

journal de la Confédération Musicale de France

N° 336

Janvier 1981

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407



Le Président André Ameller présente

LA 80^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE dans le cadre de son 75^e anniversaire (1906-1981)

La 80^e Assemblée Générale de la C.M.F. aura lieu les vendredi 6 et samedi 7 mars 1981. Elle se déroulera à la S.A.C.E.M., salle Maurice-Ravel, 225, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

ELECTIONS

Les cinq Membres du Conseil d'Administration sortant en 1981 sont :

MM. Adam, Dehaut, Jay, Petit, Peus. Ils sont rééligibles.

Il est rappelé que les candidatures au Conseil d'Administration doivent être adressées à la Confédération Musicale de France par l'intermédiaire du Président de la Fédération, avant le 6 février 1981. Passé cette date, elles ne seront pas retenues.

Nous vous précisons également qu'une Fédération ne peut présenter qu'un seul candidat, et à la condition de n'avoir pas déjà un élu au Conseil d'Administration.

● Vous pourrez lire, en page 24, l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale de la C.M.F.

- Le prochain éditorial du Président André Ameller, publié dans le journal de février-mars 1981, sera consacré au 75^e anniversaire de la Confédération Musicale de France.
- En page 2 : LE TUBA, suite de l'article de M. François Pouillot.
- En page 3 : Liste des œuvres à choisir pour les concours C.M.F. : harmonies et fanfares.
- En pages 15 à 23 : Fédérations Régionales.

sommaire

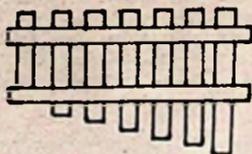
Né à Paris le 24 septembre 1894, élève de Philippe Gaubert, Swartz, Hennebains, il a obtenu un premier prix de Flûte (premier nommé) au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1913, ainsi que les prix Demieville et Nicodemie.

Nommé après concours en 1919 Professeur de flûte et de solfège supérieur au Conservatoire National de Metz ; prend part à de nombreux concerts en France et à l'étranger.

Il fut admis pendant les hostilités, après sa captivité, dans l'orchestre de l'Opéra de Paris (de 1941 à 1944).

Origine et évolution

L'origine de la flûte se perd dans le temps. Une des plus anciennes connues est la flûte de Pan ou Syrinx. Cette flûte, composée de tuyaux de longueurs différentes, donnait une note plus ou moins grave suivant la dimension du tube.



Les poètes ont attribué l'invention de la flûte à des dieux de l'Olympe.

Au cours des siècles, la flûte a évolué dans sa forme et dans ses dimensions pour arriver à la flûte actuelle appelée " Flûte Traversière ". Elle se compose de trois parties : la tête, le corps et la patte.

Au départ, l'instrument avait une tête cylindrique et un corps conique. Il était percé de trous latéraux (7) ; ensuite pour faciliter l'exécution on eut l'idée d'utiliser des clefs : une, puis deux, trois, quatre, pour arriver, en 1774, à six clefs et à huit en 1786.

A Munich, en 1832, un flûtiste allemand, Théobald Boehm, compléta le mécanisme, et en 1847, il améliora la sonorité en remplaçant le corps conique par le corps cylindrique ; le bouchon terminant la tête de l'instrument est à une distance de 17 mm du milieu du trou de l'embouchure (il est important de ne jamais toucher à la vis).

La longueur de la flûte en ut est de 66,5 cm (la tête 18,5 cm, le corps 35,5 cm, la patte 12,5 cm). Le diamètre du tube est de 19 mm. Aujourd'hui le système Boehm est le seul employé.

Tout d'abord, la flûte était fabriquée : en bambou, roseau, os, terre cuite, ivoire, porcelaine ; ensuite en bois, buis, ébène ou grenadille. A partir du XIX^e siècle on emploie en France le métal : maillechort, argent, or. Au début du XX^e siècle, mon père eut l'idée d'utiliser l'aluminium pour la fabrication d'un instrument qui, tout en ayant une aussi bonne sonorité, serait d'un prix abordable pour tous. A cette époque, ce métal ne se soudait pas, il fallait donc fraiser les trous (comme dans la flûte en bois). En collaboration avec le luthier Rives Robert, mon père mit cet instrument au point. Un exemplaire de cette flûte peut se voir aujourd'hui au musée du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Le musicologue Lavignac a écrit dans son Encyclopédie de la Musique

La flûte

par Albert Ehrmann



que les matériaux employés pour la fabrication des instruments de musique à vent n'avaient pas autant d'importance que la perce du tube.

Caractéristiques de l'instrument

L'étendue de la flûte est de trois octaves. Elle est employée en soliste, en musique de chambre, en orchestre symphonique et en orchestre d'harmonie. Pour les sons plus aigus, on utilise la petite flûte (ou piccolo) en ut ou en ré dont le registre est à une octave au-dessus de celle de la grande flûte. En ce qui concerne la petite flûte, les orchestres symphoniques n'emploient que celle qui est en ut, alors que les harmonies utilisent les deux. Il existe également la flûte alto en sol ; cette dernière est plus longue, par conséquent plus grave. Elle possède une très belle sonorité, mais elle est peu employée.



La respiration

La colonne d'air. « Avant le son il y a le souffle. » L'acte respiratoire est constitué par la contraction et le relâchement de certains muscles et se fait par l'inspiration rapide et l'expiration lente. Dans l'inspiration

● Suite page 12



Tuba ténor en ut à 6 pistons modèle « découvert »

Suite de la p 1

Parmi les plus anciennes maisons existant encore de nos jours, un des plus beaux exemples de continuité nous est donné par le facteur Courtois, qui en 1789 était déjà installé rue Mazarine, après l'installation de Courtois Père dans la rue pré-citée, des membres de sa famille formèrent deux maisons distinctes, l'une eut son siège rue des Vieux Augustins au numéro 34 et fut d'abord dirigée par Courtois Neveu Aîné, puis vers 1841 par ses enfants Auguste, Eugène et Louis, sous la raison sociale « Les 3 fils de Courtois Neveu », avant de devenir, vers 1847-48, la propriété de l'aîné Auguste Courtois qui la transporta rue de la Folie Méricourt un peu avant 1860. L'autre maison, datant de 1803 et connue sous le nom de « Courtois Frères » était située rue du Caire et eut pour continuuateur

trie française à Paris ses efforts couronnés par une médaille d'argent, la même année ses instruments étaient adoptés aux Conservatoires de Bruxelles et de Bologne. Installés à Paris, ses ateliers, situés au n° 50 de la rue St-Georges, produisaient un vaste éventail d'instruments de qualité. Forte personnalité, lutteur opiniâtre, Sax, facteur d'origine belge, puis né à Dinant, eut une existence tourmentée, mais, pour l'art, fructueuse en améliorations et en créations de toutes sortes.

Plus que tous autres commentateurs, les lettres publiées en décembre 1843 par Berlioz et Halévy sont explicites à ce sujet :

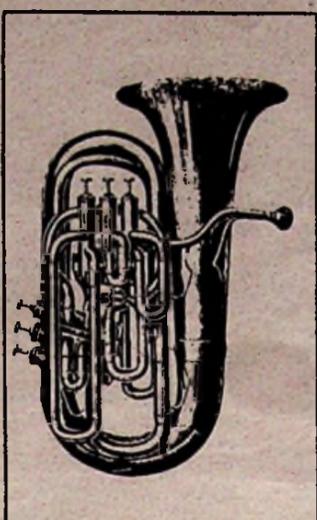
« A. Sax a fait faire de grands progrès, non seulement à la fabrication des instruments à vent, mais encore à l'art de l'instrumentation même, en perfectionnant les instruments anciens et en en créant de nouveaux. Il est digne de la reconnaissance des compositeurs et de tous les encouragements des protecteurs de la musique. C'est un artiste ingénieux, patient, persévérant et hardi, qui n'a besoin que d'un peu d'aide pour fournir une utile et brillante carrière. »
H. BERLIOZ.

Paris, 30 octobre 1843

« Je connais parfaitement les travaux de Mr. Sax et les nombreuses améliorations qu'il a apportées à la construction des instruments à vent, et, j'ai été à même, aussi, d'apprécier son talent comme exécutant; personne, mieux que lui, ne mérite d'être encouragé et soutenu dans les travaux qu'il a entrepris. »

HALEVY.

Nota. - Halévy, Jacques Fromental, fut professeur d'harmonie au Conservatoire dès 1827; surtout connu comme le compositeur de « La Juive », il fut d'autre part excellent écrivain, nommé professeur de composition en 1840 il eut, entre autres, comme élèves Charles Gounod et Georges Bizet.



Tuba ténor en ut à 6 pistons modèle « encadré »

l'Opéra et de la Société des Concerts du Conservatoire. Barreau: Tuba Solo des Concerts Lamoureux. Balay Jules: Baryton Solo de la Musique de la Garde Républicaine. Ribier Louis: Tuba Solo de l'Opéra-Comique et des Concerts Colonne. Chevert Jules: Basse Solo de la Musique de la Garde Républicaine. Appaire L.: Tuba du Théâtre de la Gaîteté et des Concerts Secchiari.

Le 29 juillet 1979 un violent incendie détruisait l'usine de Château-Thierry (la fabrication reprendrait fin 1980). Le siècle dernier compte également François Sudre parmi les facteurs habiles, né à Carcassonne en 1844, il est à l'origine de nombreuses inventions. Citons aussi la manufacture Ch. Gras fondée en 1868, ses tubas ténors UT à 6 pistons sont particulièrement célèbres; cette marque est aujourd'hui disparue.

marque Sax jusqu'à la fin de l'année 1933, sous la marque Millereau jusqu'à 1938, et sous la marque Selmer jusqu'à l'été 1939; cette production de gros cuivres échelonnée entre 1931 et 1939 a été particulièrement marquée par la fabrication d'un tuba ténor en UT à 6 pistons d'une qualité remarquable. Au cours des années, la société Selmer se développa, et c'est Maurice Selmer, fils de Henri qui en assura la direction jusqu'en 1961, et qui, à sa mort, fut remplacé par Henri Lefevre. Aujourd'hui, les 3 fils de Maurice: Jean, Georges (PDG) et Jacques se partagent, à la tête de la Société, les responsabilités techniques, financières et commerciales; Patrick, fils de Jean Selmer, depuis plusieurs années dans la Société, est le premier représentant de la 4ème génération. Située rue de la Fontaine au Roi à Paris, la Maison Selmer emploie aujourd'hui dans ses usines modernes plus de 650 ouvriers qualifiés.

L'examen attentif des travaux des principaux facteurs du 19^e siècle fait ressortir une somme considérable d'efforts, grâce auxquels le chemin parcouru depuis le commencement de ce siècle est immense, mais il ne l'a été que par de nombreuses étapes, et ce n'est qu'à la suite de multiples tentatives que la transformation des différents agents sonores a pu s'accomplir et atteindre au degré actuel de perfection. Bien des innovations ont été faites, parmi lesquelles il y en a eu d'assez heureuses pour subsister, d'autres également bonnes n'ont eu qu'une application momentanée et ont dû céder devant de nouveaux perfectionnements, d'autres enfin ont péri, faute d'utilité pratique ou par suite de circonstances qui n'ont en rien de la valeur ou du mérite à leurs auteurs. D'une façon générale les progrès accomplis sont faits pour satisfaire, et, si tous les instruments ne sont pas à l'état absolument parfait, cela



Tuba ténor en si b à 5 pistons (basse si b)

Le 20^e siècle

Dans la première moitié du 20^e siècle, la facture instrumentale a continué son évolution, les facteurs perfectionnant sans cesse, adaptant les découvertes de l'ère contemporaine à leurs propres techniques; plus récemment l'adoption de matériaux modernes tels que les plastiques, a permis d'alléger considérablement la partie mobile des barillets et, par là-même d'en accélérer la vitesse de rotation; une célèbre marque française équipe ses cuivres avec des pistons en métal inoxydable, la course est réduite et les taquets standards sont en plastique, rendant ainsi le mécanisme entièrement « silencieux et très nerveux ».

Aujourd'hui, de multiples moyens de contrôle, souvent très

Le tuba et son histoire

par François Poullot

Antoine Courtois Fils qui la transféra en 1856 rue des Marais, le directeur de l'époque était Mr. Mille. La rue des Marais s'appelle aujourd'hui rue de Nancy, la Maison Antoine Courtois y est toujours; en 1956 Mr. Paul Gaudet, l'actuel directeur décidait de décentraliser son entreprise et faisait construire à Amboise (Indre-et-Loire) une usine qui prit rapidement de l'importance; fabriqués dans cette usine, terminés dans les ateliers de Paris, tous les instruments sont essayés, mis au point et contrôlés par des essayeurs recrutés parmi d'excellents instrumentistes. Les gros cuivres Courtois, et en particulier les tubas ténors SI b (basses SI b) sont particulièrement appréciés par les spécialistes.

En 1844, époque où Antoine Courtois Fils succédait à son père, Antoine Joseph Sax, dit Adolphe Sax (1814-1894) voyait lors de l'exposition des produits de l'indus-

Avant Adolphe Sax une pléiade de facteurs français et étrangers avaient créé une industrie ingénieuse et prospère. Pour la France il faut citer J.B. Dupont (1785-1865), Jacques Charles Labbaye, Jean Hilaire d'Aste dit Halary, natif d'Agen, venu à Paris dès 1796; Jean Louis Antoine successeur d'Halary en 1825; François Perinet contribua largement à l'amélioration des pistons; Gustave Auguste Besson né à Paris en 1820; Guichard, qui en 1827 fonda sa propre fabrique. Tous ces créateurs préparèrent avec talent l'évolution heureuse de la facture instrumentale en général et des cuivres en particulier; suivant l'essor industriel européen, Guichard commença l'usinage pour les instruments de cuivre, de même que la facture courante. C'est en 1827 qu'il fonda sa fabrique et en 1839 qu'il présente pour la première fois ses instruments à une exposition; il reçut une mention pour « l'étendue de son établissement », en 1844 Guichard occupait 210 ouvriers et faisait 700.000 frs d'affaires, l'année suivante (1845) la manufacture devint la propriété de P.L. Gautrot, associé jusque là, et qui, en particulier, marqua ses débuts par diverses modifications apportées à l'ophicléide. Gautrot fut un commerçant habile et un facteur industriel, il a été l'un des premiers à employer la vapeur pour actionner ses machines et à établir la division du travail (1849). Son usine de Château-Thierry date de 1855, vers 1884 « la plus grande manufacture du monde » (?) passe sous la raison sociale « Couesnon et Cie » et, à l'exposition de 1889, une médaille d'or, la première qu'elle reçut à Paris lui fut décernée. En 1911 la manufacture Couesnon employait dans ses usines près de mille ouvriers; à l'époque, Couesnon lançait sa « nouvelle basse monopole en UT à 6 pistons » (aujourd'hui appelée « tuba français »). Cet instrument a fait l'objet d'appréciations élogieuses de MM. Brousse: Tuba Solo de

Pour clore l'énumération des pionniers de la facture instrumentale en cette fin du 19^e siècle il faut, bien sûr, mentionner le cas de Henri Selmer. Petit-fils de Jean-Jacques Selmer (clarinettiste au Corps Royal du Génie) et fils de Frédéric (élève de Klosé, clarinettiste à l'Opéra d'Alger et Chef de Musique de la Garde Nationale de Laon), Henri Selmer commença sa carrière de musicien à la Garde Républicaine puis à l'Opéra Comique. En 1885, tout en continuant sa carrière d'artiste, il se lança dans la fabrication des anches et becs, et plus tard se consacra entièrement à celle des clarinettes. Son frère Alexandre, établi aux USA, distribuait là-bas les premiers instru-

A partir de 1931, la Maison Selmer commença la fabrication des tubas de toutes tonalités; sous la

ne dépend nullement du manque d'initiative ou d'habileté des facteurs; certes, beaucoup d'entre eux n'ont guère travaillé que par routine ou par des procédés empiriques, mais d'autres ont possédé des connaissances scientifiques remarquables, qu'ils ont appliquées à d'utiles améliorations. Si le sort a été capricieux pour certaines inventions, il ne l'a pas moins été pour les facteurs, les uns, après de modestes débuts sont parvenus à la fortune, soit par la force de leurs travaux, soit avec l'appui de financiers heureusement rencontrés, tandis que d'autres, victimes de leur conscience artistique, n'ayant jamais sacrifié à la médiocrité, ont vécu péniblement, malgré leur talent et la valeur artistique de leurs produits appréciés seulement du petit nombre. Ce n'est donc pas la prospérité seule qui doit décider du mérite individuel et servir à mesurer la célébrité. Combien se sont enrichis par le commerce d'instruments médiocres ou par l'exploitation du talent des autres, dont le nom, souvent répété, grâce à une réclame énorme, a pu faire croire à la foule ignorante, à une renommée à laquelle l'histoire ne saurait souscrire! La célébrité n'est justement acquise qu'aux novateurs sérieux ou aux constructeurs habiles. Sous ce rapport, chacune des branches de la facture compte, bien qu'à des degrés divers, un certain nombre de personnalités. L'importance des travaux des facteurs français n'échappa pas au gouvernement, et soit pour l'utilité de leurs découvertes, soit seulement pour le développement donné à leur fabrication, plusieurs d'entre eux furent nommés membres de la Légion d'Honneur. D'autres ont certainement mérité la même distinction, il ne faut en accuser que les circonstances qui jouent un grand rôle, on le sait, dans la destinée des hommes.

Cette conclusion est extraite de l'ouvrage de Constant Pierre « Les facteurs d'instruments de musique » (Ed. Sagot Editeur - Paris 1893).

sophistiqués, ont peu à peu remplacé des procédés considérés maintenant comme empiriques, ainsi, telle firme européenne fort connue précise dans sa publicité: « La gamme complète de rectifieuses de notre usine nous permet de donner à chaque instrument un fini parfait à la dimension donnée. La précision de ces machines permet d'assurer que la tolérance entre la soupape et son enveloppe soit telle qu'il y aura fonctionnement avec un minimum de pression par ressort, tout en ne permettant aucun écoulement ». Voici un fabricant particulièrement soucieux de l'étanchéité des pistons de ses instruments, la même firme précise « ces instruments représentent plusieurs années de recherches précises et systématiques pour produire la version moderne d'un instrument qui a rendu d'excellents services mais est resté pratique-



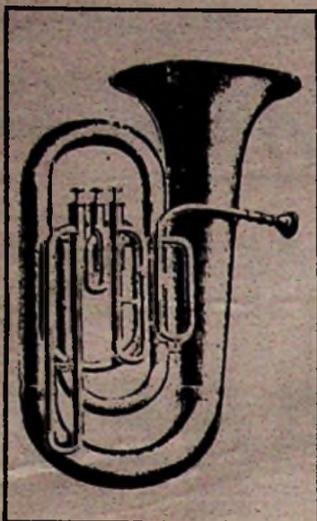
Tuba ténor en si b à 3-pistons (baryton si b)



Tuba ténor en si b à 4 pistons (basse si b)



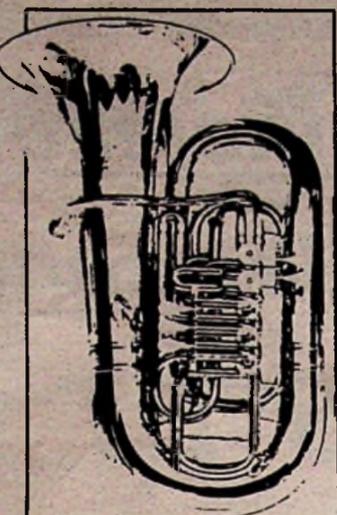
Tuba basse en fa



Tuba basse en mi b (C. basse mi b)

ment inchangé depuis plus de 100 ans ». Cette précision souligne bien le souci permanent d'amélioration qui caractérise le facteur contemporain; nécessité impérieuse, car de nos jours les distances n'étant plus un obstacle à la circulation des gens et des biens, la concurrence, là comme ailleurs, est souvent difficile à surmonter, surtout pour les facteurs européens; malgré tout, cette compétition a un côté bénéfique certain, car très habiles et ingénieux, nos fabricants occidentaux font avancer très nettement la facture instrumentale; souvent d'ailleurs, des instrumentistes n'hésitent pas à se déplacer d'un continent à l'autre pour essayer la nouvelle production d'une marque réputée, ce qui prouve la valeur de nos facteurs instrumentaux.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que des progrès sensibles restent à faire dans la fabrication des gros cuivres, les années futures verront sans doute, il faut l'espérer,



Tuba contrebasse en ut

POUR LE TUBA

Œuvres faciles et assez faciles
extraites de notre catalogue :

| | |
|---|---------|
| Bariller. L'ENTERREMENT DE SAINT-JEAN (1°, 2°)... | 21,20 F |
| — HANS DE SCHNOKELOCH (2°) | 32,10 F |
| Beaucamp. CORTEGE (1°, 2°) | 18,10 F |
| Boutry. TUBAROQUE (4°, 5°) | 32,10 F |
| Bozza. ALLEGRO ET FINAL (5°) | 26,70 F |
| — PRELUDE ET ALLEGRO (5°) | 26,70 F |
| — THEME VARIE (5°) | 32,10 F |
| Clérisse. PIECE LYRIQUE (4°) | 32,10 F |
| — VOCE NUBILE (4°) | 21,20 F |
| Dubois (P.M.). CORNEMUSE (5°) | 37,80 F |
| Gabaye. TUBABILLAGE (4°, 5°) | 32,10 F |
| Lodéon. CAMPAGNARDE (1°, 2°) | 26,70 F |
| Petit. GRAVE (3°) | 21,20 F |
| Tomasi. DANSE SACREE (5°) | 26,70 F |

(1°, 2°, 3°) = facile - (4°, 5°) = moyenne force

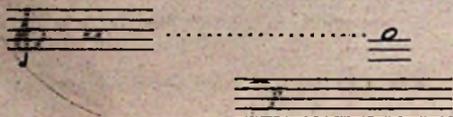
:- Catalogue complet sur demande :-

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01
Tél. : 296-89-11

Tableau de la famille des Tubas

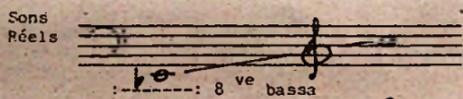
" LA " du DIAPASON



TUBAS TENORS.

Etendues Pratiques :

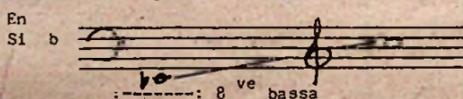
TUBA EN UT A 6 PISTONS
dit " Tuba Français "



SAXHORN-EARYTON SI b (3 pistons)
Appelé " Earyton Si b "
Effet: une neuvième sous la notation

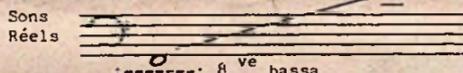


SAXHORN - BASSE SI b (4 ou 5 pistons)
Appelé " Basse Si b "
Effet: une seconde majeure sous la notation (1)

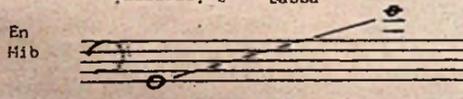


TUBAS BASSES.

TUBA EN FA

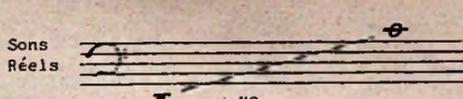


TUBA EN MI b
ou Saxhorn-Contrabasse MI b
ou Contrebasse Mib
Effet: une sixte majeure sous la notation

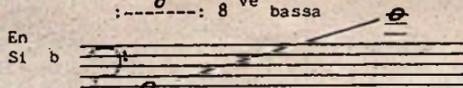


TUBAS CONTREBASSES.

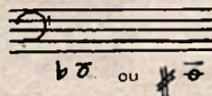
TUBA CONTREBASSE EN UT



TUBA CONTREBASSE EN SI b
ou Saxhorn-Contrabasse SI b
ou Contrebasse Si b
Effet: une neuvième sous la notation



(1) Sauf système à compensation, le Tuba Ténor à 4 pistons ne possède pas le Ré b grave :



tes, dans ce domaine, je me garderai bien d'être catégorique, car ce qui plaît à tel artiste ne plaît pas forcément à d'autres, de plus, les qualités inhérentes à la facture changent d'une marque à l'autre. Mais pour ce qui est des tubas ténors en UT et en SI b, le système à pistons est presque toujours préférable.

L'emploi des tubas à l'orchestre d'harmonie comme à l'orchestre symphonique ainsi que dans les orchestres d'instruments à vent ne cesse de prendre de l'importance, les possibilités concertantes des différents membres de la famille des tubas n'étant plus à prouver, les compositeurs s'intéressent de plus en plus aux divers types d'instruments formant cette famille, et enrichissant ainsi la très sérieuse littérature néo-classique française actuelle; le quintette de cuivres, formation pleine d'avenir, confère au tuba-basse ou au tuba contre-basse un rôle nouveau, d'une importance capitale. La Musique Contemporaine fait également appel aux divers membres de la famille des « tubas ».

Employés en duos, en trios ou en quatuors les différents tubas font merveille; ces types de formations peuvent donner des effets impressionnants et une richesse sonore insoupçonnée; il existe aux USA des formations uniquement composées de tubas et comportant plusieurs dizaines d'exécutants.

Il y a quelques années encore, très pauvre, la bibliothèque pour

l'instrument s'enrichit rapidement, et ce, grâce à la clairvoyance des éditeurs français qui facilitent grandement l'essor de l'école française de tubas en dotant le répertoire d'œuvres sérieuses et nobles, qu'ils en soient ici bien sincèrement remerciés.

Phénomène capital pour l'école française de tuba, l'autonomie des classes de tubas commence à se réaliser dans les faits, et, d'ici à quelques années, chaque école de musique, chaque conservatoire possèdera, sans nul doute, sa propre classe de tuba, entièrement autonome, avec professeur spécialisé, n'enseignant que le tuba, ladite classe, évidemment, séparée totalement de la classe de trombone, c'est le vœu des tubistes comme d'ailleurs celui des trombonistes.

Les jeunes élèves étant de plus en plus attirés par ce magnifique instrument, des classes nombreuses peuvent rapidement être créées, simple question d'organisation, une étroite collaboration avec nos sociétés populaires ne demandant qu'à disposer de tubistes expérimentés, devrait très vite porter ses fruits. Un cycle d'études très sérieux, nécessairement complet, comme pour les autres instruments classiques, permettra de rendre un hommage bien mérité à une des voix les plus nobles de l'orchestre.

F. POULLOT.



Tuba contrebasse en si b (C. basse si b) - modèle à palettes

A) La classification des divers types de tubas est faite en partant du tube le plus court.
B) Ce tableau tient compte de la notation habituelle suivant la tradition.
C) L'appellation Saxhorn (cor de Sax) est généralement utilisée dans les pays francophones.

certain système dit « à palettes » profondément amélioré, grâce à des procédés modernes et révolutionnaires; dans ce domaine il y a fort à faire, car nous sommes tributaires d'un mécanisme rudimentaire et plus que séculaire, alors que le « corps sonore » de la plupart de ces instruments est arrivé à un haut degré de justesse, les instrumentistes connaissant souvent les affres « d'un palettage ne suivant pas leur dextérité », le legato en souffre et devient problématique, le manque de spontanéité de ce système provoquant la « cassure » de la phrase et le manque de précisions d'attaque dans les traits rapides. Certains tubistes, préfèrent les pistons, d'autres restent fidèles aux palet-



Tuba contrebasse en si b (C. basse si b) - modèle à pistons



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74





Liste officielle des œuvres

à choisir pour les concours C.M.F. :

HARMONIES ET FANFARES

DIVISION D'HONNEUR

| AUTEURS | ŒUVRES | ARRGT | EDITIONS |
|---|--|--|---|
| ALWYN W. AMELLER A. BACH J.S. BERLIOZ H. | THE MOOR OF VENISE (F.) CRESCENDO (H.) (en location) TOCCATA ET FUGUE EN RE MINEUR (H.) BENVENUTTO CELLINI (H.) CARNAVAL ROMAIN (H.) DANSES POLOVTSIENNES (H.) GWENDOLINE (H.) | Wright Original Dupont Dupont Dupont Thiry Original | Molenaar Transatlantiques Molenaar Martin Martin Molenaar Leduc |
| BORODINE A. CHABRIER E. COPLAND A. DONDEYNE D. FRANCK C. GILSON P. GOTKOWSKY I. IBERT J. LISZT F. | EMBLEM (Poème symphonique) (H.) NUANCES (H.) REDEMPTION (H.) VARIATIONS SYMPHONIQUES (H. F.) SYMPHONIE (Final) (H.) ESCALES (Valancia) (H.) LES PRELUDES (H.) 2 ^e RAPSODIE HONGROISE (H.) SYMPHONIE ITALIENNE (1 ^{er} mouv.) (H.) | Original Original Clérissse Original Original Dupont Dupont Dupont Prévost | Molenaar Molenaar Martin Molenaar Leduc Martin Martin Mills (Mario Bois) |
| MEYERBEER F. POOT M. ROUSSEL A. | OUVERTURE RAPSODIQUE (H.) FAUNES ET DRYADES (Ext. du poème de la Forêt) (H.) | Original Dupont | Buyst Gras |
| SCIORTINO P. TCHAIKOWSKI P.I. VERDI G. VLAK K. WAGNER R. | CIELS POUR D'AUTRES HOMMES (H.) CAPRICCIO ITALIEN (H.) LA FORCE DU DESTIN (H. F.) WESTERN RAPSODY (H.) TANNHAUSER (Ouverture) (H.) LE VAISSEAU FANTOME (Ouverture) (H.) | Original Dupont Stalmeier Original Sellenick Corroyez | Choudens Martin Molenaar Molenaar Leduc Martin |
| WEBER C.M. | OBERON (F.) | Moreau | Buyst |

DIVISION EXCELLENCE

| AUTEURS | ŒUVRES | ARRGT | EDITIONS |
|---|---|---|---|
| AMELLER A. BADINGS H. BALAY G. | LES CAMISARDS (H.) LES MOULINS DE LIESHOUT (H.) OUVERTURE CARACTERISTIQUE (H.) | Original Original Original | Martin Molenaar Margueritat (Besson) Leduc |
| BERNIER | LE TOMBEAU DEVANT L'ESCAUT | Semler Coltery | Leduc |
| BOEKEL M. BOUTRY R. CASADESSUS F. | SCHERZO (H. F.) OUVERTURE TABLEAU (H. F.) BRETAGNE (SUITE) (H.) FETE ET PROCESSION DE NOTRE-DAME DE LA CLARTE | Original Original Dupont Dupont | Molenaar Leduc Martin Martin |
| CHABRIER E. | FETE POLONAISE (H.) ESPANA (H.) | Dupont Clérissse | Martin Molenaar |
| CHAILLEY J. COATES E. CRESTON P. DELMAS M. DONDEYNE D. | MORS EST ROLANZ (H.) LONDON (SUITE) LEGEND (H.) PENTHESILEE (H.) BALLADE POUR UNE FETE POPULAIRE (H.) DEUX DANSES (H.) FINAL SYMPHONIE DU NOUVEAU MONDE | Original Dondeyne Original Original Froment Original | Transatlantiques Molenaar Molenaar Martin Molenaar Molenaar |
| DVORAK A. | VALSE SCHERZO (H. F.) OUVERTURE SOLENNELLE JERICHO (H.) | Original Balay Original | Martin Molenaar Dolejal (Genève) |
| GILSON P. GLAZOUNOV A. GOULD M. LALO E. LANCEN S. | LE ROI D'YS (Ouverture) (H.) RHAPSODIE SYMPHONIQUE (H.) CAP KENNEDY (H. F.) SYMPHONIE DE PARIS (H.) RAPSODIE FLAMANDE (H.) FANTASMAGORIE (H.) AUX ILES SOUS LE VENT (H.) LA GROTTA DE FINGAL (Ouvert.) (H.) SUITE FRANÇAISE (H.) CARMINA BURANA (H.) OUVERTURE JOYEUSE (H.) VARIATIONS EN FORME DE DANSES (H. F.) | Original Original Pares Original Original Original Original Dupont Original Moerenhout Clérissse | Molenaar Molenaar Martin Molenaar Chappell Gras Libellule Transatlantiques Martin Transatlantiques Molenaar Leduc Buyst |
| ROSSINI G. SARKOZY SCIORTINO P. TCHAIKOWSKI P.I. TOMASI H. VAUGHAN W. WAGNER R. | GUILLAUME TELL (H. F.) OUVERTURE A LA JEUNESSE (H. F.) ARC (H.) OUVERTURE 1812 (H. F.) LES FOLIES MAZARGUAISES (H.) TOCCATA MARZIALE OUVERTURE DE RIENZI (H.) RIENZI (F.) LE FREISCHUTZ (Ouverture) (H.) EURYANTHE (Ouverture) (H.) OBERON (H.) LE FREISCHUTZ (F.) SUITE ROMANTIQUE (3 parties) | Bocquet Original Original Harvengt Clérissse Original Original Mastio Blangenais Dupont Dupont Dupont Levasseur Semler Coltery | Martin Buyst Cerde Buyst Leduc Molenaar Leduc Buyst Martin Martin Martin Martin |
| WEBER C.M. | | | |
| WEBER-BUSSER | | | |

DIVISION SUPERIEURE

| AUTEURS | ŒUVRES | ARRGT | EDITIONS |
|--|--|--|--|
| ALLIER G. AUCLERT P. AURIC G. BAAREN KV. BACH J.S. | LUGDUNUM (H. F.) DANSE SAVOISIENNE (H.) PALAIS ROYAL (H.) (en location) PARTITA (H.) PRELUDE ET FUGUE EN Mib MINEUR (H.) | Original Mora Original Original Dupont | Martin Transatlantiques Chant du Monde Molenaar Martin |
| BALL E. BEETHOVEN L. | MAIN STREET (F.) FIDELIO (H. F.) EGMONT (Ouverture) PATRIE (Ouverture) (H. F.) AU BEGUINAGE (H. F.) NEW ORLEANS (Ouverture) (H. F.) TRIPTYQUE 51 (H.) MARCHE BURLESQUE (H.) CIGALE ET MAGALI (H.) TROIS PIECES PITTORESQUES (H.) DEUX CHANSONS SANS PAROLES (H.) DANSE (H. F.) | Mol Logeard Dupont Fernand Dupont Original Original Original Dupont Dondeyne | Molenaar Martin Martin Martin Gras Molenaar Leduc Radio France Cranz Bruxelles Molenaar Molenaar Jobert |
| DELIBES L. DEVEVEY P. DONDEYNE D. | BALLET DE LA SOURCE (H.) WEEK END SUITE (H.) OUVERTURE POUR UN FESTIVAL (H.) LITANIES POUR UN SAMEDI SAINT (H.) OUVERTURE BALLET (H.) PASSE TEMPS POUR UN ETE (H.) DANSE SLAVE N° 2 SCENES FLAMANDES (H.) VARIATIONS ON A DUTCH FOLKSONG (H.) | Dupont Dondeyne Original Original Original Original Nasselet Original | Martin Chappell Molenaar Cerde Radio France Radio France Martin Gras Molenaar |
| GERARD B. GEORGES A. GILSON P. | BRIC A BRAC (H.) TARASS BOULBA (H. F.) MARCHE CORTEGE (F.) RICHARD III (Ouverture) (H. F.) LE POEME DU FEU (H.) RONDE FRANÇAISE (H.) MARCHE DES AMBASSEURS (H.) MARCHE SUR LA BASTILLE (H.) (en location) | Original Dupont Original Original Original Original Original | Radio France Margueritat (Besson) Buyst Buyst Chez l'auteur Transatlantiques Zurfluh Chant du Monde |
| GOTKOWSKY I. HOFFMANN N. HONEGGER A. | OUVERTURE POUR LE 14 JUILLET (H.) (Location) | Original | Chant du Monde |
| IBERT J. | | | |
| JONAK Z. | KAMMER SYMPHONIE (H.) MUSIK AUS BOHEMEN (H.) HARRY JANOS (H.) CHORAL POUR UNE FETE POPULAIRE (H.) | Original Original Clérissse Original | Molenaar Molenaar Leduc Chant du Monde |
| KODALY Z. KOECHLIN C. | | | |
| LANCEN S. | MANHATTAN SYMPHONY (H.) MINI SYMPHONIE (H.) OUVERTURE TRIOMPHALE (H.) LE MONT SAINT-MICHEL (H.) FESTIVAL A KERKRADE (H.) LE PETIT POUCE (H.) TROIS CAPRICES POUR BAND (H.) EVERGREEN (H.) PHEDRE (Ouverture) (H.) SCENES PITTORESQUES (H. F.) RUY BLAS (Ouverture) (H. F.) INTRODUCTION ET MARCHE FUNEBRE (H.) (en loc.) | Original Original Original Original Original Mora Original Original Dureau Millet Dupont Original | Molenaar Molenaar Molenaar Molenaar Molenaar Choudens Molenaar Libellule Leduc Martin Martin Chant du monde |
| LANDOWSKY M. LIJNSCHOTTEN H. LUYPAERTS G. MASSENET J. | | | |
| MENDELSSOHN F. MILHAUD D. | | | |
| MILLER SILGERLING NIVERD L. PETER B. POOT M. | AMSTERDAM IMPRESSION (H.) FANTAISIE DE CONCERT (F.) DE FLZENKONKONING (H. F.) OUVERTURE DE CONCOURS (H. F.) CAPRICCIO FANTAISIE CHOREGRAPHIQUE LE BARBIER DE SEVILLE (H. F.) L'ITALIENNE A ALGER (H. F.) MARCHE HEROIQUE (H.) DIVERSIFICATION BURLESQUE (H.) SCHERZO ROMANTIQUE (H.) INTERLUDE SYMP. SUR UN THEME BRETON VARIATIONS SUR UN THEME PICARD (H.) | Original Original Ardenois Original Original Original Original Andrieu Fernand Mastio Original Original | Molenaar Martin Molenaar Leduc Molenaar Molenaar Martin Martin Leduc Transatlantiques Gras Chappell |
| ROSSINI G. | | | |
| SAINT-SAENS C. SEMLER COLLERY J. | | | |
| SIBELIUS J. STRAUSS J. VERDI G. VLAK K. WAL BERG | FINLANDIA (H.) LA CHAUVÉ SOURIS (Ouverture) (H. F.) LES VEPRES SICILIENNES (H.) SUITE ANTILLAISE (H.) SLOVENIA (H.) | Original Molenaar Clérissse Desprey Original Semler Coltery | Gras Molenaar Leduc Molenaar Molenaar Meridian |
| WALTON O.D. WEBER C.M. | TWO IRISH TONE SKETCHES (H.) PRECIOSA (Ouverture) (H.) | Original Molenaar | Molenaar Molenaar |

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN
106, Grande-Rue-de-la-Coupée - 71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés
dans les examens de la C.M.F.

PREMIERE DIVISION

| AUTEURS | ŒUVRES | ARRGT | EDITIONS |
|-------------------|--|----------------|------------------------|
| AMELLER A. | AIRS HETEROGENES (H.) | Original | Molenaar |
| AVIGNON J. | CROUIGNOLES (Suites 1 et 2) (H.) | Original | Choudens |
| BACH J.-S. | LES HEURES SENEGALAISES (H.F.) | Original | Transatlantiques |
| BIZET G. | SICILIENNE | Avignon | Martin |
| BLASINS | L'ARLESIENNE (Suites 1 ou 2) (H.) | Chomel | Martin |
| BOEDYN G. | OUVERTURE (H.) | Delguidice | Martin |
| | A FOSTER (Overture) (H.) | Original | Molenaar |
| | CONCERT OUVERTURE OP. 153 (H.F.) | Original | Molenaar |
| BOELDIEU F. | LE NOUVEAU SEIGNEUR DU VILLAGE (H.F.) | Fernand | Martin |
| | LE CALIFE DE BAGDAD (H.F.) | Rotier | Martin |
| BONNEAU P. | GAMMES VARIATIONS (H.) | Original | Chappell |
| BRAMMS J. | DANSES HONGROISES V et VI (H.F.) | Chomel | Martin |
| BROUQUERES J. | SLIDING (H.) | Original | Martin |
| BRUNEAU | MESSIDOR | Gironce | Leduc |
| CALVI G. | CANCAN (H.) | Original | Radio-France |
| CATEL C. | OUVERTURE EN UT (H.F.) | Dondeyne | Molenaar |
| CLERISSE R. | OUVERTURE CARACTERISTIQUE (H.F.) | Original | Margueritat (Besson) |
| COITEUX R. | LE DERNIER DES HORACES (H.F.) | Original | Martin |
| CUI C. | PETITE SUITE (H.F.) | Gogouillot | Leduc |
| DEBUSSY C. | MARCHE ECOSSAISE (H.) | Semler Coltery | Jobert |
| DEGENNE P. | OUVERTURE POUR UNE KERMESS (H.) | Original | Transatlantiques |
| DELGUIDICE M. | PARTITA (H.) | Original | Andel (Belgique) |
| DELIBES L. | SYLVIA (Ballet) (H.) | Delbecq | Martin |
| DIEDERICH R. | PRELUDE ET FUGUE | Original | Transatlantiques |
| DONDEYNE D. | FANTAISIE SENTIMENTALE (H.F.) | Original | Chappell |
| | OUVERTURE FEDERALE (H.F.) | Original | Chappell |
| | MARCHE DE FETE (H.F.) | Original | Radio-France |
| | JUBILE ET MARCHE (H.) | Original | Radio-France |
| | TOCCARINA (H.) | Original | L. Florenzo |
| DUIJCK | GENOVEVA | Original | Molenaar |
| GERSHWIN G. | PORGY AND BESS (Sélection) (H.) | Duthoit | Chappell |
| GIRAUD | OUVERTURE DE CONCERT | Original | Margueritat (Besson) |
| GORDON J. | SUITE IN BESS | Original | Molenaar |
| | SUITE ORIGINALE | Original | Molenaar |
| GOULD M. | COW-BOY RAPSODY (H.) | Benett | Mills (Mario Bois) |
| GOUNOD C. | MIREILLE (Overture) (H.F.) | Bonnelle | Martin |
| GRIEG E. | SIGURD JORSALFAR (H.F.) | Dupont | Leduc |
| | DANSES NORVEGIENNES (H.) | Chomel | Leduc |
| HANN | LE BAL DE BEATRICE D'ESTE (H.) | Delbecq | Martin |
| IBERT J. | HISTOIRES (H.) | Clerisse | Leduc |
| LAMOTTE R. | DIVERTISSEMENT DANS UN STYLE VIENNOIS | Original | Martin |
| LANCEN S. | OBSESSION (H.) | Original | Cerda |
| | OUVERTURE TEXANE (H.) | Original | Chappell |
| | RAPSODIE SUR DES THEMES BRETONS | Original | Molenaar |
| LAYENS G. | FRANCOUSKA (H.) | Original | Publications Maritimes |
| LEMIRE F. | PANORAMA DE RUSSIE (H.F.) | Original | L. Florenzo |
| | OUVERTURE POUR UNE FETE JOYEUSE (H.F.) | Original | L. Florenzo |
| LESUEUR E. | RHAPSODIE SUR DES THEMES FLAMANDS (H.) | Original | Martin |
| LIESENFELT P. | WEEK-END (H.F.) | Original | Transatlantiques |
| LINJSCHOTTEN H. | NEDERLANDSE SUITE (H.) | Original | Molenaar |
| | UNITED YOUTH (H.) | Original | Molenaar |
| LUIGINI | BALLET EGYPTIEN (1 ^{re} Suite) (H.F.) | Fernand | Martin |
| MASSENET J. | SCENES PITTORESQUES (H.) | Millet | Martin |
| MENICETTI F. | LES YEUX NOIRS | Original | Martin |
| MIGNON | DOUCE LORRAINE (H.F.) | Original | Transatlantiques |
| MORA L. | CHANSONS DE FRANCE (H.F.) | Original | Transatlantiques |
| MOSKOWSKY | SPANISCHE TANZE (H.) | Original | Molenaar |
| POOT M. | BURLESCA (H.) | Original | Molenaar |
| POPY F. | SUITE BALLET | Original | Martin |
| PORTER C. | CANCAN SELECTION | Duthoit | Chappell |
| RAUBER F. | BALLADE (H.) | Original | Radio-France |
| | MARCHE DU PETIT BRIGAND (H.) | Original | Radio-France |
| SAUZEDE A. | TRENCVEL | Original | Fuzeau |
| SEMLER COLLERY J. | JUNIORINA (H.) | Original | Transatlantiques |
| | MARCHE CORTEGE (H.) | Original | Martin |
| SIBELIUS J. | VALSE TRISTE (H.F.) | Original | Molenaar |
| SUPPE F. | UNE MATINEE, UNE APRES-MIDI | Boldijn | Leduc |
| | UNE SOIREE A VIENNE | Franot | Leduc |
| THIRY A. | CAVALERIE LEGERE (H.F.) | Andrieu | Martin |
| | LA DAME DE PIQUE | Rotier | Martin |
| | FANTAISIE BALLET (H.F.) | Original | Martin |
| | SUITE POETIQUE (H.F.) | Original | Molenaar |
| | LA CHAMBRE DES ENFANTS (H.F.) | Original | Molenaar |
| | OUVERTURE POUR UNE FETE POPULAIRE | Original | Martin |
| TCHAIKOWSKI P.I. | VALSE DE LA BELLE AU BOIS DORMANT | Dupont | Martin |
| VAUGHAN W. | FOLK SONG (Suite) | Original | Molenaar |

DEUXIEME DIVISION

| AUTEURS | ŒUVRES | ARRGT | EDITIONS |
|-------------|--|----------|----------------------|
| ADAM A. | LA POUPEE DE NUREMBERG (Ouv.) (H.F.) | Rotier | Martin |
| ALLIER G. | OUVERTURE ALLIEE (H.F.) | Original | Martin |
| AMIOT J.-C. | PETITE SUITE ANIMEE | Original | Martin |
| BALAY G. | AU PAYS LORRAIN (H.F.) | Original | Leduc |
| | LA PLAINTÉ DU CLOCHER (H.F.) | Original | Leduc |
| BIZET G. | CARMEN (Ouv.) (H.F.) | Mercier | Martin |
| BONNEAU P. | MA PROVENCE (H.) | Dondeyne | Chappell |
| BOS R. | UTRECHT SUITE | Original | Molenaar |
| BOURDIN R. | AMAZON (H.) | Dondeyne | Chappell |
| BOYER F. | STELLA (H.F.) | Original | Margueritat (Besson) |
| CALMEL R. | FORETS ET PLAINES D'ALSACE (H.F.) | Original | Transatlantiques |
| | LES VENDANGES (H.) | Original | Transatlantiques |
| CLERISSE R. | JUBILE (H.F.) | Original | Gras |
| | RAPSODIE VILLAGEOISE (H.) | Original | Molenaar |
| | RITOURNELLE D'ANTAN SUR DES VIEUX AIRS | Original | Molenaar |

| AUTEURS | ŒUVRES | ARRGT | EDITIONS |
|-------------------|-------------------------------------|----------|----------------------|
| COITEUX R. | LE CHAR DE NEPTUNE (H.F.) | Original | Margueritat (Besson) |
| DE BOISVALLEE F. | FETES DE TERPSICHORE (H.F.) | Dondeyne | Chappell |
| DELMAS M. | SUITE MAROCAINE (H.F.) | Original | Martin |
| DIABELLI A. | DIABELLI SUITE (H.F.) | Martin | Martin |
| DONDEYNE D. | FUGUE (H.F.) | Original | Transatlantiques |
| DUCLOS P. | PAYSAGE ECOSSAIS (H.) | Dondeyne | Chappell |
| FAILLENOT M. | ESQUISSES MEDIEVALES (H.F.) | Original | Martin |
| FIBICH | POEME (H.) | Nasselet | Martin |
| FILLEUL J. | LA VALLEE TRAGIQUE (H.F.) | Original | Martin |
| FRANCAIX J. | MARCHE EUROPEENNE (H.) | Original | Transatlantiques |
| | MARCHE SOLENNELLE (H.) | Original | Transatlantiques |
| | DEUX PIECES | Fayeulle | Leduc |
| GALLON J. | PAVANE (H.) | Original | Mills (Mario Bois) |
| GOULD M. | SAINT-LAURENCE SUITE | Original | Chappell |
| | 1 ^{re} SUITE POUR HARMONIE | Original | Molenaar |
| HOLST G. | 2 ^e SUITE POUR HARMONIE | Original | Molenaar |
| JOUVIN P. | LOVELY CAB | Dondeyne | Chappell |
| LANCEN S. | PETITE SERENADE | Original | Molenaar |
| | RAPSODIE SUR DES THEMES NORMANDS | Original | Molenaar |
| LEROUY J. | GAMINERIES | Dondeyne | Chappell |
| LESUEUR E. | SUITE POUR UNE SAINTE-CECILE (H.F.) | Original | Martin |
| MANIERE | SUITE BREVE (H.F.) | Original | Martin |
| MERCIER A. | DOMINO | Original | Molenaar |
| MIGNON R. | DOUCE LORRAINE | Original | Transatlantiques |
| MORA L. | CHANSONS DE FRANCE | Original | Transatlantiques |
| MOUSSORGSKY M. | LA GRANDE PORTE DE KIEV | Amiot | Martin |
| NIVERD L. | PRELUDE ET CORTEGE (H.F.) | Original | Martin |
| PACHELBEL | CANON SUR UNE BASSE OBSTINEE | Amiot | Martin |
| PIERRE G. | PETITE GAVOTTE ET FARANDOLE (H.F.) | Gaudoin | Martin |
| PLANEL R. | LA ROCHE DU MIDI (H.F.) | Original | Martin |
| POPY F. | FETE PROVENCALE (H.F.) | Original | Martin |
| | SUITE ORIENTALE (H.F.) | Original | Martin |
| PURCELL H. | KING ARTHUR SUITE | Arend | Molenaar |
| SAMMARTINI J.-B. | SYMPHONY IN D. (H.F.) | De Boeck | Molenaar |
| SAUVAGE C. | SWEET DOLLY (H.) | Dondeyne | Chappell |
| SAUZEDE | SUITE ASIATIQUE (H.) | Original | Fuzeau |
| SEMLER COLLERY J. | LA ST-JEAN A BOURBOURG (H.F.) | Original | Leduc |
| | MENUET DU ROI (H.F.) | Original | Leduc |
| | PIECE FUNEBRE (H.) | Original | Martin |
| | CONCORDIA (H.) | Original | Transatlantiques |
| | MARCHE TYPIQUE (H.) | Original | Transatlantiques |
| STRAUSS J. | IMPRESSION MATINALE (H.) | Original | Transatlantiques |
| | LA CHASSE (H.) | Devogel | Martin |
| | TRITTSCH TRATSCH POLKA (H.) | Devogel | Martin |
| | LE BARON TZIGANE (H.F.) | Eibl | Helbling (Choudens) |
| TANZER S. | SAGEN AUS ALT INNSBRUCK (H.F.) | Original | Helbling (Choudens) |
| THIRY A. | SCENES SENTIMENTALES (H.F.) | Original | Martin |
| | OUVERTURE DE CONCERT N° 1 (H.F.) | Original | Martin |
| | SUR LA LANDE FLEURIE (H.F.) | Original | Martin |
| | LA BERGERE ET LE SOLDAT (H.F.) | Original | Martin |
| | FETE A LA BAILLIE (H.F.) | Original | Molenaar |
| | PETITE SYMPHONIE FOLKLORIQUE (H.) | Original | Molenaar |
| VLAK K. | EL PASO MONTANESE | Original | Molenaar |

TROISIEME DIVISION

| AUTEURS | ŒUVRES | ARRGT | EDITIONS |
|-------------------|---|-------------|----------------------|
| BACH J.-S. | DEUX CHORALS ET DEUX PETITS PRELUDES (H.F.) | Fayeulle | Leduc |
| BALAY G. | DOUCE FRANCE (Overture) (H.F.) | Original | Margueritat (Besson) |
| BARAT J.-E. | CORTEGE ET CARILLON (H.F.) | Original | Martin |
| | PREAMBULE ET CORTEGE (H.F.) | Original | Martin |
| BOYER F. | NOSSI ROME (H.F.) | Original | Martin |
| BRUNNER A. | JAGUAR (H.F.) | Original | Helbling (Choudens) |
| CHARPENTIER M.-A. | TE DEUM (H.F.) | J.-C. Amiot | Martin |
| CLERISSE R. | OUVERTURE DE MAI (H.F.) | Original | Leduc |
| | OUVERTURE DE JUILLET (H.F.) | Original | Martin |
| DELBEQ. L. | LA SANTA LIBERTAD (Overture) (H.F.) | Original | Martin |
| DONDEYNE D. | MENUET (H.) | Original | Transatlantiques |
| | SERENADE (H.) | Original | Transatlantiques |
| | JEUX INTERDITS (H.) | Dondeyne | Transatlantiques |
| FAILLENOT M. | VALSE ROMANTIQUE (H.F.) | Original | Martin |
| FILLEUL J. | MINIATURES (H.F.) | Original | Martin |
| | PETITE SUITE RUSTIQUE (H.F.) | Original | Martin |
| FRANCK C. | CANTABILE (H.F.) | A. Thiry | Molenaar |
| GRETRY | LA CARAVANE (H.F.) | Porchest | Martin |
| HAENDEL G.-F. | GRANDE SARABANDE (H.F.) | Amiot | Martin |
| JAY C. | LUMIERE ET JOIE (H.F.) | Original | Martin |
| KONIG H. | OSTERREICHISCHE TANZE (H.F.) | Original | Helbling (Choudens) |
| LANCEN S. | HYMNE A LA MUSIQUE (H.F.) | Original | Molenaar |
| LAYENS G. | ULTIME PRIERE (H.F.) | Original | Publ. Maritimes |
| LINSCHOOTEN H. | SUITE UIT HET ANWERPS DANBOEK (H.F.) | Original | Molenaar |
| | RHAPSODIE FRANÇAISE | Original | Molenaar |
| | THREE FOLK SKETCHES | Original | Molenaar |
| LOUP F. | OUVERTURE DE PRINTEMPS (H.F.) | Original | Martin |
| LULLY J.-B. | PRELUDE ET MARCHE TRIOMPHALE (H.F.) | Amiot | Martin |
| MARCELLO | ADAGIO (H.F.) | Amiot | Martin |
| NIVERD L. | MEDITATION (H.F.) | Original | Martin |
| PLANEL R. | ROCHECOURBIERE (H.F.) | Original | Martin |
| POPY F. | FETE DU TRIANON (H.F.) | Original | Martin |
| | PETITE SUITE MODERNE (H.F.) | Original | Martin |
| RELIN A. | IL CASTILLO (H.F.) | Original | Besson |
| SEMLER COLLERY J. | ROMANCE ET MINUETTO (H.) | Original | Transatlantiques |
| THIRY A. | MARIELLE (Overture) (H.F.) | Original | Martin |
| | SYMPHONIETA (H.F.) | Original | Martin |
| | LA COTE AUX FEES (H.F.) | Original | Martin |
| | VAL DES BOIS (H.F.) | Original | Martin |
| TOURNEL | OUVERTURE PROVENCALE (H.F.) | Original | Martin |
| VEVEUX T. | IMPRESSIONS ET IMAGES (H.F.) | Dondeyne | Chappell |
| VILLETTE H. | LES VIKINGS (H.F.) | Original | Martin |
| WAGNER R. | MUSIQUE FUNEBRE (H.F.) | Dondeyne | Martin |

OFFRES D'EMPLOIS

Ville de GIEN (Loiret) cherche menuisier, CAP exigé, horticulteur, CAP exigé, musiciens pratiquant instrument à vent. Ecrire : Mairie de Gien (45500).

Ville d'Oyonnax 01100
ECOLE MUNICIPALE MUSIQUE DANSE, ART DRAMATIQUE
 Ecole agréée.
 Nationalisation demandée.
 935 élèves, 32 professeurs et accompagnateurs
 32 disciplines

APPEL DE CANDIDATURES
 pour un poste à temps complet de **CONSEILLER AUX ETUDES**

I. Définition de l'emploi : le conseiller aux études est un professeur principal qui doit exercer une autorité morale et administrative, être capable de recevoir les parents, les élèves, les professeurs et alléger la tâche du directeur.

II. Prise de fonction : comme stagiaire après concours.

III. Rémunération : échelle indiciaire moyenne entre celles du directeur et des professeurs, indices nationaux - 15 % (423-697).

IV. Conditions de recrutement : concours sur titres et épreuves pédagogiques et techniques. Le détail des épreuves sera précisé aux candidats retenus après examen des dossiers comportant :

- 1) une lettre manuscrite de candidature ;
- 2) un C.V. d'études générales et musicales (avec copie des diplômes ou récompenses obtenus) ;
- 3) un dossier artistique (direction de chorales, d'harmonies, d'ensembles instrumentaux, etc.) ;
- 4) un état des services d'enseignements.

Dossier à envoyer à :
 M. le Directeur
 de l'Ecole municipale,
 2, rue Molière,
 01100 OYONNAX.

PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

| | |
|------------------------------|-------|
| de 1 à 5 lignes..... | 65 F |
| de 6 à 10 lignes..... | 120 F |
| de 11 à 15 lignes..... | 180 F |
| de 16 à 20 lignes..... | 250 F |
| la ligne supplémentaire..... | 6 F |

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises.
 La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

VILLE DE BONNEVAL (Eure-et-Loir), 5.000 habitants, située à 120 km de Paris sur R.N. 10, S.N.C.F., collège, **RECHERCHE PROFESSEUR** pour son Ecole de Musique. Statut du personnel communal à temps complet - Avantages sociaux - Possibilité logement - Indice 267-474. Le professeur devra s'engager à prendre la direction de l'Harmonie Municipale. Candidature et renseignements : Mairie 28800 BONNEVAL - Tél. : (37) 47-21-93.

ATELIER REPARATION INSTRUMENTS A VENT, LYON, cherche ouvrier qualifié pour réparations flûtes, clarinettes, saxos, etc. Bonne situation si références. Ecr. C.V. au journal sous n° 38.

Ville de Saint-Florentin (Yonne) recrute pour son Harmonie municipale, clarinetiste, capable d'enseigner clarinette et saxophone à l'Ecole de Musique.

Possibilité emploi commis ou autre à la Mairie de Saint-Florentin, logement

assuré, envoyer candidature à M. Montandon Henri, Président de l'Harmonie, Adjoint au Maire, mairie de Saint-Florentin (89600).

La Mairie de VIERZON recrute sur concours, pour son école de musique, un professeur de piano à temps complet, 20 h par semaine. Indice 290/570. Candidature à adresser à M. le Maire, Hôtel de Ville, 18100 VIERZON. Renseignements : M. le Directeur, 56, rue du Cavalier, 18100 VIERZON. Tél. : (48) 75-35-49.

OCCASIONS

Vends violon de 1848, véritable Bernardel avec étui de même époque (2 archets à refaire). Prix raisonnable. M. LORENT, 3, place Sarraill, 02500 HIRSON.

A VENDRE : Basse si b COURTOIS 5 pistons, état neuf, JOULET, 43, av. Jean-Jaurès, 89400 MIGENNES.

Vds saxo baryton « Selmer », verni, état neuf, La Grave, avec boîte et support. Prix intéressant. Dervaux, 9, rue des Poinçonniers, 51160 Ay. Tél. : (26) 50-12-32.

VENDS Saxophone alto Mib SELMER. Bon état. Année 1978. Prix intéressant. Tél. : 996-52-51. M. MEYZE.

DIVERS

A VENDRE : 50 casquettes, bon état, prix à débattre. Michel Desroud. Montée du Piâtre, 69730 GENAY - Tél. : (7) 891-48-65.

CHORALE MIXTE 50 membres, bon niv. ch. Chorale équiv. pour rencontre avec concert. Ecrire Chorale de Bellac, 87300 BELLAC.

Nous recherchons tous instruments de musique. Veuillez adresser vos offres par écrit à J. WATMANN, B.P. 375-15, 75768 PARIS, CEDEX 16.

Viennent de paraître :
PIECES POLYPHONIQUES POUR INSTRUMENTS D'ORDONNANCE

(trompette, cor, tromp. basse, clairon, clairon basse) de Michel DELGIUDICE
 Ouvrage adopté par la C.M.F. et la Confédération française des batteries et fanfares chez l'auteur :

19 bis, rue du Cardinal-G. d'Amboise
 37400 AMBOISE

A L'OCCASION DU 75^e ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de son 75^e anniversaire, la Confédération Musicale de France fait frapper une très belle médaille, œuvre d'Hubert Yencesse, Grand Prix de Rome.

Le prix unitaire de cette médaille en bronze, d'un diamètre de 72 mm, a été fixé à 95 francs.

De nombreuses fédérations nous ont déjà passé leur commande, mais il reste encore quelques fédérations qui n'ont pas répondu à notre appel.

Nous vous demandons instamment de ne plus tarder à nous adresser vos commandes, afin que nous puissions vous remettre ces médailles avant le Congrès de mars 1981.

Manifestations 1981

CONGRES

16-17 mai
 28-27 septembre
 24 mai
 31 mai

LA GRAND-COMBE (Gard)
 PLOBSHEIM (Bas-Rhin)
 PONCIN (Ain)
 SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS (Vienne)
 ANNECY (Haute-Savoie)
 BOURG-SAINT-MAURICE (Savoie)
 BOURG-DE-PEAGE (Drôme)
 BONNEVILLE (Haute-Savoie)

Congrès de la Fédération du Midi
 Congrès de l'Association des chorales d'Alsace
 Congrès de l'Union départementale de l'Ain
 Congrès

Congrès de la fédération du sud-est
 Congrès de l'Union départementale de la Savoie
 Congrès de l'Union départementale de la Drôme
 Congrès de l'Union départementale de la Haute-Savoie

M. René PORTES, 16, place Saint-Jean, 34500 BEZIERS
 M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR
 M. Jacques BALIVET, 01450 MERIGNAT
 M. Robert DHUMEAU, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT

Fédération du sud-est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
 M. Maurice ADAM « l'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS
 M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE
 M. Paul DELZANT, 53, rue Carnot, 74000 ANNECY

CONCOURS

2 mai
 6 mai

VIRE (Calvados)
 MULHOUSE (Haut-Rhin)

Concours national toutes formations
 33^e Concours de chant scolaire de Mulhouse

13 mai

STRASBOURG (Haut-Rhin)

33^e Concours de chant choral de Strasbourg

23-24 mai

MONTLUÇON (ALLIER)

Concours national pour harmonie fanfares et batteries fanfares

6-7 juin

SAINT-ETIENNE (Loire)

Concours national d'accordéons

13-14 juin

LA ROCHELLE (Charente-Maritime)

Concours international harmonies, fanfares, batteries fanfares et groupes divers
 Concours de batteries fanfares organisé pour le 50^e anniversaire de l'indépendance

21 juin

CHIRASSIMONT (Loire)

Concours de batteries fanfares. Réservé aux batteries fanfares, toutes divisions, du département de Saône-et-Loire et de ses départements limitrophes

5 juillet

SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE (Saône-et-Loire)

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME, square de la Résistance, 14500 VIRE
 M. J.-P. MOSER, 36, rue Anna-Schoen, 68200 MULHOUSE
 Délai d'inscription : 15 mars 1981
 M. J.-L. WEBER, 3, rue de Barr, 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
 Délai d'inscription : 20 mars 1981
 M. Gilbert MAILLARD, 17, avenue de la République, 03100 MONTLUÇON

M. Bernard ALBAYNAC, 47, rue Antoine-Durafour, 42100 SAINT-ETIENNE
 Tél. : (77) 25-03-47
 HARMONIE MUNICIPALE, B.P. 70, 17003 LA ROCHELLE CEDEX
 Tél. : (46) 41-53-80
 M. Roger DEMOLIERE, chez Pirote, 42144 CHIRASSIMONT

M. Jean BONIN, 71260 SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE

FESTIVALS

17 mai

LA GRAND-COMBE (Gard)

Festival de musique
 9^e Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar et environs

17 mai

COLMAR (Haut-Rhin)

Mairie de la Grand-Combe, 30110
 M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR
 Délai d'inscription : 30 avril 1981

17 mai

LENCLOTRE (Vienne)

Festival juniors
 Festival départemental de la Savoie

17 mai

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)

M. Robert DHUMEAU, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT
 M. Auguste BOZON, 46, avenue du Mont-Cenis, 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

17 mai

VILLERS (Loire)

Festival de musique
 Festival de chant choral de la jeunesse de Haguenau et environs

20 mai

HAGUENAU (Bas-Rhin)

3^e Animation de chant choral de Strasbourg

23 mai

STRASBOURG (Bas-Rhin)

Festival international de musique populaire

24 mai

SOMMEDIÈUE (Meuse)

M. André DENIS, président, Villers, 42460 CUINZIER
 M. Marcel FENNINGER, Maison de la culture, 67500 HAGUENAU
 M. Gérard FOLTZ, 3, rue du Falkenstein, 67800 BISCHHEIM
 M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, Sommedieu, 53320 DIEUE-SUR-MEUSE

23-24 mai

MONTLUÇON (Allier)

Festival de musique, Fête fédérale de la F.S.M. du Centre

23-24 mai

L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée)

Festival du centenaire de l'harmonie municipale

24 mai

MIRAMBEAU (Charente-Maritime)

Festival de l'harmonie départementale

31 mai

SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS (Vienne)

Festival de musique

M. Gilbert MAILLARD, 17, avenue de la République, 03100 MONTLUÇON
 M. J. MADY, lotissement de la Baie, 85460 L'AIGUILLON-SUR-MER
 M. Rémy JULLIEN, 17150 LE PUY-MIRAMBEAU
 M. Robert DHUMEAU, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT

7 juin

PONS (Charente-Maritime)

Festival de musique

21 juin

SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)

Festival de musique

M. CHAYLADE, président de la Symphonie, 17800 PONS
 M. Guy GAZON, chez M. Guillon, 17240 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE

28 juin

MIRAMBEAU (Charente-Maritime)

Festival du centenaire de la société

15 août

ILE-DE-RE (Charente-Maritime)

Festival annuel réservé aux sociétés de l'île

M. Raymond DANTIGNY, commissaire général, 2, rue Pierre Dan, 77300 FONTAINEBLEAU. Tél. : 422-40-11
 M. Georges MOYRAND, « Charrières », 24000 TRELISSAC

14 juin

FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne)

Festival départemental

14 juin

TRELISSAC (Dordogne)

Festival musique et majorettes de l'Union des sociétés musicales de la Dordogne, organisé par la Jeunesse musicale trélassacoise

5 juillet

CHATEAUNEUF (Charente)

Festival de musique et majorettes

M. PARDoux, Le Petit-Bourghieux, 16120 CHATEAUNEUF

5 juillet

CHAMBON (Charente-Maritime)

Festival

M. René MARCHAND, président, Chambon, 17290 AIGREFEUILLE

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37

Issy-les-Moulineaux, par son théâtre, a acquis une tradition musicale

Image de la musique à travers les âges

Historique

Le théâtre municipal fut construit en 1932, projet audacieux à l'époque mais qui n'a rempli réellement sa vocation que sous l'impulsion de son précédent maire, Raymond Ménand. Si nous avons la chance d'avoir Théâtre et Conservatoire réunis dans le même lieu, nous le devons à l'architecte du moment, Maître Chapey, qui a conçu le bâtiment.

Cependant un Centre Culturel étant en construction dans le Centre Ville, le Conservatoire déménagera dans deux ans environ; ceci permettra une extension des activités du Théâtre.

De nombreuses transformations ont déjà été opérées: amélioration du confort, de la décoration, visibilité, audibilité, réaménagement technique et scénique matériel intérieur. La grande salle actuelle peut accueillir 1.200 personnes.

Tradition musicale à Issy-les-Moulineaux

Le lyrique a acquis une place de choix. De nombreuses opérettes, opéra-comique, opéra ont été joués ces dernières années devant une salle comble, citons, entre autres: «Manon», «Carmen», «les Saltimbanques», «le Chantre de Mexico», «le Prince de Madrid», «Mireille», «le Pays du sourire», etc.

Evolution

Les concerts donnés au Théâtre se sont décentralisés: l'église Saint-Etienne du XVII^e siècle, restaurée récemment, présente un cadre tout à fait apte à accueillir des concerts spirituels; son acoustique excellente a permis en 1977 d'écouter «le Requiem» de Faure, «le Roi David» en 1976, «le Gloria» de Vivaldi et «le Messie» de Haendel, en 1977, «le Requiem» de Mozart, en 1978, «le Requiem» de Verdi, en 1979, «la 9^e Symphonie» de Beethoven, en 1980.

Publics

En dehors des séances normales des spectacles supplémentaires sont offerts aux personnes âgées de la Commune ainsi qu'aux enfants des écoles.

Rétrospective de certaines activités du Théâtre

L'Orchestre Symphonique des Hauts-de-Seine sous la baguette de Pierre Gabard, très connu dans toute l'île-de-France. Créé en novembre 1975, quatre-vingts musiciens ont travaillé avec de nombreuses chorales, telle que la Chorale d'Elisabeth Brasseur.

L'Orchestre de variétés, sous la direction de Nicolai Vovard, anime les soirées musicales.

L'Orchestre des Gardiens de la Paix se produit une à deux fois par an (soixante-dix musiciens).

Orchestres amateurs:

Ensemble Arménien: cinq Isséens qui assurent bals et mariages à la demande (le chanteur parle quatre langues), Pascal Essayan, 33, rue de l'Égalité, Issy-les-Moulineaux. Tél.: 645-37-08.

Orchestre Jazz de la M.J.C. (Maison pour tous): dix jeunes, surtout jazz 1930, 31, boulevard Gambetta. Tél.: 642-67-28.

Rétrospective des spectacles et concerts

Lyrique: «le Barbier de Séville», «la Tosca», «Vienne chante et danse», «Pas sur la bouche», «la Belle de Cadix», «la Fille du tambour major», «le Tsarevitch», «le Vaisseau fantôme», «Pailasse et la Hallebarde», «Madelaine Butterfly», «Faust», «l'Annonce faite à Marie», etc.

Concerts: sous la direction de Pierre Dervaux et Georges Sebastian.

Variétés: Compagnons de la Chanson, Ménestrels, Serge Lama, Yves Lecoq, Rika

Zarai, Yves Duthel, Jean Ferrat, Gérard Lenorman, Coluche, Julien Clerc, Chants et Danses de Grèce.

Cinéma: films de Connaissance du Monde, une fois par mois en deux séances chaque fois, Tibet, Népal, Norvège, etc.

Théâtre Amateur

Une compagnie théâtrale «l'Intime» donne des spectacles de qualité depuis 1899. Signalons entre autres: «la Mégère apprivoisée», de Shakespeare, «Broadway», «le Bourgeois gentilhomme», etc.

Ouverture vers l'extérieur

Les Gilles de Frameries (Belgique)

Groupe Folklorique traditionnel de la région de Mons (Belgique).

Originalité: leur costume d'apparat avec des chapeaux garnis de vastes plumes. Groupe de danses et musique qui anime les fêtes publiques régionales.

Se déplacent pour la première fois à Issy-les-Mouli-

neaux, dans le cadre de l'échange culturel, pour la Fête de l'Été (juin 1978).

ECHANGES

Folklore Bavarois

Dans le cadre des échanges avec la ville jumelée, Weiden, des jeunes choristes et musiciens, pendant la Fête de l'Été ont exécuté un concert. Également échanges intervilles, cent vingt participants toutes disciplines.

Histoire de la musique en bandes dessinées...

12

JUSQU'AU MOYEN-ÂGE, LES CHANSONS SONT À UNE SEULE VOIX, ET SONT COMPOSÉES À PARTIR D'UNE SEULE LIGNE MÉLODIQUE. AU MOYEN-ÂGE, LES CHOSSES SE COMPLIQUENT, AVEC LA POLYPHONIE, QUI EST L'ART DE SUPERPOSER PLUSIEURS MÉLODIQUES DIFFÉRENTES SUR UN MÊME AIR. AU DÉBUT, LES RÉSULTATS ONT ÉTÉ SURPRENANTS....



RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
 Nickelage - Argenture - Vernis
 Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
 39, rue N.-D.-de-Lorette
 PARIS-9^e
 Fournisseur
 de la Garde Républicaine

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
 pour instruments
 de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
 Anches et becs pour artistes
Tél. : 257-94.40

Éditions Francis Van de Velde
 12 rue Jacob, 75 006 Paris.

guide pratique du chant choral!
 MARCEL CORNELOUP

GUIDE PRATIQUE DU CHANT CHORAL
 par **MARCEL CORNELOUP**
 (Président du mouvement A COEUR JOIE)

Un volume broché
 16,5 x 24 cm : 128 pages
 70 illustrations et schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.
 Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Éditions Francis Van de Velde

Veillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = F

NOM
 PRENOM
 VILLE CODE POSTAL

La mandoline,

par **Didier Le Roux**
Prix d'Excellence C.M.F.

La mandoline, cet instrument à cordes pincées et à plectre, est surtout célèbre comme instrument populaire italien, propre à accompagner des mélodies typiques, ou alors évoque les orchestres à plectres ou « Estudiantinas » éparpillés à travers l'Europe. Et, de ce fait, elle est méprisée, quand elle n'est pas méconnue, par de nombreux professionnels de la musique.

Or, on ignore parfois que des compositeurs aussi illustres que Mozart, Verdi, Schönberg, ont fait appel à elle pour l'orchestration de leurs plus grands chefs-d'œuvre. Nous allons voir les raisons qui ont poussé ces compositeurs et tant d'autres à employer la mandoline dans l'orchestre et les problèmes, dus aux particularités de l'instrument, qu'ils ont rencontrés.

Disons d'abord deux mots sur l'ancêtre de la mandoline, la mandore. Cet instrument, proche, par sa forme, du luth soprano, existe depuis le Moyen Age, mais n'a jamais eu les lettres de noblesse de son cousin le luth. C'était l'instrument des troubadours, voire des mendiants ; à la Renaissance, il accompagnait les danses populaires ou aristocratiques, et il est probable qu'il faisait parfois partie des ensembles instrumentaux assez hétéroclites de cette époque. Sur ce point cependant, nous ne pouvons nous appuyer que sur les tableaux de l'époque, les documents écrits et les tablatures étant très rares.

À l'ère baroque, la mandore est peu à peu tombée en désuétude, sauf en Italie, où elle s'est transformée pour donner la mandoline lombarde (à six cordes, pincées avec les doigts ou avec un plectre) qui a également disparu de nos jours, et la mandoline napolitaine (à quatre cordes doubles accordées comme celles du violon et pincées avec un plectre) qui est celle en usage de nos jours (1).

Les concertis pour mandoline

Au début du XVIII^e siècle, le développement du style concertant a engendré des musiciens désireux de sortir la mandoline de la médiocrité, et ils choisirent la forme musicale qui leur permettait de mettre en valeur également leur instrument et leur propre virtuosité : le concerto. Sodi (en 1713) et Leone furent parmi les premiers à jouer des concertis pour mandoline (probablement de leur composition) et à faire découvrir ce timbre nouveau au public londonien et parisien (2).

Cependant, hormis les concertis de Vivaldi, nous ne possédons guère de partitions antérieures à 1760. Entre ce moment et le début du siècle suivant, la mandoline a certainement bénéficié d'une grande vogue, puisque des dizaines, peut-être même des centaines de pièces pour ou avec mandoline (musique de chambre, concertis, sinfonie) ont été tout récemment sorties des bibliothèques européennes.

Inclure la mandoline dans l'orchestre posait certainement des problèmes aux compositeurs. Les ensembles de l'époque se limitaient aux instruments à cordes et au continuo (3) et ne comprenaient guère qu'une dizaine de musiciens ; néanmoins, le déséquilibre sonore entre le soliste et l'orchestre était toujours sensible, d'autant plus que la mandoline elle-même avait un timbre plus grêle qu'à notre époque, étant montée de cordes en boyau, pin-

cées par une plume d'oiseau (actuellement, les cordes sont en acier et le plectre en écaille). Les compositeurs de concertis, qui interprétaient souvent eux-mêmes leurs œuvres, tournaient la difficulté en accompagnant la mandoline par la basse continue seule (violoncelle et clavecin), ou un ou deux violons solistes. Du point de vue sonorité, le concerto était alors réduit à une alternance de tutti d'orchestre et de musique de chambre pour mandoline avec accompagnement.

Le deuxième problème auquel étaient confrontés les compositeurs était dû à l'impossibilité pour la mandoline de tenir longtemps un son. Dans les mouvements lents, la partie de mandoline se déployait alors en arpegges (concerto en ut majeur de Vivaldi) ou en une ligne mélodique très ornée et tortueuse. Jamais on n'employait le trémolo, cette technique caractéristique de la mandoline, qui consistait à imprimer au plectre un va-et-vient continu, produisant justement l'effet d'un tremblement. Ce jeu était considéré comme vulgaire par les maîtres (4). Il était utilisé à la rigueur comme ornement, ou d'une manière très localisée.

Il faut également parler des « sinfonie » pour orchestre avec mandoline. À considérer les quelques partitions que nous avons (5), cette forme était très proche du concerto, mais certainement plus musicale en ce sens qu'elle n'était pas à proprement parler une œuvre pour soliste : la mandoline était opposée aux instruments à archet à certains moments et variait la sonorité de l'ensemble, sans aucune recherche de virtuosité. C'est donc un premier pas vers l'utilisation de la mandoline en tant qu'instrument intégré à l'orchestre.

Poursuivant dans cette voie, il faut noter l'existence d'une ouverture (6) en trois mouvements de Niccolò Piccini (1728-1800, un des meilleurs compositeurs d'opéra italien de l'époque), d'une facture très curieuse : l'instrumentation comprend deux mandolines, deux hautbois, deux trompettes, deux cors, alto obligé et basse. Les hautbois complètent les mandolines, les trompettes et les cors réalisent l'harmonie et l'alto double la basse sauf pendant un solo. Le mouvement médian (lent) supprime les instruments à vent. Les mandolines sont traitées en instruments principaux, mais pas en instruments concertants. Peut-être même s'agissait-il d'un orchestre où les violons étaient remplacés par des mandolines. Il existe en effet une œuvre de Sacchini (1730-1786, également connu pour ses opéras) intitulée « concerto per violini, o sia mandolini, oboe, e viola, e corni, e

basso » à laquelle il manque malheureusement la partie principale (7).

Les parties de mandolines sont écrites de manière à ce qu'elles puissent rivaliser avec les instruments aux sonorités les plus éclatantes, ce qui peut paraître une gageure, et que seul un musicien connaissant parfaitement les instruments pouvait réaliser. Nous ne savons pas s'il s'agit d'expériences isolées, ou si cette formation était plus courante qu'on ne le pense.

Il faut citer également le concerto de Vivaldi joignant à deux mandolines (lombardes), deux flûtes, deux « salmoe » (instruments à vent probablement à anche simple), deux violons « en trompette marine » (la trompette marine était un grand instrument à cordes rudimentaire — les violons étaient probablement munis d'une sourdine pour imiter son timbre nasillard), deux théorbes (instrument de la famille du luth à deux manches ; le deuxième était monté de cordes accordées selon la tonalité, qui servaient de basses) et un violoncelle à un orchestre à cordes. Cette merveilleuse combinaison est restée unique dans l'histoire de la musique. Le second mouvement fait jouer les mandolines à l'unisson avec l'orchestre, créant ainsi une sonorité très fluide.

Au début du XIX^e siècle, Hummel et Hoffmann ont écrit des concertis pour mandoline, qui, bien qu'utilisant un orchestre plus complet, se rapprochent des concertis du XVIII^e siècle en ce qui concerne le rôle de la mandoline. Il n'existe pas, à ma connaissance, d'œuvre concertante pour mandoline écrite par des musiciens de l'école contemporaine.

La mandoline dans l'orchestre lyrique

À l'opposé des auteurs de concertis, de nombreux compositeurs, et parmi les plus grands, ont introduit la mandoline dans l'orchestration de leurs opéras, notamment pour accompagner les sérénades. Citons Haendel, Vivaldi, Grétry, Paisiello, Mozart, Verdi et plusieurs auteurs contemporains.

• La mandoline, élément de couleur locale

Les compositeurs qui ont employé l'instrument dans leurs opéras, n'ont pas toujours pensé à l'Italie. Haendel, dans son oratorio « Alexander Balus » (1748), fait jouer une mandoline lombarde à l'unisson avec une harpe (8) pour évoquer la « lyre d'or » pincée par Apollon (air : « Hark, hark ; he strikes the golden lyre »). Il faut se rappeler qu'à cette époque l'orchestre était visible du public, notamment dans les oratorios. La présence de ces deux instruments devait produire un effet exotique certain. Avec son talent habituel, Haendel écrit pour la mandoline une partie en imitation du chant, qui se termine par un solo dont la virtuosité n'est pas absente.

Dans son chef-d'œuvre *Otello*, Verdi fait accompagner le chœur du peuple de Chypre par des mandolines (en fait, le livret parle de « Guzla », instrument populaire chypriote), des guitares et des cornemuses. Il va sans dire que pour ne pas être écrasés par le chant, les instrumentistes doivent être nombreux sur scène. Le livret de l'opéra (« l'agile mandola ne accompagna il suon ») incitait Verdi à utiliser la mandoline et il l'a fait d'une manière magistrale, bien que certains virtuoses sembleraient regretter qu'il n'ait pas écrit un concerto pour mandoline et chœur (on peut lire en 1923 : « l'effetto non è notevole, in

questo furono concordi i migliori critici d'arte »).

• La mandoline dans les sérénades

Mais c'est surtout comme instrument de sérénade amoureuse que la mandoline est utilisée dans les opéras. Pourquoi la mandoline est-elle inséparable du Don Juan ? C'est probablement une assimilation par les Italiens du rôle de luth (qui était pratiquement le seul instrument à accompagner les chansons pendant la Renaissance) ou même de la guitare espagnole. Il fallait au séducteur un instrument facile à porter (donc petit) et capable d'égrener quelques accords.

La plus célèbre sérénade avec mandoline est certainement celle que Mozart a écrite pour la *canzonetta*, « Deh ! Vieni alla finestra », de son opéra *Don Giovanni*. Don Juan chante sous la fenêtre de la servante d'Elvire et s'accompagne d'une mandoline (lombarde, selon Pisani) qui fait entendre une ligne mélodique continue, et par les cordes en *pizzicato*. C'est d'ailleurs l'instrumentation retenue dans la plupart des sérénades, car elle permet à la mandoline de ressortir au mieux. C'est le directeur de l'opéra de Prague, Kucharz, aussi excellent mandoliniste qui a joué cette sérénade le jour de la première, sous la baguette de Mozart.

Parmi les nombreux autres compositeurs ayant employé cet instrument du XVIII^e siècle, citons Grétry (1741-1830, musicien d'origine belge, compositeur du roi de France), dans son opéra-comique, *l'Amant jaloux* (1778) (« Tandis que tout sommeille »), il utilise deux mandolines qui jouent certaines notes en trémolo (chose assez rare à l'époque) et qui doublent plus ou moins le chant : il faut aussi mentionner Paisiello (1740-1816), avec son *Barbier de Séville*, qui, dans la sérénade, « Vous l'ordonnez : je me ferai connaître », utilise la mandoline. Celle-ci joue entre chaque couplet un intermédiaire demandant chaque fois plus de virtuosité. L'instrumentation comporte des cordes, des clarinettes et des cors.

Bizet a écrit un opéra-comique posthume peu connu : *Don Procopio*, où il emploie la mandoline et la guitare, le reste de l'instrumentation étant réduit à deux cors anglais, et Massenet, dans *Chérubin*, fait jouer des mandolines, des guitares et une flûte sur scène.

Au début du XX^e siècle, la mandoline est occasionnellement introduite dans certains opéras-comiques, opérettes, pantomimes, etc., surtout en Italie (*Histoire d'un Pierrot*, de Costa ; *Noël de Pierrot*, de Monti ; *Le Donne curiose*, de Wolf-Ferrari).

• La mandoline, instrument au timbre spécifique

Dans l'école contemporaine (musique atonale, dodécaphonique et autre), il faut distinguer deux manières d'employer la mandoline : l'intégration de l'instrument au sein de l'orchestre d'une manière permanente (voir paragraphe suivant), et son emploi localisé, généralement sur scène, pas tant comme instrument de sérénade, mais plutôt comme instrument populaire (à ce titre, il est amené plus souvent à accompagner les chœurs). Parfois, ces deux fonctions se superposent : la mandoline, élément de couleur orchestrale, peut « monter » sur scène pour un moment (*Moïse et Aaron*, de Schönberg). Il est à noter que les compositeurs utilisent généralement les mandolines par paires. Les combinaisons instrumentales sont multiples, les compositeurs se fai-



**TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique

8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN - L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes

Catalogue sur demande

instrument de l'orchestre

sant un devoir d'en imaginer toujours de nouvelles. Par exemple, le compositeur allemand Hans-Werner Henze utilise le trémolo des mandolines pour accompagner des récitatifs non mesurés.

Mais déjà au XVIII^e siècle, des compositeurs avaient pensé à se servir de la mandoline pour son timbre spécifique, sans intention descriptive. Vivaldi, qui fut probablement l'orchestrateur le plus ingénieux de son époque, l'utilise dans un air de son oratorio *Juditha Triumphans* : « Transit aetas, volant anni ». Elle est secondée par les seuls violons en pizzicato. Ici, Vivaldi exprime la pureté, la sérénité, grâce au timbre cristallin de la mandoline lombarde. Un peu plus tard, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, d'autres compositeurs l'introduisirent parmi une instrumentation très fluide (cordes en pizzicato, flûtes...), pour accompagner un air. On peut citer Salieri (*Axur, re d'Ormus*), Naumann (*Achille in Scyro*), Majo (*Astrea Placata*), qui a par ailleurs composé une sonate pour mandoline et basse.

Citons, pour être complet, deux lieder de Mozart, accompagnés à la mandoline (« *Komm, liebe Zither* » et « *Die Zufriedenheit* »).

Certains compositeurs d'opérettes ont utilisé également un ensemble à plectres (mandolines, mandoles, guitares) : Strauss, Lalo.

• Pourquoi la mandoline ?

Cette énumération assez importante amène à se poser la question suivante : pourquoi les compositeurs ont-ils utilisé la mandoline pour accompagner des airs d'opéras, alors que l'instrument est réputé pour avoir une sonorité peu puissante, surtout par rapport à une voix d'opéra, nécessairement forte ? Je pense que cette faible sonorité de la mandoline est compensée par une précision d'attaque et un mordant qui lui permet de ressortir par-dessus des timbres assez purs comme la voix humaine ou la flûte. Par contre, des instruments émettant des vibrations audibles (le violon, le hautbois, etc.) « tuent » le son de la mandoline.

J'ai, par exemple, entendu un pianiste accompagnant ordinairement la sérénade de *Don Juan* être surpris que la mandoline s'entende plus que son instrument par rapport au chant.

Cependant, les compositeurs désireux d'introduire la mandoline dans leurs opéras se sont souvent heurtés à des difficultés pour l'exécution de leur partition, témoin Auber : dans *Fra Diavolo* (1831), le héros prend une mandoline... sans en jouer une seule note. Les metteurs en scène d'aujourd'hui n'ont pas la chance d'avoir à leur disposition, comme Mozart ou Paisiello, des virtuoses connaissant parfaitement l'opéra, et musiciens complets. Heureusement, cette absence n'est pas aussi dramatique qu'à l'époque où Berlioz écrivait (9) :

« La mandoline est aujourd'hui tellement abandonnée, que dans les théâtres où l'on monte *Don Juan*, on est toujours embarrassé pour exécuter ce morceau de la sérénade. Bien qu'au bout de quelques jours d'étude un guitariste ou même un violoniste ordinaire puisse se rendre familier avec le manche de la mandoline, on a si peu de respect en général pour les intentions des grands maîtres, dès qu'il s'agit de déranter en la moindre chose de vieilles habitudes, qu'on se permet partout, et même à l'Opéra (le dernier lieu du monde où l'on devrait prendre une telle liberté), de jouer la partie de mandoline de *Don Juan* sur des violons en piz-

zicato ou sur des guitares. Le timbre de ces instruments n'a point la finesse mordante de celui auquel on le substitue, et Mozart savait bien ce qu'il faisait en choisissant la mandoline pour accompagner l'érotique chanson de son héros. »

Massenet, dans son opéra-comique « Chérubin », prend la peine de préciser « qu'il sera obligatoirement d'avoir un ensemble (au minimum) de six mandolinistes, excellents artistes, et six guitaristes experts ». Verdi ne se montre pas aussi exigeant et prévoit de remplacer les mandolines par deux harpes ; Bizet prévoit de le remplacer par un violon en pizzicato, mais il précise : « Recommandations indispensables pour l'exécution de ce passage difficile : les notes surmontées d'une croix doivent être jouées avec la main gauche et il faut poser l'archet afin de mieux assurer la liberté des doigts. »

Ces exemples montrent qu'à partir d'une certaine époque, les compositeurs ne choisissaient pas la mandoline au hasard, et on sait que les compositeurs actuels sont très précis sur les exigences instrumentales.

Le virtuose Pisani a écrit que la partie d'Otello, qui demande plusieurs exécutants, est « difficilissima ». Or, il n'y a aucune véritable école en France pour cet instrument, aucun conservatoire régional ne l'admet et les virtuoses actuels sont pour une bonne partie autodidactes, et de plus, en France, hormis André Saint-Clivier qui est soliste de l'ensemble intercontemporain de P. Boulez, aucun d'entre eux n'est familiarisé avec la musique contemporaine.

La mandoline dans l'orchestre symphonique

L'orchestre symphonique, tel qu'on le conçoit actuellement, formé à la fin du XVIII^e siècle, et qui s'est constamment développé depuis, n'a adopté que fort tardivement la mandoline. Hormis les deux ouvertures citées dans le premier paragraphe, il faut attendre le début du XX^e siècle pour l'y trouver. Vers la fin du XVIII^e siècle, l'élargissement de la composition de l'orchestre symphonique avait surtout concerné les cuivres (Berlioz, Wagner). Au début du XX^e siècle, on a surtout développé les possibilités des instruments existants, et les instruments nouveaux furent surtout les percussions (dont le piano). Et c'est un peu en tant qu'instrument de percussion que la mandoline va être traitée. En fait, les compositeurs allemands modernes considèrent six groupes d'instruments : les voix, les cordes, les bois, les cuivres, les percussions et les « kurztoninstrumente », les instruments à son court, qui peuvent comprendre le piano, le célesta, la harpe, la mandoline et la guitare (10).

Gustav Mahler (1860-1911), compositeur et chef d'orchestre autrichien, considéré comme le dernier symphoniste romantique fut probablement le premier à employer la mandoline dans le grand orchestre, dans le « *Chant de la terre* », dans sa septième (quatrième mouvement) et dans sa huitième (*Veni Creator*) symphonies. Dans la *Nachtmusik II* (deuxième sérénade nocturne) de la septième symphonie, ainsi que dans le *Chant de la terre*, qui est un cycle de mélodies avec orchestre, il confie généralement à la mandoline la tâche d'accompagner les bois, en renouvelant ainsi leurs timbres d'une manière particulière. Dans la huitième symphonie, il emploie des mandolines conjointement aux percussions.

Je ne sais pas comment Mahler s'est familiarisé avec la mandoline — peut-être est-ce grâce aux orchestres à plectres allemands, nombreux au début du siècle —, toujours est-il qu'il l'utilise d'une manière modeste, mais qui n'en est pas moins irremplaçable. Il est à noter que Mahler, avec Ravel, peut être considéré comme un des meilleurs orchestrateurs du début du siècle.

Dans la même voie que Mahler, Respighi (1879-1936),



Dans la sérénade, la mandoline et la guitare sont souvent considérées comme un seul instrument, dont le premier est la partie aiguë et le second la partie grave. Dans *Moïse et Aaron*, les deux mandolines jouent au second acte, c'est-à-dire pendant la majeure partie de l'opéra (il y a trois actes, mais le dernier ne comporte que quelques phrases : l'opéra est resté inachevé). Elles apparaissent en outre sur scène un moment.

Anton Webern (1883-1945) est le compositeur qui a développé la musique sérielle. C'est dans une de ses œuvres tendant à étendre le principe de la série (en l'appliquant non seulement à la mélodie et aux accords, mais aussi aux nuances et aux timbres), les cinq pièces pour orchestre opus 10, qu'il introduit la mandoline. La troisième pièce utilise le trémolo de la mandoline en superposition à celui des percussions, la quatrième débute avec un solo de mandoline. Pierre Boulez et d'autres compositeurs français emploient aussi parfois la mandoline dans leurs compositions. Parmi les compositeurs actuels étrangers, nous pouvons citer Hans-Werner Henze, qui utilise la mandoline dans l'orchestration de ses opéras (*The Bassarido*, *Il cervo*, *Boulevard Solitude*).

L'introduction de la mandoline dans l'orchestre est donc comme on le voit assez récente. Les compositeurs ont sans doute été arrêtés par la méconnaissance de l'instrument, par sa faible sonorité, et par l'impossibilité de faire durer un son sans l'emploi du trémolo. Néanmoins, l'instrument s'est considérablement développé depuis l'époque romantique : les cordes en métal ont modifié son timbre, mais ont rendu possible le jeu *forte* et *fortissimo*. La plume en écaille plus ferme et plus précise que la plume d'oiseau ont permis aux virtuoses de développer un jeu qui peut atteindre celui du violon en possibilités techniques. D'autre part, la mandoline a un timbre très spécifique que peut remplacer aucun autre instrument. C'est pourquoi, de plus en plus, les compositeurs actuels la redécouvrent.

Une technique sans faille

Mais la musique contemporaine demande des musiciens ayant une technique sans faille, connaissant l'écriture, les conventions d'exécution de cette musique, et accoutumés aux exigences d'un orchestre symphonique. En France, on peut considérer qu'il n'y a qu'un ou deux mandolinistes vraiment compétents, qui sont d'ailleurs autodidactes, puisqu'il n'y a aucune école de haut niveau dans notre pays. Et je pense que c'est cette idée

de compositeur italien de tendance impressionniste, dans son poème symphonique *Fêtes romaines*, confie un thème à la mandoline et Casella (1883-1947) l'utilise pour accompagner un célesta (à quatre mains) imitant une boîte à musique, dans sa « comédie chorégraphique » *Il Convento Veneziano* (Pas des vieilles dames), la mandoline étant associée aux harpes, au xylophone et au glockenspiel.

L'idée d'inclure la mandoline dans l'orchestre sera curieuse-

ment reprise par deux amis de Mahler : Schönberg (1874-1951) et Webern (1883-1945). Arnold Schönberg l'emploie dans sa première œuvre dodécaphonique de grande ampleur (la sérénade op 24 pour clarinette, clarinette basse, mandoline, guitare, violon, alto, violoncelle et voix d'homme grave) et dans l'opéra posthume *Moïse et Aaron*. Ces deux œuvres ont en commune une grande difficulté technique :

Moïse et Aaron (deux mandolines).

« d'amateurisme » qui arrête le plus les compositeurs, et qui fait peut-être hésiter les organisateurs de concert à mettre au programme des pièces comportant des parties de mandoline.

Didier LE ROUX.

(1) Une étude sérieuse de H. Sachs (*Reallexikon der Musikinstrumente*) tendrait cependant à prouver que ce dernier instrument n'a pas de rapport avec son homonyme lombard et serait d'origine arabe ou sud-européenne.

(2) D'après le *Grove's Dictionary of Music and Musicians*. Les partitions sont perdues.

(3) Pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les altos et les contrebasses en étaient généralement absents, ou alors doublaient les violoncelles.

(4) Fouchetti, méthode de mandoline. Bibliothèque nationale. Cu 48.

(5) *Sinfonia* de Tomaso Prota (Bibliothèque nationale L. 2782 - 1-5) et d'Eterardi (Bibliothèque nationale L. 2787 - 1-4), cette dernière incomplète.

(6) Bibliothèque nationale L. 2758.

(7) Bibliothèque nationale D 11 142.

(8) Il est à noter qu'il faudra attendre la dernière décennie de notre siècle pour retrouver cette combinaison harpe et mandoline (H.W. Henze et Petrassi : trios pour mandoline, guitare et harpe).

(9) H. Berlioz : *Traité d'instrumentation et d'orchestration*, chapitre « mandoline ».

(10) Dans *Moïse et Aaron* (deuxième acte), Schönberg emploie souvent ces instruments en groupe, à l'unisson.

ASSURANCES

N'attendez pas pour retourner vos contrats d'assurance

Vous allez recevoir les imprimés pour les nouveaux contrats d'assurances. Nous vous précisons que le folio vert de ces contrats est destiné à la **fédération**, qui doit le conserver. Il n'a donc pas à être envoyé à la C.M.F.

Attention ! N'attendez pas pour envoyer vos contrats, l'assurance doit être souscrite dès le début de l'année.

Tous les contrats d'assurances doivent être retournés à la C.M.F., accompagnés de leur règlement avant le 31 mars, faute de quoi ils ne seront plus recevables.

Lisez bien les clauses du contrat, assurez correctement vos adhérents : il est souvent trop tard pour regretter de n'avoir pas judicieusement choisi la catégorie la plus susceptible de vous convenir.

Nous remercions les fédérations de nous retourner les bulletins d'assurances non utilisés.

Deux erreurs d'impression se sont glissées dans le libellé des polices d'assurances (voir feuille blanche) :

En première page de la police, la prime fixe de responsabilité civile est fixée à 1 F, et la prime pour les dommages aux instruments à 1,25 F. En troisième page, par erreur, on a indiqué le montant de la prime de responsabilité civile à 0,65 F, et celui de la prime pour dommages aux instruments à 1 F. Nous vous précisons que les **sommes qui sont valables pour l'année 1981 sont celles données sur la première page du contrat** et vous prions de ne pas tenir compte des prix erronés mentionnés dans le corps de la police.

Musique et peinture au Salon de Paris 1980

Existe-t-il entre la peinture, la musique, la poésie, l'architecture, l'affiche, la gravure, le cinéma et tous les autres arts une affinité, une réciprocité, une sorte de tronc commun ? A cette question fondamentale que se posait dès 1947 l'esthéticien Etienne Souriau, « Le Salon de Paris, Correspondance des Arts » tente d'apporter une réponse nouvelle et positive.

Oui, les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Oui, il y a des « affinités électives » entre un tableau et un sonnet, une cathédrale et une symphonie, un violoniste et un peintre.

Cette rencontre privilégiée entre le peintre Flaure et le violoniste Szeryng a eu lieu lors du premier Salon de Paris, le 24 juin 1980 : lorsque Henryk Szeryng a joué Bach, Mozart et

Beethoven sur son Stradivarius, Flaure a peint sur son chevalet les sortilèges de l'archet magique, la féerie des doigts enchantés, le prodigieux ballet de ses gestes arachnéens.

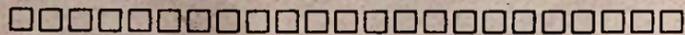
Le résultat en est devant vous. Ce portrait d'Henryk Szeryng peint par Flaure est remis par M. le Recteur Pierre Tabatoni à Henryk Szeryng dans les grands salons des Universités de Paris, au cours de la cérémonie de ce soir, devant un parterre des plus hautes personnalités du monde de l'art, de la culture et de la communication qui se sont réunis pour saluer la jeune gloire du mariage symbiotique de la musique et de la peinture préjudant à la sytagme de tous les autres arts à laquelle on pourra assister en novembre 1981, quand le second « Salon de Paris, Correspondance des Arts » rouvrira ses portes.

Principales expositions de Flaure

- 1964 : Paris, Galerie Henquez.
- 1965 : Paris, Galerie Lauriston.
- 1966 : Paris, Galerie des Arts, Montréal, Galerie des Arts français.
- 1967 : Cherbourg, Galerie du Casino, Londres, Whitehall Gallery, Utrecht, De Kuyf Centrum.
- 1971 : Meudon, Centre Culturel.
- 1972 : Paris, La Belle Epoque.
- 1973 : Abidjan, Galerie de l'Hôtel Ivoire.
- 1975 : Paris, Galerie André Weil, Angoulême, Musée de la Ville, Tours-Montbazou, Château d'Artigny.
- 1977 : Meudon, Centre Culturel, Saint-Paul-de-Vence, Mas d'Artigny, Cannes, Galerie du Drap d'Or.
- 1979 : Genève, Galerie Diffusion, Perouge, Maison des Princes, Paris, Galerie Claude Jory, Dakar.

Principales distinctions

- 1958 : Mention Terre et Cosmos (dessin), Galerie Charpentier.
 - 1964 : médaille aux Artistes Français.
 - 1965 : Prix des Jeunes, U.F.P., Prix des Jeunes, Salon d'Ivry, Prix Charlier, Salon de Boulogne. Médaille du Salon de Taverny.
 - 1966 : Prix du Syndicat d'Initiative de Cherbourg, Prix de la Mouffetard, Paris.
 - 1974 : Prix populiste, Paris.
 - 1975 : Prix du Portrait, Meudon.
 - 1976 : Médaille d'Or, Chinon.
- Participation à tous les grands Salons de Peinture entre 1962 et 1970. Achats officiels. Collections privées.



H.M.M.O.

60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

VOUS PROPOSE
UNE SELECTION
DE GRANDS SUCCES
pour

ORCHESTRE D'HARMONIE

| | |
|---|----------|
| STORMY WEATHER (2)..... | 60,00 F |
| HELLO DOLLY (2/3)..... | 60,00 F |
| DESAFINADO (2/3)..... | 64,00 F |
| FLY ME TO THE MOON (2)..... | 64,00 F |
| FEELINGS (3)..... | 117,00 F |
| LET IT BE (2/3)..... | 96,00 F |
| SEPTEMBER SONG (3)..... | 120,00 F |
| MUPPET SHOW THEME (3)..... | 111,00 F |
| YESTERDAY (2/3)..... | 96,00 F |
| HOMMAGE A LOUIS AMSTRONG (2/3)..... | 175,00 F |
| TENDERLY (3)..... | 100,00 F |
| BOYS FROM LIVERPOOL (4)..... | 210,00 F |
| BILLY JOEL EN CONCERT (4)..... | 240,00 F |
| GERSHWIN EN CONCERT (3)..... | 192,50 F |
| GLENN MILLER EN CONCERT (3/4)..... | 300,00 F |
| DUKE ELLINGTON EN CONCERT (4/5)..... | 300,00 F |
| STAN KENTON EN CONCERT (4/5)..... | 300,00 F |
| BENNY GOODMAN EN CONCERT (5)..... | 300,00 F |
| MICHEL LEGRAND EN CONCERT (3/4)..... | 250,00 F |
| COLE PORTER EN CONCERT (3/4)..... | 245,00 F |
| LA MUSIQUE DE CH. CHAPLIN (3/4)..... | 210,00 F |
| ON THE TRAIL (3/4)..... | 157,50 F |
| TOUTE LA PLUIE QUI TOMBE SUR MOI (2/3)..... | 90,00 F |
| BACHARACH ET DAVID, pot pourri, n° 1 (3)... | 210,00 F |
| BACHARACH ET DAVID, pot pourri, n° 2 (3)... | 210,00 F |
| GUERRE DES ETOILES (5)..... | 240,00 F |
| STAR TREK (3/4)..... | 180,00 F |
| T.V. POLICE MEDLEY (4/5)..... | 245,00 F |
| JALOUSIE (4/5)..... | 175,00 F |
| HOMMAGE A IRVING BERLIN (4/5)..... | 288,00 F |
| LA PANTHERE ROSE (3)..... | 144,00 F |
| BASIN STREET BLUES (2/3)..... | 111,00 F |

NOUVEAUTÉS

| | |
|-------------------------------------|----------|
| LE TROU NOIR (3/4)..... | 180,00 F |
| L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (4/5)..... | 280,00 F |
| FAME (3/4)..... | 231,00 F |
| SUPERMAN SUITE (4)..... | 262,50 F |
| RICHARD RODGERS EN CONCERT (4)..... | 245,00 F |

Envoi de nos catalogues accompagnés de documents sonores sur simple demande. Ne pas oublier d'indiquer le genre qui vous intéresse particulièrement. Sans cette précision, votre demande ne serait pas prise en considération. Cinq rubriques existantes : 1) Harmonie ; 2) Orchestre à cordes et Orchestre symphonique ; 3) Orchestre de jazz et Variétés (petite et grande formations) ; 4) Ensembles divers ; 5) Chorales.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION
60, rue Racine, 59100 Roubaix

HENRYK SZERYNG

Henryk Szeryng est considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands violonistes de notre époque. Né tout près de la maison natale de Chopin, à Zelazowa Wola, il prit des leçons de piano avec sa mère, à l'âge de cinq ans, mais préféra bientôt le violon. Deux années plus tard Huberman l'entendit dans le concerto de Mendelssohn et insista auprès de ses parents pour que l'envoyer étudier à Berlin avec Carl Flesch.

A treize ans il donna ses premiers concerts publics à Varsovie, Bucarest, Vienne et Paris. Deux années plus tard il joua avec Bruno Walter le concerto de Beethoven à Varsovie. Il fut par la suite décoré du mérite culturel par la Reine Mère de Roumanie.

Szeryng poursuivit ses études au Conservatoire de Paris avec Gabriel Bouillon et Nadia Boulanger. Il en sortit en 1937 avec le premier prix et la fierté de représenter l'école française du violon.

A la déclaration de la guerre, en 1939, il se présenta comme volontaire dans l'Armée Polonaise en France et donna plus de trois cents concerts dans les camps et

hospitaux des unités polonaises, françaises, anglaises, américaines et canadiennes. C'est cette expérience qui lui fit comprendre la force unificatrice et pacifiante de la musique. Comme officier de liaison et traducteur - interprète du premier Ministre le Général Sikorski, il chercha un refuge pour plus de quatre mille Polonais, des malades et des enfants pour la plupart. Enchanté de l'accueil généreux que leur réserva le Mexique, il y retourna après la guerre pour devenir citoyen mexicain et accepta de diriger l'enseignement du violon à l'Université Nationale de Mexico.

Nommé en 1956 ambassadeur de bonne volonté du Mexique, Szeryng voyage à travers le monde avec un passeport diplomatique, faisant apprécier la culture de son pays d'adoption. Reconnu pour son interprétation des œuvres des grands compositeurs, il fit le vœu de présenter chaque saison au public une nouvelle œuvre pour violon et orchestre. C'est ainsi qu'il fit connaître les compositions de Manuel Ponce, Racine Fricker, Camargo Guar-

nieri, Rodolfo Halffter, Jean Martinon, Benjamin Lees, Carlos Chavez, J. Carrillo et Haubenstein-Ramati. C'est à lui que l'on doit d'avoir sorti de l'ombre le concerto pour violon de Schumann. Pour ses nombreux enregistrements, Szeryng a remporté six fois le Grand Prix du disque.

Le gouvernement mexicain a récemment confié à Henryk Szeryng les fonctions de conseiller musical spécial de la délégation permanente du Mexique à l'U.N.E.S.C.O.

Les compositeurs contemporains, les jeunes musiciens et les Œuvres de Bienfaisance bénéficient constamment de son appui enthousiaste, et il est l'ami des plus illustres artistes de notre génération.

Henryk Szeryng est non seulement un brillant interprète de tous les répertoires, mais aussi un grand connaisseur des principales cultures musicales et autres de notre globe. Il aime à dire que la musique est un des facteurs principaux pour promouvoir la compréhension et la fraternité mutuelles entre les peuples.

DEMARCHES POUR POSTULER (1) UNE AFFECTATION DANS UNE MUSIQUE MILITAIRE

| ROLE DE LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL | ECHÉANCES | ROLE DU POSTULANT | INCORPORATION POUR AUDITION |
|--|------------------------------|--|---------------------------------------|
| DETERMINER L'APTITUDE AU SERVICE <ul style="list-style-type: none"> • CONVOQUER • SÉLECTIONNER | — 4/5 mois | <ul style="list-style-type: none"> • Demander une ATTESTATION à son président de société • La remettre à l'officier orienteur du centre de sélection | ASSURÉE |
| PRÉPARER L'APPEL <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">DENOMBRER LA RESSOURCE</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">ÉVALUER LA RESSOURCE</div> | — 90 jours — 60 jours | <p>En cas de sélection tardive,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adresser l'ATTESTATION au bureau du service national compétent... | |
| REPARTIR LA RESSOURCE <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">DISTRIBUER LES EFFECTIFS ENTRE LES FORMATIONS</div> | — 45 jours — 30 jours | <p>Dans les meilleurs délais</p> | INCERTAINE |
| APPELER <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">ÉDITER ET ENVOYER LES ORDRES D'APPEL</div> | — 15 jours | <ul style="list-style-type: none"> • Rejoindre le corps incorporateur aux dates et heures fixées | IMPOSSIBLE |
| ROLE DU GÉNÉRAL CDT DE RÉGION | | 0 | 1^{er} jour de l'appel |
| INCORPORER LES MUSICIENS <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">AUDITIONNER</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">PRONONCER L'AFFECTATION DE L'AUDITION CONFORMÉ AU RÉSULTAT</div> | | <ul style="list-style-type: none"> • Exécuter le morceau proposé • Rejoindre son unité d'affectation | X |

(1) L'affectation définitive d'une recrue dans une formation musicale militaire dépendra exclusivement du résultat de son audition par le chef de musique régional après incorporation.

• Lorsque vous nous adressez un règlement par contrat d'assurances, nous vous remercions de bien vouloir inscrire sur le contrat le numéro du chèque et le nom de l'organisme payeur.

• Beaucoup de Fédérations nous font des versements multiples sur un même chèque. S'il vous est plus facile de ne créer qu'un seul chèque se rapportant à plusieurs règlements, nous vous remercions de l'accompagner d'un bordereau détaillé, dont vous trouverez le modèle dans notre journal d'octobre 1979.

• Nous vous rappelons que les contrats d'assurances doivent être retournés à la Confédération Musicale de France, accompagnés de leur règle-

ment, AVANT le 31 MARS 1981. Le folio vert des contrats est destiné à la Fédération, qui doit le conserver.

• Nous reproduisons ci-dessous un extrait de la lettre que nous adresse M. Jacques Filleul, Directeur Artistique de l'Orchestre Symphonique de Lyon-Villeurbanne.

« ... Il y a très longtemps que notre orchestre est adhérent à la C.M.F., et reçoit le journal, en plusieurs exemplaires. Je le trouve d'ailleurs fort intéressant, et je tiens à féliciter et remercier ses rédacteurs : il s'y trouve toujours, à côté des informations utiles concernant la vie de la Confédération, des articles de fond très documentés, que je recueille très souvent pour m'en servir dans mon enseigne-

ment, car, Agrégé d'Education Musicale et Docteur en Musicologie, je suis enseignant à l'Université Lyon II... »

• Une belle perspective de rencontre Franco-Allemande. Nos jeunes amis musiciens allemands seraient très intéressés par une prise de contact avec les jeunes musiciens et musiciennes appartenant à la Confédération Musicale de France.

Pour cette raison, il leur est une joie d'inviter vingt-cinq jeunes à un programme de rencontre pour la jeunesse française et allemande qui aura lieu en 1981 dans leur maison, à Kürnbach.

Ce programme prend place dans le cadre d'une longue amitié liant la France et l'Alle-

tagne, et nos amis allemands considèrent qu'une telle manifestation est très importante.

Les dates proposées pour la rencontre se situent pendant la semaine du 16 au 22 août 1981.

Nous remercions les jeunes musiciens intéressés d'envoyer leur candidature dès que possible au siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.

• Examens fédéraux flûte à bec soprano. Degré préparatoire 2 : le morceau choisi, « Danceries », de Pierre Pabon, étant épuisé, il est remplacé par « Invocation à la nature », recueil Brocéliande, de Romain Worschech, édité chez Combre. (Finir à la troi-

sième mesure de la septième ligne.)

• Nous avons adressé, le 22 décembre 1980, une circulaire aux Présidents de Fédération, concernant les morceaux imposés en cor ou alto Mib pour les examens fédéraux 1981.

Or, nous nous sommes aperçus qu'une erreur dactylographique a fait indiquer, dans le niveau moyen 1, Robert Clérissé, comme auteur des « Variations brèves » (sur un chant scout). En fait, il faut lire Berthelot, et non Clérissé.

Nous prions les Présidents de Fédération de bien vouloir ne pas nous tenir rigueur de cette erreur involontaire.

CIRCULAIRE RELATIVE AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES SOUS-CHEFS DE MUSIQUE EN 1981

I. — Un concours sur épreuves pour le recrutement de sous-chefs de musique de deuxième classe sera organisé à Paris, du 2 au 13 mars 1981, par le Commandement des Ecoles de l'Armée de Terre.

Le nombre de places offertes fera l'objet d'un arrêté qui sera publié au Journal officiel.

II. — Les conditions de candidature, la composition et l'acheminement des dossiers de candidature font l'objet des articles 38 à 40 de l'instruction de référence.

III. — Le calendrier et le programme limitatif des épreuves du concours figurent en annexes I et II. Les modalités pratiques détaillées concernant le

déroulement des épreuves seront précisées ultérieurement.

IV. — Des communiqués seront, à la diligence des Généraux commandants de région militaire, publiés dans la presse régionale et dans les revues spécialisées pour l'information des candidats civils.

Les communiqués devront rappeler les dispositions essentielles de la présente circulaire, ainsi que les modalités de recrutement et de l'organisation du concours.

Le Général VARENNE
Adjoint au Général Commandant les Ecoles de l'Armée de Terre.

ANNEXE I

CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES SOUS-CHEFS DE MUSIQUE EN 1981

| Dates | Heures | Epreuve | Lieu |
|-------------------------------|---------------------------------------|---|---|
| I. — ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ | | | |
| Lundi 2 mars | 8 h 00 à 17 h 00 | Harmonie (basse donnée) | C.M.M.A.T. |
| Mardi 3 mars | 8 h 00 à 17 h 00 | Harmonie (chant donné) | C.M.M.A.T. |
| Mercredi 4 mars | 9 h 00 à 11 h 00 | Culture générale | C.M.M.A.T. |
| Jeudi 5 mars | 8 h 00 à 20 h 00 | Orchestration | C.M.M.A.T. |
| II. — ÉPREUVES D'ADMISSION | | | |
| Mardi 10 mars | 14 h 00 à 18 h 00 | Epreuves instrumentales | Salle de musique de l'air |
| Mercredi 11 mars | 8 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 18 h 00 | Culture musicale Aptitude générale | Salle de musique de l'air |
| Jeudi 12 mars | 8 h 00 à 12 h 00 | Direction d'orchestre | Salle de musique de l'air |
| Vendredi 13 mars | 8 h 00 à 10 h 00 10 h 30 à 12 h 30 | Epreuve physique (marche) Commandement d'une musique | Environs de Rueil-Malmaison C.M.M.A.T. |

ANNEXE II

PROGRAMME LIMITATIF DES ÉPREUVES DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES SOUS-CHEFS DE MUSIQUE EN 1981

I. — ÉPREUVE DE CULTURE MUSICALE

11. Histoire de la musique :
— la musique au XX^e siècle.

12. Analyse d'une œuvre :

- Prélude et Fugue en Mib mineur (premier cahier), de J.-S. Bach.
- Sonate (premier mouvement) pour piano et violon, de M. Ravel.
- 3^e Symphonie (premier mouvement), de Beethoven.
- Final du Quatuor à cordes, de Claude Debussy.

- Requiem allemand (deuxième morceau - Sib mineur), de Brahms.
- Le Trouvère (quatrième acte, deuxième tableau), (piano et chant), de Verdi.

II. — ÉPREUVE DE DIRECTION D'ORCHESTRE

- Œuvre : A. Glorious Day.
- Auteur : A. Roussel.
- Éditeur : Durand.

III. — ÉPREUVE INSTRUMENTALE

| Instruments | Œuvres | Auteurs | Éditeurs |
|----------------------|---------------------------------------|-------------------|------------------|
| Flûte | Prélude pour la Flûte de Jade | Ch. CHAYNES | Leduc |
| Hautbois | Libre | A. ROIZEMBLAT | Choudens |
| Basson | Sarabande et Cortège | H. DUTILLEUX | Leduc |
| Clarinete | Trois pièces pour Clarinete solo | STRAVINSKY | Chester |
| Saxophone | Sonate bucolique | H. SAUGET | Leduc |
| Trompette | Intrada | A. HONEGGER | Salabert |
| Cornet | Romance et Tarentelle | J. SEMLER-COLLERY | Max Eschig |
| Cor | Villanelle | P. DUKAS | Durand |
| Trombone | Largo et Toccata | HOUDY | Leduc |
| Tuba | Prélude et Allegro | J. CHARPENTIER | Leduc |
| Contrebasse à cordes | 1 ^{er} Mouvement du Concerto | S. LANCEN | Transatlantiques |

CONSORTIUM MUSICAL EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. : 824-89-24

Trompette (ou cornet)

R. BOUCHE et J. ROBERT
Le trompettiste. Méthode pratique (français, anglais, allemand)
P. POLLON
La trompette classique en trois volumes

VOLUME A

| | |
|---------------------------|--------------------|
| Andante | Alex CHEVILLARD |
| En fredonnant | R. SCHUMANN |
| Amusement | K. CZERNY |
| L'homme au sable | J. BRAHMS |
| Air | M. GRETRY |
| L'orgue de Barbarie | P. TCHAIKOWSKY |
| Lied | H. PURCELL |
| Phaëton | J.-B. LULLY |
| Souvenir | K. CZERNY |
| Ecossaise n° 1 | L. van BEETHOVEN |
| Sarabande | C. de CHAMBONNIERE |
| Andante | F. KULHAU |
| Berceuse | J. BRAHMS |
| Simple | G. GURLITT |
| Le Garçon courageux | G. GURLITT |
| Gaîté | N. VACCAI |
| Sérénité | W.-A. MOZART |
| Joie | J. BRAHMS |
| Menuet | G.-Ph. TELEMANN |
| Sarabande | J.-Ph. RAMEAU |
| Ariette | M. GRETRY |
| Menuet | H. PURCELL |
| Petite danse | K. CZERNY |
| Andantino | A. DIABELLI |
| Ecossaise n° 2 | L. van BEETHOVEN |
| Chant villageois | R. SCHUMANN |
| Petite marche | P. TCHAIKOWSKY |

VOLUME B

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| Le petit rien | Fr. COUPERIN |
| Vieille chanson française | P. TCHAIKOWSKY |
| Menuet | G.-F. HAENDEL |
| Méridienne | K. CZERNY |
| Polonaise | M. GRETRY |
| Allegro | A.-W. MOZART |
| Trumpet Tune | H. PURCELL |
| La Folette | L. CAIX-D'HERVELOIS |
| Chanson italienne | P. TCHAIKOWSKY |
| Le refrain des vendangeurs | C. GURLITT |
| Menuet | J.-S. BACH |
| Marche militaire | R. SCHUMANN |
| Fanfare de Diane | Fr. COUPERIN |
| Glissons sur l'eau | J.-F. BURGMULLER |
| Ariette | J.-B. CRAMER |
| Bal champêtre | C. GURLITT |
| Menuet | J.-B. LULLY |
| En promenade | N.-J. HULLMANDEL |
| Petite bourrée | Fr. COUPERIN |
| Le cavalier sauvage | R. SCHUMANN |
| Romance | L. van BEETHOVEN |
| Marche | J.-S. BACH |
| Mazurka | P. TCHAIKOWSKY |

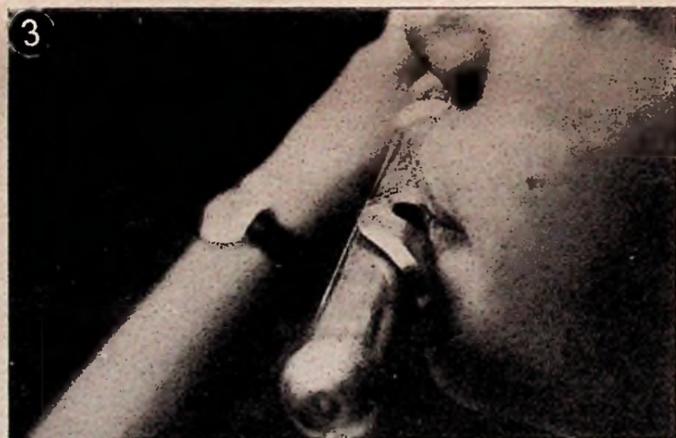
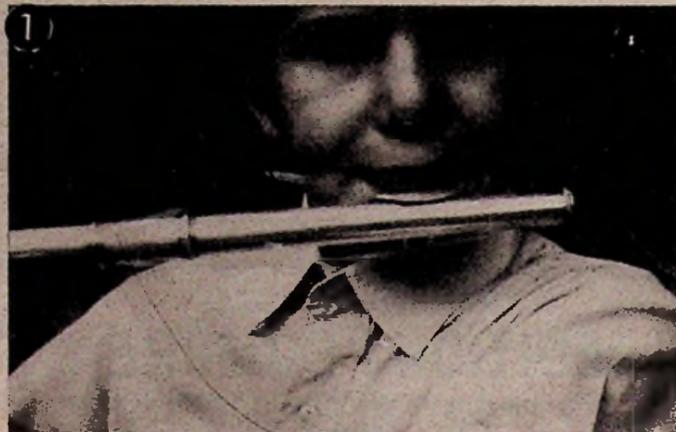
VOLUME C

| | |
|---------------------------|-----------------|
| Menuet | J.-Ph. RAMEAU |
| Réverie | R. SCHUMANN |
| Ave Maria | Ch. GOUNOD |
| La villageoise | J.-H. FIOCCO |
| Valse | J. BRAHMS |
| Souvenir | F. MENDELSSOHN |
| Sérénade | F. SCHUBERT |
| Une larme | M. MOUSSORGSKY |
| Musette | J.-S. BACH |
| Largo | G.-F. HAENDEL |
| Andante | F.-J. HAYDN |
| La coquette | J.-Fr. DANDRIEU |
| Tango | J. ALBENIZ |
| Polonaise | J.-S. BACH |
| Rigaudon | L.-Cl. DAQUIN |
| Adagio | F. ALBINONI |
| Bourrée | G.-F. HAENDEL |
| Tristesse | Fr. CHOPIN |
| Chanson napolitaine | P. TCHAIKOWSKY |
| Vivace | G.-Ph. TELEMANN |

La flûte

par Albert Ehrmann

• Suite de la première page



tion, la contraction augmente le diamètre transverse du thorax ; celle des scalènes projette le sternum en avant et augmente le diamètre vertical (les scalènes sont trois muscles pairs en forme de triangles qui s'étendent de la nuque aux côtes ; la contraction de ces trois muscles élève les premières côtes et contribue à l'inspiration). Il en résulte un agrandissement de la cage thoracique ; les alvéoles pulmonaires se dilatent en même temps que le thorax. Il y a également la contraction des muscles abdominaux. Le diaphragme est un muscle plat s'insérant en arrière aux vertèbres lombaires, en avant à l'extrémité inférieure du sternum, sur les côtes, aux six dernières côtes et à leurs cartilages. Muscle inspirateur, sa contraction fait disparaître la convexité thoracique et en augmente la capacité. Souvent les élèves d'instruments à vent n'inspirent qu'insuffisamment, n'utilisant qu'une partie de leurs poumons. Avant l'attaque du son, il est nécessaire de prendre une forte respiration. L'étude d'un instrument à vent et surtout de la flûte est une excellente gymnastique respiratoire. L'inspiration doit être silencieuse. Il ne faut jamais lever les épaules, mais faire attention, en jouant, à ne pas gonfler les joues. L'expiration se fait en tenant compte du dessin musical.

Emission des sons

La flûte donnant trois registres : grave, médium, aigu, il est nécessaire de connaître comment ces sons s'obtiennent. C'est la direction du souffle dans le trou de l'embouchure qui détermine la hauteur des sons. Pour les sons graves, le souffle est dirigé verticalement. Plus on descend dans le grave, plus on doit tirer les lèvres (voir photo n° 1). Pour le médium, le souffle est dirigé dans le milieu de l'embouchure, horizontalement. Pour l'aigu, les lèvres sont très rapprochées et ne laissent passer le souffle que par un petit trou pour effleurer le biseau de l'embouchure (photo n° 2).

Avant l'exercice avec la flûte, le contrôle peut être fait en dirigeant le souffle sur le dos de la main que l'on place à plat au-dessous du menton ; il est facile de se rendre compte de sa direction en ramenant ou en tirant les lèvres. Au début des études, l'élève apprend à faire sortir un son en se servant simplement de la tête de l'instrument.

La pureté du son est obtenue si tout le souffle va dans le trou de la plaque de l'embouchure. La lèvre inférieure ne doit couvrir qu'un tiers du trou de l'embouchure (photo n° 3). Si la lèvre couvre davantage, le son ne porte pas, on dit alors que le son est « couvert ». Une expérience consiste à jouer dans une pièce, 1° un son couvert, 2° un son découvert. Dans le premier cas, le son une fois terminé, n'a plus de résonance ; dans le second cas, le son continue à se propager après l'arrêt de l'émission.

Il ne faut pas confondre la chaleur du son avec le « vibrato », ce dernier est un artifice qui n'ajoute rien à la musicalité. Je tiens à rappeler ce qui a été écrit sur cette question dans la méthode Taffanel-Gaubert : « Chez Bach, comme chez tous les grands maîtres classiques, l'exécutant doit observer la plus rigoureuse simplicité. On s'y interdira donc absolument le vibrato ou chevrottement, artifice qu'il faut laisser aux instrumentistes médiocres, aux musiciens inférieurs. »... « C'est seulement la pureté de la ligne, par le charme et la profondeur du sentiment, par la sincérité d'une émotion jaillie du cœur même, que l'on peut s'élever jusque aux sommets du style idéal suprême, auquel doit tendre le véritable artiste. »

Dans les instruments à vent, certaines notes ont besoin d'être corrigées légèrement, les sons étant

trop haut ou trop bas ; dès le début des études il sera bon de tenir compte des indications données à ce sujet.

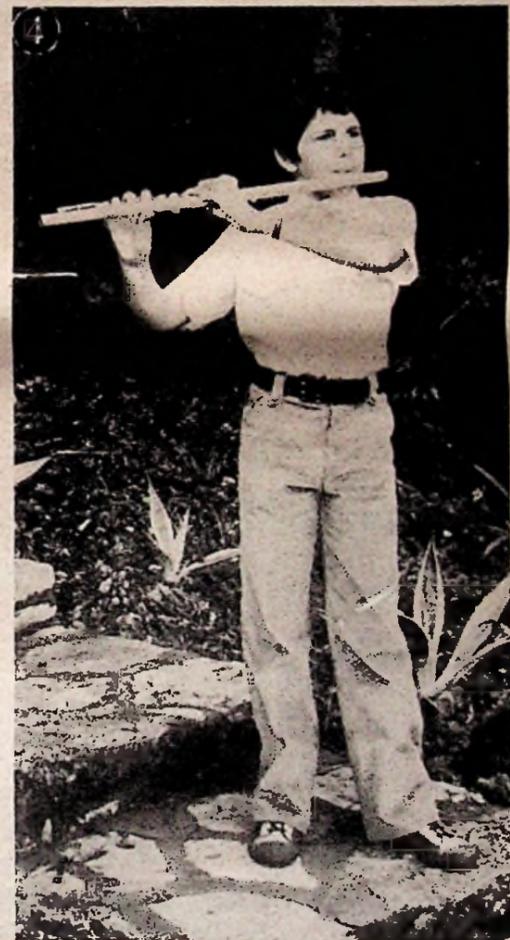
Pour l'attaque du son, les lèvres doivent être rapprochées en laissant un petit espace. On place la langue derrière le maxillaire inférieur, puis on la lance rapidement derrière les lèvres en prononçant la syllabe « tu » sans dureté. Pour commencer on peut faire le petit exercice suivant : mettre sur le bout de la langue une petite boulette de papier, le « tu » doit envoyer la boulette à distance. Une fois que les sons sortent bien, on s'exerce à les tenir plus longtemps.

Les dons physiques de l'élève ont une grande importance : le menton proéminent, la dentition bonne et régulière facilitent l'étude de la flûte.

La tenue correcte du flûtiste consiste à avoir le corps droit, la jambe gauche en avant, la tête légèrement penchée à droite et formant l'équerre avec la flûte (photo n° 4).

Le répertoire de la flûte est très important. En plus des œuvres classiques, il s'est enrichi aujourd'hui de nombreux morceaux écrits par des compositeurs contemporains, en particulier à l'occasion des concours du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

(Voir page 13.)



QUELQUES NOUVEAUTES FACILES POUR LA FLUTE

| | |
|--|-------|
| <i>Flûte et piano :</i> | |
| Beney. PETITS CONCERTS RECREATIFS | 35,70 |
| Berthelot. FEUILLETS D'ALBUM, trois pièces brèves | 32,10 |
| Bozza. CINQ CHANSONS SUR DES THEMES JAPONAIS | 32,10 |
| Dautremer. PREMIERE AUDACE | 16,70 |
| <i>Holslein. CHANSONS DE FLUTE, en quatre cahiers :</i> | |
| 1 ^{er} cahier. Chanson d'aube - Chanson d'amour - Chanson courtoise .. | 32,10 |
| 2 ^e cahier. Chanson épique - Chanson rieuse - Chanson funèbre | 32,10 |
| 3 ^e cahier. Chanson gaillarde - Chanson violente - Chanson satirique .. | 32,10 |
| 4 ^e cahier. Chanson de chasse - Chanson de danse - Chanson de toile .. | 32,10 |
| Paubon. CANTILENE | 16,70 |
| <i>Flûte seule :</i> | |
| Guiot. DIALECTOLOGIE | 16,70 |
| Rieunier. ANTIENNE (ou pour flûte et clarinette) | 28,90 |
| Vachey. NEUF CROQUIS FACILES, chaque | 13,50 |
| 1. Romance - 2. Farandole - 3. Gavotte - 4. Vieille Chanson - | |
| 5. Marche solennelle - 6. Villageoise - 7. Air classique - 8. Valse - | |
| 9. Chaconne. | |
| Zannettovich. RIMEMBRENZA | 16,70 |
| <i>Flûte et guitare :</i> | |
| Blavet (de). HUIT PIECES (Castet) | 47,80 |
| Delavigne. LES FLEURS (Castet) | 21,20 |
| Kaiser. RITOURNELLE | 28,90 |
| Telemann. NEUF CANONS MELODIEUX (Castet) | 52,40 |
| <i>Flûte et harpe :</i> | |
| Sagnier. PETITE SUITE ARMORICAINE sur des thèmes authentiques .. | 28,90 |

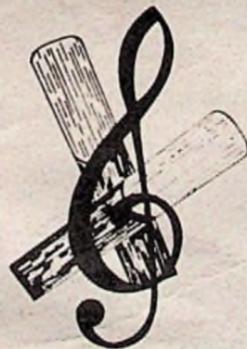
Représentation des Editions Hamelle, Heugel, Sikorski, Theodore Presser

Catalogue complet sur demande

A. LEDUC 175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01. 296-89-11

Ets M.A.R.C.A. Pichard et C^o

Manufacture d'Anches et Roseaux de la Côte d'Azur



Roseaux bruts et préfabriqués
ANCHES simples et doubles
« RIVIERA Golden Cane »
Coupe Anches « CORDIER »
Accessoires - Instruments
REPARATIONS
Bec BOBBY DUKOFF U.S.A.

Atelier et bureau : Qt Le Grand-Plan, 83190 OLLIOULES
Tél. : (94) 63-04-84

Correspondant à PARIS : MAJOR PIGALE, 3, rue Duperré
Tél. : 874-75-24

LISTE DES PROFESSEURS DE FLUTE AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS

| | |
|-------------|-----------|
| TAFFANEL | 1893-1908 |
| HENNEBAINS | 1908-1914 |
| LAFLEURANCE | 1914-1918 |
| GAUBERT | 1919-1941 |
| MOYSE | 1928-1940 |
| CORSET | 1945-1948 |
| CRUNELLE | 1942-1966 |
| RAMPAL | 1969 |
| MARION | 1978 |

faites
abonner
vos sociétés !

Morceaux imposés aux concours de fin d'année au Conservatoire National Supérieur de Paris

- | | |
|--|--|
| 1898 : G. Faure : Fantaisie. | 1950 : A. Pepin : Impromptu. |
| 1899 : A. Duvernoy : Concertino. | 1951 : Szalowski : Concertino. |
| 1900 : Demersman : 6° solo. | 1952 : O. Messiaen : Le Merle noir. |
| 1901 : L. Ganne : Andante et Scherzo. | 1953 : J. Dupont : Aulos. |
| 1902 : C. Chaminade : Concertino en Ré. | 1954 : J. Rueff : Dityque. |
| 1903 : A. Perilhou : Ballade en sol mineur. | 1955 : R. Boutry : Concertino. |
| 1904 : G. Enesco : Cantabile et Presto. | 1956 : R. Gallois Montbrun : Divertissement. |
| 1905 : L. Ganne : Andante et Scherzo. | 1957 : F. J. Brun : Pastorale d'Arcadie. |
| 1906 : Ph. Gaubert : Nocturne et Allegro Scherzando. | 1958 : Noël Gallon : Improvisation et ronde (avec cadence). |
| 1907 : P. Taffanel : Andante, Pastoral et Scherzettino. | 1959 : M. Poot : Légende. |
| 1908 : H. Busser : Prélude et Scherzo. | 1960 : a) R. Casadessus : Fantaisie. b) A. Roussel : Pan (extrait de joueurs de flûte.) |
| 1909 : J. Mouquet : Eglouge. | 1961 : Luigi Cortese : Introduction et allegro. |
| 1910 : A. Perilhou : Ballade en sol mineur. | 1962 : Ch. Chaynes : Variations sur un Tanka. |
| 1911 : A. Georges : A la Kasbah. | 1963 : P. Petit : Petite suite. |
| 1912 : L. Moreau : Dans la forêt enchantée. | 1964 : T. Aubin : Concertino dell' Amicizia. |
| 1913 : G. Huré : Fantaisie. | 1965 : G. Hugon : Sonate (Larghetto et final.) |
| 1914 : A. Casella : Sicilienne et Burlesque. | 1966 : C. Pascal : Sonate brève en deux mouvements. |
| 1915 : H. Busser : Sicilienne. | 1967 : J. Hubeau : Idylle. |
| 1916 : G. Faure : Fantaisie. | 1968 : G. Keller : Chant de Parthenope. |
| 1917 : A. Bachelet : Promenade et Danse nocturne. | 1969 : J. Bondon : Mouvement chorégraphique. |
| 1918 : Mozart : 1 ^{er} mouvement du Concerto en ré, cad. Taffanel. | 1970 : Mozart : Concerto en sol majeur (1 ^{er} mouvement sans cadence). Merlet : Chaconne. |
| 1919 : H. Busser : Thème varié. | 1971 : Mozart : Andante en ut. K. Anh : Rondo en ré. |
| 1920 : Ph. Gaubert : Fantaisie. | 1972 : J.S. Bach : Partita en la mineur (mvt 2, 3, 4). Charpentier : Esquisse. |
| 1921 : G. Enesco : Cantabile et Presto. | 1973 : Mozart : Concerto en sol majeur (mvt 2 et 3). Bernaud : Cantate et danse. |
| 1922 : L. Aubert : Introduction et Allegro. | 1974 : Mozart : Concerto en ré majeur. Th. Brenet : Pantomime. |
| 1923 : Ph. Gaubert : Nocturne et Allegro Scherzando. | 1975 : Paganini : 20 ^o caprice pour flûte seule. Pleyel : Concerto en ut (mvt. 2 et 3). |
| 1924 : Marc Delmas : Incantation et danse. | 1976 : Mozart : Concerto en sol (1 ^{er} mvt). Nigg : Pièce pour flûte. |
| 1925 : G. Faure : Fantaisie. | 1977 : Andersen : Etude de concert op. 15 n° 3. Devienne : Concerto n° 7 en mi mineur (2 ^e et 3 ^e mvt). |
| 1926 : Max d'Ollone : Solo de concours. | 1978 : J.-S. Bach : Partita en la mineur (3 ^e et 4 ^e mvt). Prokofiev : Sonate en ré majeur op. 94, final. |
| 1927 : G. Grovlez : Romance et Scherzo. | M. Constant : 9 pièces pour flûte. |
| 1928 : Ph. Gaubert : Ballade. | 1979 : Romberg : Concerto op. 30 (2 ^e et 3 ^e mvt). P. Petit : Quinze. |
| 1929 : Mozart : 1 ^{er} mouvement du Concerto en ré, cad. Taffanel. | 1980 : Mozart : Andante et rondeau K. 315, cad. J.-P. Rampal. J. Kasterede : Ciels. |
| 1930 : Langer : Concert. | |
| 1931 : J. Mazellier : Divertissement Pastoral. | |
| 1932 : Ph. Gaubert : Fantaisie. | |
| 1933 : H. Busser : Andaluca. | |
| 1934 : J. Ibert : Final du Concerto. | |
| 1935 : Mozart : Concerto en sol, cad. Taffanel. | |
| 1936 : M. Le Boucher : Ode à Marsyas. | |
| 1937 : H. Busser : Prélude et Scherzo. | |
| 1938 : Mozart : Concerto en ré, cad. Taffanel. | |
| 1939 : L. Ganne : Andante et Scherzo. | |
| 1940 : G. Enesco : Cantabile et Presto. | |
| 1941 : Ph. Gaubert : Fantaisie. | |
| 1942 : E. Bozza : Agrestide. | |
| 1943 : H. Dutilleul : Sonatine. | |
| 1944 : A. Jolivet : Chant de Linos. | |
| 1945 : H. Tomasi : Concertino en mi majeur. | |
| 1946 : P. Sancan : Sonatine. | |
| 1947 : Martelli : Concerstück. | |
| 1948 : F. J. Brun : Andante et Scherzo. | |
| 1949 : E. Passani : Concerto. | |

Habib Hassan Touma

La musique est un phénomène humain universel, et donc, elle est écoutée, goûtée et comprise dans le monde entier. Cependant, on peut difficilement dire qu'elle est un langage universel, car il y a sur notre planète autant de musiques que de cultures. Pour comprendre et apprécier les musiques des cultures autres que la sienne propre, il faut les mêmes efforts que pour apprendre la cuisine d'un autre pays ou les langues étrangères. La musique est un moyen de communication non verbal employé par les membres d'une même culture. Une culture musicale peut se définir d'un point de vue historique, empirique ou musicologique. La musicologie caractérise la musique par son système tonal, son organisation rythmique-temporelle, sa structure mélodique, ses instruments, ses formes — tant vocales qu'instrumentales — composées et improvisées, et enfin, par les événements sociaux auxquels elle est associée. Dans toute culture musicale, soit l'un de ces éléments caractéristiques — ou plusieurs — prédomine, soit il est négligé. D'un point de vue général, toutes les cultures musicales du monde se caractérisent d'abord par la prédominance de l'élément mélodique, du son, ou de l'élément rythmique ; l'analyse des cultures musicales prises individuellement permet de conclure que les mêmes caractéristiques s'appliquent à chacun d'entre elles.

La pureté des cultures musicales, condition essentielle de l'identité de la musique non occidentale des années 80

La pureté d'une culture musicale est fonction du degré d'incorruptibilité de ses éléments principaux ainsi que de la volonté de ses membres de préserver leur identité musicale. Toutefois, l'importation et l'exportation de culture entre pays riches et pays pauvres favorisent une déformation de l'identité musicale dans le monde, déformation résultant directement ou indirectement du colonialisme culturel. Ce colonialisme peut être actif, c'est-à-dire que les pays puissants exportent leur culture et l'imposent aux pays faibles, à tous les niveaux et de différentes façons ; il peut aussi être passif, et se traduit alors par l'importation de la culture des pays puissants par les pays faibles. Dans le colonialisme actif comme dans le colonialisme passif, le processus de déformation culturelle est largement déterminé par des facteurs économiques et psychologiques, et dans le colonialisme passif, il aboutit indubitablement au suicide. Qui donc a le devoir d'endiguer ces changements destructeurs ? C'est là une responsabilité qui repose entre les mains des autorités culturelles ; celles-ci ont en effet à maîtriser les changements qui affectent leur culture et à pré-

server ainsi son identité musicale. Mais toute action dans ce sens peut être classée dans une échelle de stratégies et de tactiques que seuls les pouvoirs législatif et exécutif d'un pays peuvent élaborer.

Il est tout aussi faux de penser que l'on peut faire évoluer une culture musicale en important des éléments qui lui sont étrangers, que de croire sans discrimination aucune à l'enrichissement interculturel. Le développement d'une culture musicale ne doit pas nécessairement conduire à la distorsion de l'identité musicale. C'est l'homme lui-même qui est responsable de ce développement : le musicien, celui qui fabrique les instruments, le professeur de musique, le critique musical, le compositeur, le musicologue, l'interprète-compositeur. Ce sont eux qui ont pour tâche de développer les connaissances esthétiques qui caractérisent leur propre culture musicale. Mais aucun d'entre eux ne peut remplir correctement cette tâche s'il n'est pas soutenu moralement et matériellement par le gouvernement.

(Le Monde de la Musique (UNESCO) avec l'aimable autorisation de M. Habib Hassan Touma.)

UN CHOIX DE METHODES ET ETUDES POUR FLUTE

METHODES

Taffanel-Gaubert.
Altes-Caratge
Damare.
Enseignement complet de la Flûte : Marcel Moyse.
Paubon.

ETUDES

18 Exercices Bergiguier.
24 Petites études Andersen-Heriché.
18 Studien Andersen.
24 Instructives Andersen.
24 Techniques Andersen.
24 Caprices Boehm.
24 Grandes Etudes Andersen.
24 Etudes de virtuosité Andersen.
Neun Grosse Künstler Studien Leonardo de Lorenzo.
Etudes de virtuosité François-Julien Brun.
24 Studien Rudolf Tillmetz.
Acht Stücke Hindemith.

SOURCES

Encyclopédie de la Musique (Edition Pasquelle.)
La Musique (Larousse.)
Encyclopédie de la musique pour instruments à vent de G. Gogerat.
Histoire de la Flûte : Roger Galleras.



Une réalisation
des EDITIONS HEUGEL
représentées exclusivement
par ALPHONSE LEDUC

Plus de 500 titres groupés en 6 collections :

- AM STRAM GRAM, pièces vocales et instrumentales pour groupes d'enfants.
- PER CANTARE E SONARE, pour voix et instruments.
- DUOS ET TRIO DE LA RENAISSANCE, pour voix égales ou mixtes convenant aux instruments.
- LE CONCERT INSTRUMENTAL, partitions originales pour flûtes à bec, guitare, cuivres, cordes, etc.
- CHANSONS DE NOTRE TEMPS, chansons populaires contemporaines pour voix égales et voix mixtes.
- A PLUSIEURS VOIX, chœurs à voix égales et voix mixtes, ainsi que les CAHIERS DE PLEIN JEU, 25 cahiers de musique pour flûte à bec, de musique ancienne ou contemporaine pour voix et petits ensembles.

Demandez le catalogue Plein Jeu

aux Editions ALPHONSE LEDUC, 175, rue Saint-Honoré,
75040 PARIS CEDEX 01 - Tél. : 296-89-11

Les Editions Libellule

16, RUE PAUL FÉVAL - 75 - PARIS 18^e
TÉL. 606.52.79

ŒUVRES POUR FLUTE DE GUY CLAUDE LUYPAERTS

Grand Prix de Composition et Premier Prix de Flûte (classe de J.P. RAMPAL) du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

CONCERTO N° 2 pour Flûte et Orchestre de Chambre (commande de l'Etat), créé en 1979 par le soliste Maxence LARRIEU à l'Académie de Nice.

CONCERTO N° 3 pour Flûte et Ensemble d'Instruments à Vent sera créé le 18 janvier 1981 en l'Eglise Saint-Louis des Invalides, avec l'Ensemble d'Instruments à Vent de la Police Nationale.
Soliste : Guy-Claude LUYPAERTS.

QUATRE DANSES DANS LE STYLE ROUMAIN pour Piccolo et Orchestre d'Harmonie, créées le 24 novembre 1980 à l'UNESCO et enregistrées sur Disque LIBELLULE 3005 par la Musique de la Police Nationale sous la direction de Pierre BIGOT.
Soliste : Guy-Claude LUYPAERTS.

Toucy



Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos sociétés

et la chance qui est offerte à chacun de leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable temple de la musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN
Président

de la Commission de Toucy

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES POUR 1981

Nous avons établi un calendrier prévisionnel des stages pour 1981. Ces stages ne pourront avoir lieu que si nous arrivons à un nombre d'au moins soixante-dix participants par stage. Nous vous encourageons vivement à suivre l'exemple des Fédérations du Centre, de Normandie et de l'Yonne, qui organisent elles-mêmes leur stage, et nous sommes à votre disposition pour vous renseigner dans ce sens.

Tous renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : (1) 878-39-42.

N.B. Des modifications pourront être apportées quant aux dates et aux disciplines mentionnées dans ce programme :

- du 16.02 au 22.02 : Stage de l'Orchestre Junior de la Nièvre ;
- du 24.02 au 02.03 : Stage d'accordéon ;
- du 03.03 au 09.03 : Stage de Batteries Fanfares ;
- du 10.03 au 20.03 : Stage de Chant Choral ;
- du 21.03 au 30.03 : Stage de Perfectionnement en instruments (cuivres) ;
- du 01.04 au 10.04 : Stage du Conservatoire de Tours ;
- du 14.04 au 21.04 : Stage de trombone ;
- du 22.04 au 28.04 : Stage de danse ;
- du 30.04 au 04.05 : Stage de solfège et instruments ;
- du 06.05 au 13.05 : Stage de majorettes ;
- du 15.05 au 25.05 : Stage d'harmonie et d'analyse musicale ;
- du 26.05 au 01.06 : Stage de perfectionnement en instruments ;
- du 05.06 au 09.06 : Stage de guitare ;
- du 10.06 au 18.06 : Stage international ;
- du 19.06 au 27.06 : Stage international ;
- du 04.07 au 10.07 : Stage de clarinette ;
- du 15.07 au 20.07 : Stage de la Fédération de l'Yonne ;
- du 21.07 au 31.07 : Stage de la Fédération de Normandie ;
- du 03.08 au 14.08 : Stage d'instruments à cordes, dirigé par le Président André Amellér ;
- du 15.08 au 27.08 : Stage d'accordéon ;
- du 30.08 au 05.09 : Stage de danse Jean Serry ;
- du 12.09 au 19.09 : Stage de la Fédération de l'Yonne.

• La C.M.F. se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de soixante-dix participants n'est pas atteint.

Merci !

Ce chèque est destiné à notre Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy.

Le Président de l'Accordéon Club s'est excusé de la modicité de son don, mais nous tenons à l'en remercier chaleureusement, en souhaitant que beaucoup de sociétés, à l'issue de leurs manifestations, renouvellent un tel geste, qui nous permettra d'accorder des bourses à des jeunes de nos lointaines fédérations.

M. Jean Julien, Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Bourgogne, nous a fait parvenir un chèque de 288 francs, qui lui a été remis par le Président de l'Accordéon Club Nivernais.

Nous vous rappelons les deux stages exceptionnels qui auront lieu au Centre national de Promotion musicale Albert-Ehrmann, en 1981 :

- du 14 au 21 avril : stage de trombone, dirigé par le Quatuor de Trombones de Paris ;
- du 3 au 14 août : stage d'instruments à cordes, dirigé par le président André Amellér.

Vous trouverez toutes les précisions sur ces stages dans nos journaux de novembre et décembre 1980.

N'hésitez pas à vous adresser au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 878-39-42, si vous désirez des renseignements complémentaires.



Toucy doit devenir le véritable temple de la musique populaire. Pour cela, il faut le faire vivre !



UN STAGE EXCEPTIONNEL EN 1981

Au cours de la première quinzaine d'août 1981, une classe d'orchestre sera programmée au Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann de Toucy, pour les cordes, violon, alto, violoncelle, contrebasse, tous degrés à partir d'élémentaire.

La classe d'orchestre sera dirigée par André Amellér qui acceptera deux stagiaires pour la préparation à la direction d'orchestre.

Durant cette première quinzaine d'août, sera programmé un stage de harpe chromatique et de harpe celtique.

Professeur : Mme Françoise Lefebvre, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

Ce stage de harpe est valable pour tous les degrés.

Egalement, un stage de guitare est assuré par M. Jean Perdreau, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

Le nombre de places dans chaque division sera limité.

D'ores et déjà, les musiciens intéressés peuvent entrer en contact avec le siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. : 878-39-42, où tous renseignements concernant ce stage exceptionnel leur seront fournis.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

AISNE

Hirson

Sainte-Cécile pour les Musiciens de l'Harmonie Municipale

Comme le veut la tradition les musiciens de l'Harmonie municipale honoraient leur patronne sainte Cécile le dimanche 23 novembre 1980.

Cette journée débuta le matin par la remise d'une plaque souvenir sur la tombe de M. Mercier, décédé dans l'année, et qui fut secrétaire de la société pendant quarante-deux années. Ensuite une messe a été célébrée en l'église Notre-Dame de Lourdes par M. le doyen Marchandise, messe au cours de laquelle l'harmonie, sous la direction de son chef, M. Lesage, interpréta majestueusement « Gloria victis », solennellement « Paix sur la Terre » et triomphalement comme il se doit « Voie Triomphale », de Roger Coiteux. Accompagnant la chorale « Amitié », ils interprétèrent pendant l'offertoire « Et in terra pax », de Antonio Vivaldi, arrangement musical de M. Ch. Lesage, et pour terminer l'office « Gloria in Excelsis », également de A. Vivaldi, où les chœurs ont fait valoir leur talent. Cette célébration a montré au nombreux public venu remplir l'église, avec quelle sonorité et beaucoup de nuances le nouveau chef faisait sentir l'interprétation de ces œuvres.

Musiciens et choristes se retrouvèrent après l'office religieux pour un vin d'honneur offert par M. le doyen Marchandise.

La journée se poursuivit à l'Hôtel de la Gare où M. Feuty servit aux membres de l'harmonie un excellent repas, au cours duquel un cadeau fut offert au chef. Les personnalités présentes, M. Brugnon, député ; M. Mahoudeau, maire ; M. Bourgeois, adjoint ; M. Lesieur, ancien chef de l'Harmonie, procédèrent à une remise de récompenses dont voici les récipiendaires :

RECOMPENSES FEDERALES :

Insigne de bronze pour les jeunes musiciens ayant cinq années de présence et quinze ans d'âge : MM. Bagaini, Bertrand, Dupont, Labiausse, Pomart et Mme Lecière.

Insigne d'argent pour cinq années de présence et vingt ans d'âge : M. Berteaux.

Médaille de bronze avec diplôme pour quinze années de présence : MM. Labiausse et Legrand.

Médaille d'or avec diplôme pour trente-cinq années de présence : M. Vaudron.

Récompense confédérale : diplôme et médaille d'or de vétéran avec palme soixante-dix ans d'âge à M. Desson.

Après quoi vint la tombola attendue de tous et offerte par les commerçants de la ville d'Hirson à qui nous adressons nos vifs remerciements, et enfin pour clôturer cette journée, harmonie et chorale se rassemblèrent de nouveau pour une sauterie organisée par les musiciens, qui prolongea fort agréablement cette journée.

Tergnier

Sainte Cécile à l'Union musicale

La sainte patronne des musiciens a été fêtée cette année encore selon un cérémonial immuable depuis des décennies avec cependant une exception qui confirmera la règle : la suppression du défilé à cause du froid et des rues verglacées au grand dam des Farnois habitant tout au

long des artères que devait emprunter le cortège.

D'abord, la messe fut célébrée solennellement en l'église de Fargniers par l'abbé Marin, avec pour la partie musicale, la participation de l'orchestre Harmono-Symphonique dirigé par son talentueux chef Michel Lopez. Au premier rang de l'assemblée avaient pris place M. Davroux, président de l'Union musicale et madame ; M. Giraud, secrétaire du comité Nord U.A.I.C.F. et madame ; M. Charbonnier, président de l'Harmonie municipale de Chauny et madame ; M. Bourdon, président honoraire, M. Depoorter, vice-président, M. Savelon, secrétaire-trésorier ; M. Boinet, archiviste.

Avant la lecture de l'Evangile, l'orchestre interpréta « Trumpet Voluntary », de Henry Purcell. Au cours de la consécration, l'offrande et la communion furent joués successivement : « Messe allemande n° 1 », de Schubert, « Ave verum corpus », de Mozart et le célèbre « Ave Maria » de Gounod. Enfin pour terminer, « la Marche triomphale », de Richard Wagner au cours de laquelle les cuivres avaient une telle résonance sous la voûte de l'église que l'auditoire impressionné, applaudissait.

Après la cérémonie religieuse, et pendant qu'une délégation conduite par M. Davroux allait fleurir les tombes du docteur Cerf, maire de Tergnier, président d'honneur, de Lely Sirius et Potdevin Ernest, membres de l'Union musicale, décédés au cours de l'année, les musiciens étaient reçus à la mairie annexe de Fargniers par MM. Ronsin, premier adjoint et Lamotte, maire délégué, pour un vin d'honneur.

Vers 12 h 30, les personnalités auxquelles se joignaient Mmes Lemire, Legrand, MM. Rioblan, Pruvot, conseillers municipaux, MM. Debarre et Langlois, vice-présidents, Lefebvre, directeur de l'Harmonie municipale de Chauny, l'abbé Marin, M. Dejardin, le fidèle sonorisateur de l'U.M. et, plus tard M. Ronsin, premier adjoint, libéré pour un petit moment de ses obligations municipales, et les membres de l'Union musicale accompagnés de leurs familles se rendaient alors à la salle Moret pour le banquet amical.

Des récompenses furent remises au moment de l'apéritif, en voici les récipiendaires :

Boucher Léandre : médaille d'honneur vétéran avec étoile (confédération) ; médaille de bronze (U.A.I.C.F.) ; Henninot Louis : médaille d'honneur d'or (confédération).

Mariage Bernard : médaille d'argent (fédération).

Luton Josée : insigne de bronze du jeune musicien (fédération).

Kurman Ariane : insigne de bronze du jeune musicien (fédération).

Legrand Fernand : médaille de bronze du comité Nord de l'U.A.I.C.F.

L'émotion, la tension nerveuse du matin avaient aiguisés les appétits et les convives firent l'honneur à l'excellent repas préparé par M. Claude Bailly, de Beautor, et servi de main de maître par l'équipe de Mme Moret.

Quelques anciens furent les premiers à mettre de l'ambiance en interprétant quelques chansons réalistes.

Au dessert, le président Davroux adressa les remerciements d'usage aux personnalités présentes pour leur participation et aux membres de l'Union musicale pour leur dévouement.

M. Giraud félicita M. Lopez pour la maestria avec laquelle il avait conduit l'orchestre et les musiciens pour la qualité et la justesse de leur interprétation. M. Giraud continua en disant sa surprise d'avoir découvert un orchestre de valeur et promit

aux musiciens et à leur chef de leur trouver des contrats dans la région parisienne pour la saison prochaine.

Et la Sainte-Cécile se poursuivit animée, joyeuse. A partir de 19 h 30 la salle commença à se vider petit à petit, mais quelques irréducibles tenaient bon jusqu'à 21 heures en buvant le dernier verre pour « arroser » la médaille reçue qu'on arborait fièrement au revers de sa veste.

CENTRE

ALLIER

Vichy

Une journée bien remplie

Faisant suite à une décision qui avait été prise le 5 octobre dernier à Saint-Pourçain-sur-Sioule, lors de l'assemblée générale de l'Union départementale des sociétés musicales de l'Allier, la journée du samedi 13 décembre a été consacrée à un stage de direction d'orchestre d'harmonie et de fanfare, organisé à l'intention des cadres des sociétés musicales de l'Allier.

Cette journée s'est déroulée dans les locaux du Conservatoire de musique et de l'Harmonie municipale de Vichy, avec le concours de MM. Jean Fonta et André Relin et de l'Ensemble instrumental à vent du conservatoire.

Sept stagiaires y ont participé. Ils venaient de Chantelle, Lapalisse, Montmarault, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Saint-Yorre.

La matinée a été utilisée au travail d'analyse des partitions conductrices qui avaient été étudiées, à la gestique et à l'interprétation, les œuvres étant jouées au piano.

L'après-midi a été consacré à la mise en pratique avec l'Ensemble instrumental à vent.

Rencontre amicale, fructueuse et enrichissante pour chacun des participants. Une expérience à renouveler.

A.R.

Bessay

Sainte-Cécile à l'Indépendante

Le samedi 22 novembre les adeptes de sainte Cécile ont fêté dignement leur patronne. Vers 19 h 30, aux accents d'un pas redoublé entraînant, les musiciens se rendirent à l'église pour la traditionnelle messe en musique. Pendant l'office célébré par l'abbé Couteau, l'Indépendante, sous la direction de M. Alexis Clément, interpréta le programme suivant :

— « Moisson de fleurs », marche de P.N. Labole ;

— « Andante et Largo », de Roger Hubert ;

— « Judex », de Ch. Gounod ;

— « Tristesse », de Fr. Chopin (arr. R. Martin) ;

— « L'Echo de la Rochotte », pas redoublé avec trompes de E. de Waele.

Tous les exécutants méritèrent des félicitations et notamment les solistes, Mlle Lafaye, saxo-alto, et M. Henri Clément, clarinette, qui mirent leur talent au service d'une œuvre figurant au programme, celle de Fr. Chopin, intitulée « Tristesse ». L'abbé Couteau, curé de la paroisse, remercia les musiciens et mélomanes qui s'étaient réunis pour honorer sainte Cécile. A l'issue de la messe, tous les participants, leurs familles et amis se retrouvèrent au restaurant de l'hôtel Moderne où un excellent dîner préparé par le chef Cousin attendait les 87 convives. On déplorait l'absence de M. Hubert Neury, président d'honneur de l'Indépendante, et celle de M. Fontaine, maire, l'un et l'autre empêchés pour raisons de santé.

Avec le dessert, coïncide le moment des discours. Dans son allocution, le président Charier rappela les nombreuses activités de la société et les succès qu'elle obtint au cours des sorties de la saison écoulée. Il adressa ses félicitations à M. Alexis Clément, directeur, pour son inlassable dévouement et la parfaite réussite dans la formation des élèves. Il complimenta tous les musiciens et membres du bureau qui le secondent dans sa tâche délicate. Mme Bats, conseillère municipale représentant l'édile de la commune, prit ensuite la parole ; elle dit combien elle était attentive à la vie de la société musicale et la remercia, au nom de la population, pour l'animation qu'elle met dans notre bourgade. Une excellente ambiance ne cessa de régner au cours du repas ; les chanteurs et conteurs d'histoires contribuèrent à maintenir cette dernière qui se prolongea tard dans la nuit.

Gannat

Echos de la fête de Sainte-Cécile

Malgré la neige et le froid, les membres de l'Harmonie-Batterie étaient présents pour fêter Sainte-Cécile. Accueillis avec beaucoup de gentillesse et félicités par M. l'abbé de Kerkaradec, curé de Gannat, nos musiciens donnèrent, au cours de l'office, une audition de grande qualité tant par le choix du programme que par l'interprétation. Sortant des sentiers battus, le directeur, M.-A. Langlais, avait retenu trois extraits de « l'Enfance du Christ », d'Hector Berlioz. Les sources de l'inspiration, la composition en style ancien et une interprétation particulièrement réussie ont fait que « la Fuite en Egypte », « le Repos de la Sainte Famille » et « l'Adieu des Bergers » ont su attirer et émouvoir.

Les rigueurs de l'hiver, surtout les verglas, ont contraint nos musiciens à annuler le défilé qui avait été préparé avec la section batterie. Cette déconvenue fut heureusement vite oubliée grâce au bon repas servi à la salle des fêtes par M. et Mme Busson. Et bientôt on retrouvait, autour de M. le Maire et Mme Michalet : MM. Esvan, Maeder et Danglard, adjoints, et leurs épouses ; M. et Mme A. Perrier, membres bienfaiteurs, et du président James, la bonne ambiance familiale de notre harmonie-batterie.

Après les allocutions du président James et du directeur M. A. Langlais il appartenait à M. le Maire de conclure cette journée musicale. Il le fit en disant sa satisfaction de voir l'harmonie-batterie toujours en bonne forme et félicita les musiciens pour le premier prix d'honneur obtenu au concours d'Aix-les-Bains. Il assura la société de la sollicitude de la municipalité, sollicitude qui se concrétisera dans les tout prochains mois par la mise à disposition de deux salles de répétitions modernes et fonctionnelles : une pour la section Harmonie, l'autre pour la section Batterie. Il termina en félicitant M. Maeder, adjoint chargé de l'école de musique pour son bon fonctionnement et son développement constant qui permet d'assurer une relève permanente dans les rangs de l'Harmonie-Batterie.

Et tout se termina, comme il se doit, par des chansons : Mme Fleury, Mlle Richard Josiane et M. Duret surent engendrer une bonne ambiance et recueillirent les applaudissements de leurs camarades qui emportèrent de cette belle journée un agréable souvenir.

CREUSE

Dun-le-Palestel

Sainte Cécile honorée par une messe en musique de qualité

Malgré la neige et le froid vif, la population avait répondu avec empressement à l'appel de l'« Espérance Dunoise » et l'Eglise, bien chauffée, était complètement remplie à 10 h 30 quand M. l'abbé Chausse pénétra dans le chœur où étaient parfaitement disposés les musiciens de l'« Entente musicale » qui le saluèrent par « les Danceries de la Renaissance française », entrée brillante par l'ensemble de cuivres.

Puis après une lecture par un jeune élève, « les Orgues d'antan », de Keith Reid, aux sonorités pleines et amples, permirent d'apprécier la justesse des sons, l'assurance du petit soliste et les improvisations d'Albert Lerouge au saxophone.

A l'offertoire, un trio de jeunes, flûte, violon, et clarinette, détaillèrent avec un sens inné des nuances le très beau « Largo » extrait de la sonate de J.-B. Loeillet.

L'élévation fut saluée par le court mais magnifique « Récit d'Anamnèse », et la prière universelle fut ponctuée par musique et chants : « Je crois seigneur, tu es source de vie ».

Pendant la communion, chacun retrouva avec plaisir les phrases musicales chaudes et si prenantes d'« Amazing Grace » et les belles sonorités du jeune cornet à pistons.

La seconde lecture faite par une épouse de musicien fut suivie par « Cent Mille Chansons », de Magne-Marnay, aux accords pleins de joie, et le point final ne pouvait être mieux choisi avec « Trumpet Tune », de Purcell, qui emplit les voûtes de notes éclatantes.

Après l'évangile, M. l'abbé Chausse remercia les musiciens d'être toujours fidèles pour célébrer chaque année leur Sainte patronne dont il tira les leçons de vie.

Bravo au chef Auguste Poulteau qui sait obtenir le maximum de ses musiciens au prix de difficultés que beaucoup ignorent.

• Suite page 16

La Confédération Musicale de France fait un effort constant pour vous donner un très beau journal. Nous vous demandons de souscrire un abonnement, d'abonner vos amis. Vous bénéficierez ainsi des magnifiques articles que nous publions à votre intention.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 15

Sous un vent glacial, tous se rendirent au cimetière déposer un bouquet de houx sur les tombes des camarades disparus, Fernand Poulteau, Amand Malinvaud, Bernard Daulny, Marcel Chenet, André Delafont, Daniel Valy et Robert Jardinaud.

Le vin d'honneur offert par M. l'Abbé Chausse et l'Espérance Dunoise réunit à la salle d'activités, dans une chaude ambiance, les musiciens, leurs familles et leurs amis. Parmi les 21 élèves d'école de musique, tous présents, 13 reçurent leurs diplômes des examens fédéraux des mains du Docteur Delfay, du maire, Pierre Delille, et des présidents de l'Entente musicale. En voici le palmarès :

Débutants : Maillard Patricia (mention bien), Lestrade Frédéric (mention bien).

Préparatoire 1^{re} année : Ducourtioux Jean-Marc (1^{re} mention de solfège, 1^{re} mention d'instruments), Dupécher Gilles (1^{re} mention de solfège, mention très bien en instrument), Maillard Nathalie (2^o mention de solfège).

Préparatoire 2^o année : Maillard Henri (2^o mention solfège), Maillard Yvan (2^o mention de solfège, mention assez bien en instrument), Gradjean Régis (1^{re} mention de solfège, mention très bien en instrument).

Elémentaire 1^{re} année : Maillard Marie-Hélène (3^e mention de solfège), Jonchanet Francis (3^e mention de solfège et 1^{re} mention d'instrument).

Elémentaire 2^o année : Labergère Frédéric (1^{re} mention de solfège, 1^{re} mention d'instrument).

Cours Moyen 1^{re} année : Nicaud Christophe (1^{re} mention de solfège et 1^{re} mention d'instrument), Poulteau Vincent (1^{re} mention de solfège, et 1^{re} mention d'instrument).

A souligner que la seule famille Maillard compte cinq élèves, et que pour la première fois depuis sa création la société musicale a pu présenter avec succès deux élèves en cours moyen.

De plus quatre d'entre eux ont participé aux stages vacances à Saint-Junien avec concerts notamment à Evaux et en Vendée, sous la conduite de Jean Jeudi, professeur au conservatoire de Limoges.

Cinq font partie de l'orchestre junior de la Creuse sous la direction d'Albert Le-rouge.

Les jeunes sont donc sur la bonne voie et il convient de rendre hommage à leurs professeurs, Auguste Poulteau et Gérard Houpe.

En conclusion, malgré le temps, excellente matinée pour l'Espérance Dunoise, le repas amical étant remis à une date ultérieure et sous une autre forme qui ne manquera pas de charme.

NIEVRE

Société des Concerts Nivernais

Pour ce dimanche 16 novembre, la Société des Concerts Nivernais avait annoncé un programme consacré à l'opéra : ouverture de « Guillaume Tell », de Rossini ; prélude du 1^{er} acte de « La Traviata », de Verdi et les danses polovtziennes du « Prince Igor », de Borodine, pour la partie symphonique et des airs extraits de « Mireille » et de « Roméo et Juliette », de Gounod ; d'« Andréa del Sarto », de Lesur et de « La Traviata », de Verdi, confiés à Andrée Esposito, de l'opéra.

Hélas ! le samedi 15 novembre, vers 22 heures, alors que cette artiste arrive par le train à Nevers, force lui est d'admettre que, souffrant de bronchite, elle ne pourra chanter le lendemain. Et dans les minutes qui suivent, elle cherche une remplaçante, en la personne de Monique de Pondeau, professeur au conservatoire de Bordeaux, qui, par chance, possède le même répertoire.

Néanmoins, le dimanche matin, à 10 heures, Andrée Esposito assure

« mezza voce » l'ultime répétition dans l'intérêt de l'orchestre qui, à aucun moment, n'aura la possibilité de répéter avec l'interprète qui, depuis 8 heures le matin, a pris le volant et roule vers Nevers.

Arrivée dans sa loge à 16 h 10, sans avoir eu le temps, depuis le matin, de manger — juste un thé en arrivant à la cafétéria de la Maison de la Culture — Monique de Pondeau rencontre Jean Beauregard, Directeur du Conservatoire, et, ensemble, ils survolent les partitions, la soliste fredonnant et le chef s'imprégnant de la mesure et des quelques modifications à apporter, de part et d'autre. Il est 16 h 50 et le présentateur, très rapidement, s'informe de ses réactions : tous les prix de Paris, grands rôles du répertoire, tournées à l'étranger, etc.

Quelques minutes avant l'entrée en scène, « briefing » en coulisse, Jean Beauregard, en habit, précise aux musiciens les dernières et ultimes consignes. Tous semblent avoir compris.

A 17 h 15, le chef entre en scène sous les applaudissements du public, tous ses musiciens levés. Et l'orchestre nous offre une irréprochable ouverture de « Guillaume Tell ».

La suite n'est plus que l'histoire d'un concert particulièrement réussi. Si l'annonce de l'absence d'Andrée Esposito jette un froid, il est vite estompé par l'entrée de Monique de Pondeau, très racée dans sa robe de gala. Dès qu'elle donne vie à Mireille avec « Tahir Vincent » les neuf cents spectateurs deviennent autant de fervents admirateurs. « L'ariette de Juliette », puis l'air de « La Traviata », chantés avec le même grand art, et accompagnés avec la même précision, recueillent le même succès. Enfin, avec l'air de la « Crau » extrait de « Mireille », Monique de Pondeau achève son récital sur un triomphe en quatre rappels.

Quant à l'orchestre, ayant brillamment franchi tous les obstacles, il peu exploser avec Borodine dans l'apothéose des « Danses polovtziennes ».

Saluons le très sûr métier de Jean Beauregard, la docile virtuosité de l'orchestre et, particulièrement, la voix merveilleuse de Monique de Pondeau et son exploit de grande artiste qui ont fait de ce concert un mémorable moment de joie musicale.

ILE-DE-FRANCE

VAL-D'OISE

Eaubonne

Un beau concert d'ouverture de la Lyre Amicale

Le dimanche 26 octobre en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, l'Harmonie de la Lyre Amicale d'Eaubonne nous a offert son premier concert de la saison : concert très réussi qui fut aussi très applaudi par un nombreux public venu reprendre contact avec la musique après la trêve des vacances d'été.

Ouverture très dynamique avec, sous la direction de M. Guy Demarie, une marche remplie de vivacité et de malice, composition de G. Allier, fort opportunément intitulée « Les Diablotins ».

Nous eûmes ensuite le grand plaisir d'entendre l'ensemble de cuivres que dirige M. Claude Hérouin. Ces excellents musiciens nous offrirent successivement : un « Adagio », de Mendelssohn, puis le « Saint Anthony Choral », de Joseph Haydn, œuvre qui devait plus tard servir de base à Johannes Brahms pour la composition de ses « Variations sur un thème de Haydn ». Vint ensuite « Mes amis », de Baudrier, musicien contemporain et c'est avec « Trois Danses », de Claude Gervaise, que prit fin cette participation, comme toujours très intéressante et très applaudie, de l'ensemble de cuivres.

L'orchestre, sous la baguette de M. Guy Demarie, interpréta ensuite, en conclusion de cette première partie, la seconde suite de « l'Arlesienne », de Bizet, qui nous permit d'apprécier le talent des deux excellents solistes : Serge Magdeleine au saxophone-alto et Laurent Faullimel à la flûte.

Ce furent les tambours qui procédèrent à l'ouverture de la seconde partie, puisque les jeunes spécialistes de cet instrument, placés sous la direction de M. Jean-Pierre Vermereen, nous firent entendre cinq cadences de marche de l'époque napoléonienne ; à savoir : « la Batterie d'Austerlitz » ; « Au champ d'honneur » ; la « Marche des éclopes », plus familièrement connue sous le nom de « la Boiteuse » ; le « Rigodon d'honneur », spécialement composé pour le divertissement des « Groggnards » de la garde et, enfin, la « Marche des sans-culottes ». A l'issue de

cette interprétation, les jeunes tambours de la Lyre Amicale et leur chef recueillirent les très chaleureux applaudissements qu'ils méritaient.

Très applaudis aussi furent les deux dernières interprétations de l'Harmonie : celle de « Western pictures », œuvre d'un jeune compositeur néerlandais : Kees Vlak, suivie, pour servir de point final éclatant et coloré à ce concert, d'une composition de John Darling intitulée « Harlem-Harlem ».

Nous féliciterons et remercierons bien vivement tous ceux qui, organisateurs, musiciens et chefs des diverses formations ainsi que M. Philippe Assy qui assura la présentation, surent faire de cette soirée musicale de début de saison ce qu'elle fut : un concert très agréable de par sa qualité et sa variété donc, de ce fait, une fort éloquent invitation, pour tous ceux qui y assistèrent, à venir encore en grand nombre applaudir et encourager nos musiciens lors des prochains concerts.

MM. André Petit, Député-Maire ; Guy Bonnet, Conseiller Général ; et Maillier-Gasté, Maire Adjoint, empêchés, nous avaient priés de les excuser.

Nous adresserons nos remerciements à M. Henry, Maire Adjoint et Madame ; Mlle Bonnefoy, Maire Adjoint ; Mlle Lapalus et M. Bello, Conseillers Municipaux ; M. Viriot, Secrétaire Général, qui assistèrent à cette soirée, ainsi qu'à celui qui, pour la musique et ses adeptes, était le « Grand » invité d'honneur de ce concert : le Commandant Semler-Colleury, ancien Chef de Musique des Equipages de la Flotte. A notre invitation il tint à répondre par sa présence. Puisse-t-il trouver ici le témoignage de reconnaissance de la Lyre Amicale.

HAUTS-DE-SEINE

Antony

Concert de rentrée de l'Harmonie municipale

En ce dimanche 7 décembre, notre société musicale reprenait le contact avec ses auditeurs pour la saison 1980/1981. Ce concert de rentrée fut fort réussi : le théâtre Firmin-Gémier affichait complet.

Dès le début du générique, la scène s'était illuminée sur une formation fort bien mise en place. Comme à l'accoutumée, Marcel Naulais était à la baguette, assurant une direction sobre et ferme.

A l'affiche, d'abord Saint-Saëns avec « la Marche héroïque » dans laquelle Marin le Gouard se distinguait au trombone. Un autre très bon moment se présentait dans « le Premier Mouvement du Deuxième Concerto pour clarinette » de Weber. Jean Ruse et Philippe Leloup étaient au travail et aussi à l'honneur car leur interprétation méritait bien les chaleureux applaudissements du public. « L'Ouverture de Ruy Blas », de Mendelssohn, autre belle architecture musicale, terminait la première partie d'un programme déjà bien rempli mais qui réservait encore d'agréables traits.

La seconde partie avait pris pour titre « la Valse à travers les âges ». Elle ne pouvait commencer que par « l'Invitation à la valse ». Cela permet de rencontrer de nouveau Carl Maria von Weber et d'écouter le solo de basse de Régis Boeykens. L'on progressait dans le temps avec « la Valse de Faust » de Charles Gounod. Plus près de nous se trouvait « O Paris gai séjour », tiré de l'opérette « les Cent Vierges » avec laquelle Charles Lecocq animait la capitale au début de ce siècle. Dans ses ailes agitées par le vent « le Moulin rouge » de Georges Auric entraînait dans son tourbillon, l'orchestre, le chef et la foule.

Le bis était enlevé au galop de « Donner und Blitz » avec lequel le roi de la valse, Johann Strauss, endiait son peuple. En conclusion, un excellent concert et aussi une nouvelle démonstration de la vitalité de l'Harmonie Municipale d'Antony.

INDRE-ET-LOIRE

Joué-les-Tours

Week-end d'initiation de la C.F.B.F.

Les 22-23 novembre 1980, la batterie-fanfare « La Renaissance » a organisé un stage ouvert à toutes sociétés affiliées à diverses fédérations : C.F.B.F., F.S.C.F., C.M.F.

Pour cette innovation dans la région, le succès était au rendez-vous, ce week-end rassemblant quelque 60 jeunes instrumentistes venus de la Nièvre, du Loiret, de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire.

Une trentaine d'auditeurs libres (responsables de sociétés, chefs de musique, musiciens) accompagnait ces garçons et filles.

M. Robert Goute, ancien tambour-major de la musique de l'Air (Paris) et M. Jusserand, ancien clairon de cette même formation, tous deux membres de la Confédération Française des Batteries et Fanfares, avaient accepté de prendre la direction de ce stage. Ils étaient aidés par quelques instructeurs locaux.

Des dictées de rythmes et des dictées de sons réunissaient en premier lieu tous les élèves. La plus grande partie du travail se fit par atelier d'instrument (tambours, clairons, trompettes, cors et basses). C'est au cours de ces ateliers que les stagiaires furent initiés aux méthodes leur permettant de se parfaire dans la technique instrumentale.

Cet éveil à d'autres possibilités, l'utilisation plus rationnelle des méthodes et le travail de détail pratiqué ont permis de déceler des éléments prometteurs.

Ce stage avait pour but d'améliorer les jeunes sur le double plan de la technique et de la formation en général. Il fut trop court au gré des participants qui vécurent ces journées dans une extraordinaire ambiance de travail, d'amitié et d'échange.

Bilan positif pour tous ces jeunes fanfaristes, mais aussi pour les instructeurs et cadres de sociétés présents qui auront découvert au cours de ces contacts un nouvel aspect de leur mission auprès des jeunes.

La conclusion, c'est un stagiaire qui nous la donne :

« A quand le prochain stage ?... »

François Plateau,
représentant régional
de la C.F.B.F.

MARNE ET MEUSE

Dormans

La Musique de Dormans a fêté sainte-Cécile le 30 novembre 1980

Bravant le froid assez vif de ce dernier dimanche de novembre, la Musique de Dormans débutait les festivités par un défilé dans la ville. Les majorettes de la société n'ont pas hésité, elles aussi, à prendre part à cette manifestation malgré la rigueur du temps.

A la messe, célébrée en l'église Sainte-Hippolyte, la Société apportait sa collaboration en interprétant la « Marche triomphale », de Lulli ; « Ogives et Vitraux », de Delguidice, et l'Intermezzo, de « Cavalliera Rusticana », de Mascagni. La Batterie-Fanfare se manifestait en sonnant « Aux champs ».

En l'absence du président Renepont, M. Ravignon, Maire Adjoint et Trésorier de la société, accueillait les personnalités en leur souhaitant la bienvenue et, s'adressant aux majorettes et aux musiciens, les remercia pour leur assiduité aux nombreuses sorties qui font honneur à la musique municipale et à la ville de Dormans.

Au vin d'honneur, M. Houlmont, représentant la Fédération musicale Marne et Meuse, décorait trois musiciens de l'Etoile Fédérale ainsi que trois jeunes pour cinq années de présence.

Nous remarquons également la présence de M. Jean Mauclair, Président de l'Union Musicale Intercantonale ; René Fournier, Directeur de l'Harmonie des Tonneliers d'Épernay ; René Masson, Directeur de la Musique de Damery.

Un traditionnel banquet, réunissant musiciens et majorettes, leur famille et amis, clôturait cette sympathique journée.

MIDI

AUDE

Castelnaudary

A l'écoute des Sans Soucis

Le samedi 29 novembre à 18 h 30, l'Harmonie « Les Sans Soucis » donnait son premier concert d'automne, concert spirituel donné dans la cathédrale Saint-Michel. L'assistance très nombreuse a été ravie d'écouter cette phalange de musiciens dirigée avec talent par le jeune directeur Bernard Grimaud, pour la musique et par M. Dupuis Jean pour la batterie fanfare.

RECHERCHE...

- M. Jean BARDE, impasse Etienne-Marcel, 18100 VIERZON.
- M. Gaston BARR, 32, rue Albert-Camus, 13640 LA RIOUE-D'ANTHERON.
- M. Jacques BUCHEL, 320, rue Jean-Baptiste-Martin, 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.
- M. Jean BUTIN, 25, route de Lyon, 42400 SAINT-CHAMOND.
- M. Charles JOSEPH, 3 A, rue Maryse-Bastie, 42400 SAINT-CHAMOND.
- M. Marcel CHAVOT, 45, boulevard Charcot, 73100 AIX-LES-BAINS.
- M. Luc DUNIERE, clos Moulin-d'Albon, rue Jules-Ferry, 26500 BOURG-LES-VALENCE.
- M. Gérard HUILLET, cité Labades n° 14, route du Stade, 65400 ARGELES-GALOST.
- Mme PEILHON, 6, rue des Marronniers, Saint-Quentin-Fallavier, 38290 LA VERPILLIERE.
- M. Pascal de SAINT JORRE, 9, rue de Carentan, 50000 SAINT-LO.
- M. Henri SPRAUDEL, 5, allée de Provence, 95600 EAUBONNE.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Au premier rang de l'assistance l'on notait la présence de M. Jean-Pierre Cassabel, maire de Castelnaudary, M. le colonel Jean, commandant le 4^e Régiment étranger, Mme Mazzière, M. Lary, M. Lagasse, le docteur Granel, maires adjoints, Mme Janot, Mme Destienne, présidente et directrice des Chœurs de Lauragais, M. André Deseille, président du Tribunal de Commerce de Castelnaudary, M. Antoine Grimaud, bienfaiteur de l'Harmonie, M. Joël Maschio, président, et les membres de la délégation du corps de musique d'Yverdon (Suisse), M. J. Miquel, de la Fédération du Midi.

A l'issue de la messe, l'Harmonie au grand complet, se rendait en défilant jusqu'à l'hôtel de ville où elle était accueillie par M. Cassabel, maire. Un vin d'honneur était servi dans la salle des expositions à toutes les autorités présentes, ainsi qu'aux membres participants et leurs épouses. Le premier magistrat retraçait en termes élogieux les prestations fournies par « Les Sans Soucis » et recevait officiellement la délégation suisse.

C'est au restaurant « La Calèche », à Peyrens que chacun se rendait pour déguster un excellent repas au cours duquel, M. Cassabel, maire, Jean Dupuy, président, Maschio, président du Corps de Musique d'Yverdon, Miquel, vice-président fédéral, remplaçant M. Sarzi, Grimaud allaient clôturer cette belle fête par de brillants discours en hommage à l'Harmonie de Castelnaudary et à la musique en particulier.

M. Jacques Miquel, Vice-Président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, remettait à M. Jean Dupuy, Président des Sans Soucis, une magnifique trompette d'harmonie, au nom de la fédération du Midi et du Conseil régional.

Des récompenses furent attribuées à des jeunes musiciens pour plus de cinq ans de présence dans la musique, Christian Colomies, Guy André et Philippe Roques pour la batterie, Philippe Vielmas et Jean-Luc Marquie pour l'harmonie.

Coursan

L'Harmonie Républicaine donne son premier concert d'hiver

Dimanche 14 décembre à 11 heures dans la salle des fêtes de la Maison des jeunes, l'Harmonie avait donné rendez-vous aux mélomanes coursannais pour le premier concert de la saison. Ce concert était dédié aux bienfaiteurs qui, en acceptant le calendrier de la Société l'avaient aidée et encouragée dans son œuvre artistique. Parmi les personnalités, M. Gilbert Pla, maire et conseiller général et madame ; M. Capman, directeur de la Lyre Narbonnaise, M. Sans du club du troisième âge, Henri Roca, représentant l'E.S.S.I., Mlle Angéline Sarzi, professeur de musique à l'École de Musique de Narbonne, Mme Bacou, professeur de musique à l'École de Musique de Béziers, Mme Sarzi, épouse de M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi et Directeur de l'Harmonie Républicaine de Coursan.

Après quelques paroles de bienvenue et de remerciement adressées au nombreux public par M. Gianet, la parole est laissée à M. H. Huillet qui présente le programme : « Souvenir de Rome », allegro de Monneveau ; « Printania », ouverture de F. Boisson (bugle solo Hervé Barthe 16 ans), « Scènes villageoises » de Planel, en 4 numéros ; « les Echos du midi » de Kelsen ont permis aux auditeurs de reconnaître des airs anciens et des chants populaires languedociens, trompette solo F. Bertrand. « Sur un marché Persan » de Ketelbey, saxophone alto solo, Alain Maury, 20 ans, clarinette solo Frank Izard, 14 ans ; et « Viva España », paso doble de Léo Caerts termina ce concert de choix placé sous la direction de M. André Sarzi.

Si le rideau tombait ainsi sur la première partie, les quarante-trois musiciens se retrouvaient ensuite au restaurant « Billes à Fleury d'Aude » où chacun peut effectuer un solo de choix, sans fausse note et en suivant sa propre mesure.

Les appétits calmés vint le tour des discours, chants et récompenses. M. R. Gianet, secrétaire général, remercia l'assistance et la population coursannaise pour l'appui moral qu'elle offre à l'Harmonie républicaine et souhaita un prompt rétablissement à Mme Camille Senty, sortie tout récemment de clinique. Avec M. Sarzi et M. Pla, maire, ce fut la distribution des récompenses : Bernard Pla pour 10 années de sociétariat, Fédération du Midi ; Claude Rouquet, pour 21 années de sociétariat, Fédération du Midi ; Alfred Font, pour 42 années de sociétariat, Fédération du Midi ; François Combes, pour 56 années de sociétariat, Fédération du Midi.

C'est au tour de M. André Sarzi, Président fédéral et Directeur de l'Harmonie de commenter tout d'abord le concert très

réussi. Après une rétrospective de la saison écoulée, il se réjouit de l'École de Musique de Coursan qui compte de nombreux élèves et qui donne tous les ans de jeunes musiciens à l'Harmonie ; ce sont quelque-uns d'entre eux qui ont été les solistes du concert de ce matin. C'est avec regrets qu'il annonce son départ du poste de Directeur de l'École de Musique et de la Direction de l'Harmonie Républicaine, le tout à partir du 1^{er} octobre 1981. Il remercie les six musiciens des sociétés musicales voisines qui prêtent leurs concours à l'Harmonie Républicaine, M. Sarzi évoque la fédération qui donne depuis deux ans des instruments de musique aux sociétés musicales du Languedoc-Roussillon en promettant de faire toujours mieux pour que vivent les sociétés Musicales et deviennent plus prospères les écoles de musique.

M. Gilbert Pla, maire de Coursan dans un discours élogieux dont il a le secret, se félicite d'être parmi tous les musiciens, non pas derrière un pupitre comme il l'était il y a encore quelques années, mais d'être toujours à leurs côtés pour vanter leurs mérites, leur venir en aide sous forme d'aide morale, matérielle et financière. Il assure de son soutien et de son concours tous les membres de la société. « Continuez à faire de la musique, celle-ci étant une culture dont l'homme a grandement besoin aujourd'hui, elle développera en vous des sentiments d'amitié dont nous avons tant besoin en cette période de violence.

Des applaudissements nourris concrétisèrent ces trois allocutions et tout se termina par des chansons et par quelques danses que l'accordéoniste-bassiste Calva sut mettre en train par son répertoire musette.

Une bonne journée à mette à l'actif de nos talentueux musiciens coursannais.

Montréal

Le Réveil et l'École de Musique honorés

Assistant à une répétition générale du Réveil montréalais, M. Jacques Miquel, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi assisté de M. Matéo son adjoint, remettait ce vendredi 21 novembre une clarinette à M. Massios, directeur du Réveil au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et du Conseil régional.

Au cours de ce cordial entretien, les responsables MM. Loubet, Nouvel, Soulié, maire et adjoints, promirent à M. Miquel, directeur du stage d'été des musiciens « Juniors » du département de l'Aude, que le stage d'été aurait lieu à Montréal, une résolution qui fit la joie de MM. Miquel et Matéo, responsables des jeunes musiciens du département de l'Aude.

Les musiciens seront pris en charge par la municipalité montréalaise pour le repos des jeunes durant la nuit. Ce stage durera quatre jours au cours duquel trois concerts seront donnés dans trois cantons différents.

Avec les subventions accordées par Le Conseil Général de l'Aude qui a très bien compris le travail accompli, par les organisateurs et les jeunes musiciens de ce département et celle accordée par M. le Délégué de M. le Ministre des Affaires culturelles, gageons que ce stage sera bénéfique pour les jeunes musiciens de notre département.

Narbonne

Premier concert de la Lyre Narbonnaise

La Lyre Narbonnaise, fidèle à sa tradition, marque chaque année la fête des musiciens par un concert public, qu'elle donne à la population narbonnaise.

Cette année ce concert s'est déroulé le dimanche 30 novembre dans la grande salle du Palais du Travail, avec un programme judicieusement choisi, devant une salle copieusement garnie.

Placé sous la haute direction de M. Emile Capman, ce concert débuta par : Fils de Brave P.R. de Bidgot, Cavalerie Légère de Suppe, clarinette solo M. Georges Espuna. Sélection sur les Airs de Ch. Trénet, Delbecq, soliste trompette, M. Garabé, berceuse de Jocelyn de Godadd, solistes, MM. Guiraud au saxophone, Costes à la trompette. Final de Watermusik de Haendel-Linons et Dentelles valse, Fillion-Evocation Paso doble de Cébrian.

Au cours de ce concert et pour la première fois, un intermède vocal d'un quart d'heure fut assuré par la chorale « A Cœur Joie » placée sous la direction de M. Bouvet et dont le répertoire est axé à la fois sur la musique sacrée, folklorique, ancienne et moderne.

Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué Mlle Ghislaine Gros,

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYALE ARTIST »

| | CUIVRE | ARGENTE |
|--|--------|---------|
| TROMPETTE, ut et si b | 680 | 900 |
| CORNET, si b | 775 | 1 050 |
| BUGLE, si b | 900 | 1 190 |
| ALTO, mi b | 1 420 | 1 840 |
| BARYTON, si b | 1 795 | 2 360 |
| BASSE, si b à 4 pistons | 2 415 | 3 200 |
| Soubassophone, si b, pavillon orientable et démontable | 7 800 | 9 900 |
| Trombone à coulisse | 925 | 1 280 |
| Trombone à pistons | 1 925 | 2 750 |

LAQUES OR
CLES CHROMÉES

| | |
|---|-------|
| SAXO SOPRANO, si b | 2 200 |
| SAXO ALTO, mi b | 2 310 |
| SAXO TENOR, si b | 2 530 |
| SAXO BARYTON, mi b | 4 950 |
| CLARINETTE, si b super ébène | 990 |
| GRAND FLUTE argenté plateaux pleins | 970 |



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9 rue d'Algérie, LYON
Tél. : 28-44-22 et 27-12-98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

conseillère Municipale et Présidente de la Lyre Narbonnaise. M. et Mme Rivet, Président honoraire de la Lyre Narbonnaise, M. Jean-Louis Soulier, Président honoraire de la Lyre Narbonnaise, M. et Mme Phalippou, secrétaires de la Lyre Narbonnaise, Mme Remazeille, membre du bureau, M. Pedarros, Trésorier général.

De très bons moments et une agréable distraction pour le public narbonnaise, où des applaudissements vinrent saluer chaque œuvre remarquablement interprétée par des musiciens dévoués.

A la fin du concert, un repas amical réunir tous les dirigeants et les musiciens de la Lyre Narbonnaise au restaurant de Paris et au cours duquel, prirent la parole Mlle Cros et M. Rivet. Bonne journée pour la Lyre Narbonnaise et la musique populaire.

Ouveillan

L'Union Musicale en deuil

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de notre ami, Maurice Saez, Président de l'Union Musicale d'Ouveillan.

Malgré une santé quelque peu défaillante, rien ne laissait prévoir une fin si rapide, puisque la veille de sa mort il était encore avec les membres du Conseil d'Administration de sa Société musicale, pour préparer la soirée familiale annuelle.

Membre de l'Union Musicale au pupitre des clarinettes, il fut non seulement un président très actif, mais aussi un grand animateur de l'Union Musicale car depuis sa mise à la retraite anticipée il se donnait à la musique populaire qu'il adorait.

D'un caractère très doux, toujours content, on le voyait à tous les concerts donnés par les Sociétés musicales de la périphérie Narbonnaise. C'est sur son initiative que l'Union Musicale avait effectué dans le courant de l'été 1980, la sortie annuelle à Arcachon, sortie à laquelle il n'avait pu participer à la dernière minute à la suite d'un malaise.

Sa disparition va créer un grand vide à l'Union Musicale mais aussi dans le monde musical du département de l'Aude où il était universellement connu.

L'Union Musicale, la Fédération des Sociétés Musicales du Midi perdent aujourd'hui un excellent musicien et un bon camarade.

Tout le long du cortège qui le conduisit à sa dernière demeure, les musiciens de l'Union Musicale jouèrent la Marche funèbre de Chopin. Une foule de parents et d'amis, parmi laquelle nous avons remarqué MM. Gianet et Brieu de l'Harmonie Républicaine de Coursan, Mlle Cros, Présidente de la Lyre Narbonnaise, M. et Mme Phalippou, secrétaires de la Lyre Narbonnaise, M. André Galy, Ouveillanais d'origine, Vice-Président fédéral, Président de la Lyre Biterroise, M. Jean-Bert de la Lyre Biterroise, M. André Sarzi, Président fédéral s'était excusé auprès de la famille, ne pouvant assister aux obsèques à cause d'un accident survenu dans sa famille.

En cette pénible circonstance, l'Union Musicale, la Fédération du Midi, les sociétés musicales environnantes, présentent à Mme Blanche Saez, à ses filles Micheline et Monique, à sa vieille maman et à toutes les personnes touchées par ce malheur, leurs bien sincères condoléances.

Villepinte

Avec l'Avant-Garde

Le samedi 22 novembre l'Harmonie l'Avant-Garde placée sous la haute direction de M. Paul Vialeto a donné un concert dans la salle des fêtes avec un très joli programme :

Première partie :

« Broadway Parade », marche défilé-Le Calife de Bagdad, ouverture de Boieldieu ; « Holiday Parade », trio de trompettes pour les juniors ; « Tempête sur les Anches » de R. Martin pour clarinettes et saxophones ; « Catari, Catari », au saxophone ténor, Monsieur « Ratabouil Caravan », trompette solo, Monsieur, « Peytavy-Vieux Camarade » de Teike.

Deuxième partie :

« Le Biniou » défilé sur un air célèbre ; « la Mascotte », fantaisie Audran, « les Trois Aviateurs » trio pour 3 trompettes

• Suite page 17

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 16

MM. Misse, Vieu, Candosin ; « Super América » fantaisie jazz ; « Fête au Pays Basque ».

Le dimanche eut lieu un nouveau concert avec la messe de la Sainte-Cécile avec des œuvres de Goublier, Schumann, Schubert.

Après ces deux magnifiques concerts donnés à la population de Villepinte, un repas fraternel eut lieu, il réunissait autour des dirigeants, des musiciens, un certain nombre d'amis de l'Avant-Garde.

M. Jacques Miquel, et madame, représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, devait au cours de son allocution remettre un bugle à M. Vialette qui à son tour remercia également la Fédération du Midi et le Conseil régional pour ce geste magnifique qui sera remis à un élève de l'école de musique.

Un bal clôtura cette soirée musicale et l'on se donna rendez-vous pour de nouveaux concerts qui auront lieu dans le courant de l'année musicale. Bravo l'Avant-Garde de Villepinte.

GARD

Alès

L'Harmonie municipale d'Alès au Grand Echiquier avec Maurice André

M. Maurice André, enfant d'Alès, en invitant au Grand Echiquier de Jacques Chancel le 27 novembre 1980, l'Harmonie Municipale d'Alès a permis non seulement à une harmonie, mais à toutes les harmonies de France de se considérer comme des formations musicales à part entière.

Nous entendons encore trop souvent dire : les harmonies ne savent pas et ne peuvent pas interpréter de la musique. Elles sont tout juste bonnes pour faire du bruit dans les fêtes populaires.

La capacité de l'Harmonie Municipale d'Alès fut une découverte pour les réalisateurs de l'émission du Grand Echiquier et ses invités. Elle n'a pas déçu en présence d'orchestres professionnels.

Le Grand Echiquier du 27 novembre 1980 a parfaitement illustré l'intervention d'André Lodéon, Président des Directeurs de Conservatoires de France, reproduite dans le journal de la Confédération Musicale de France : « Les musiques d'harmonie sont de véritables foyers d'éducation musicale populaire. Elles ont permis à des dizaines de millions de jeunes de condition sociale souvent très modestes de s'initier à la pratique instrumentale. Un certain nombre de nos musiciens réputés y ont fait leurs premiers pas ».

Maurice André est un bel exemple parmi bien d'autres.

L'Harmonie Municipale d'Alès a reçu de nombreuses lettres. Elles sont écrites par des personnes membres ou anciens membres d'une harmonie. Outre les félicitations qu'elles contiennent, elles expriment la satisfaction d'avoir vu et écouté une harmonie à une émission prestigieuse de la télévision.

Jouer dans une harmonie ne signifie pas rechercher la facilité. Il n'est pas possible d'améliorer la qualité de justesse et de sonorité sans un travail assidu, sans des moyens.

Ici le travail est assidu, chaque semaine il y a répétition et personne ne manque. Dans ce pays minier le travail est pris au sérieux. On lutte pour gagner.

La municipalité d'Alès, parce qu'elle considère l'harmonie comme un moyen d'éducation et diffusion en faveur de la musique, a donné des moyens. L'Harmonie a son budget. Une salle a été équipée. Une école pour la formation des musiciens fut créée. L'Harmonie ne cherche plus à recruter aujourd'hui, mais l'école demeure comme lieu d'une formation permanente. Elle a ouvert une annexe appelée atelier musical qui reçoit des adultes qui désirent s'initier à la pratique d'un instrument pour le plaisir. Cet atelier poursuit ainsi la tradition de l'harmonie en tant que foyer d'éducation musicale populaire.

L'École Municipale de Musique entretient des relations étroites avec l'harmonie. Le chef de l'Harmonie succédera dans quelques semaines au Directeur actuel de l'École Municipale de Musique. Plusieurs professeurs de l'école ainsi que des élèves et des anciens élèves jouent à l'Harmonie.

L'Harmonie entretient des relations avec une chorale. Elles se produisent ensemble dans des manifestations musicales.

Les musiciens de l'Harmonie municipale d'Alès sont bien autre chose que des personnes qui rehaussent par leur présence des cérémonies municipales. Ils sont au cœur de la vie musicale alésienne.

Maurice André et l'Harmonie Municipale d'Alès se retrouveront prochainement. Ils vont enregistrer un disque avec des interprétations inédites.

La preuve est maintenant faite que la musique d'harmonie a toute sa place parmi les diverses expressions de la musique. Elle fait partie de l'art le plus social, le plus populaire, le plus susceptible de faire connaissance des hommes de tous les pays dans la joie et l'amour.

Roland JACQUES.

La Grand-Combe

Premier concert d'hiver de l'Harmonie municipale

C'est en grande et belle famille qu'elle est l'Harmonie municipale a fêté, dimanche 23 novembre, la patronne des musiciens. Cela en participant d'abord à la messe célébrée à l'église où l'interprétation qu'elle fit du répertoire choisi pour la circonstance fut remarquable. Les musiciens et leurs familles se rendirent ensuite à Saint-Julien-des-Points pour le banquet habituel servi à l'hôtel « les Cévennes », sous la présidence de MM. Jean Platon et Roger Roux, adjoints au maire et représentant celui-ci. Auprès d'eux, on remarquait la présence de MM. Valette, vice-président de l'Harmonie, représentant M. Rousse qui n'avait pu assister à la cérémonie pour raisons de santé ; Naro, chef de musique, et son adjoint, M. Moskoteoc. M. Richard Magzior, secrétaire général de la mairie ; Mme Bilak, conseillère municipale, et d'autres encore. Avant le repas, M. Valette devait adresser des remerciements au maire et à la municipalité pour la sollicitude dont ils entourent l'Harmonie, former des vœux de prompt rétablissement à l'endroit du président Roussel dont tout le monde regrette l'absence, et se féliciter de la bonne ambiance qui règne parmi les musiciens.

M. Naro, après s'être associé aux termes du président Valette, et après avoir remercié l'amicale des musiciens pour son aide efficace et permanente, soulignait l'amitié qui règne au sein de l'Harmonie : « Cette amitié qui nous unit, en dépit de nombreux obstacles, et cette solidarité de tous les instants, sincère, entière, qui nous fait membres d'une seule et merveilleuse famille et qui encourage à persévérer ». M. Naro rappelait, tout comme le président Valette, les « prestations » de l'année et les succès qui l'ont marqué — notamment celle du 27 mars, à la salle M.-Pagnol, l'harmonie se produisait devant une salle archicomble, en compagnie de la toute nouvelle et talentueuse chorale municipale à laquelle il adressa de vives félicitations. Il se plaisait ensuite à souligner la bonne marche de l'École de musique, garante de l'avenir de l'Harmonie, puisque de nombreux élèves ont déjà été incorporés au sein de la musique, adressant ensuite de chaleureux remerciements au président Roussel, fatigué, souhaita qu'il puisse se remettre le plus tôt possible. « Sachez que, en ce moment, il prépare notre festival de musique qui aura lieu le 17 mai 1981, à l'occasion du congrès annuel de la Fédération du Midi, placé sous la présidence de mon ami André Sarzi, président fédéral. C'est une lourde tâche qui incombe à M. Roussel mais, vous le savez, il a tout le talent et toute la volonté qu'il faut pour mener cette entreprise à bon terme ».

Ce fut ensuite au tour de M. le maire adjoint, M. Platon, qui, en quelques phrases choisies, félicita dirigeant et musiciens pour le bon fonctionnement de l'École municipale de musique qui permettra d'assurer la pérennité de l'Harmonie municipale.

Le repas se termine dans une ambiance de fête en l'honneur de la musique tard dans la soirée durant laquelle l'amitié et la gaieté se mêlaient d'une façon très remarquable.

Voici le programme qui a été exécuté durant la messe :

- 1°) (Début de messe) « Alice », marche nuptiale, J.-B. Mailhochaud ;
- 2°) (Offertoire) « Intermezzo de Cavalleria Rusticana », P. Mascagni ;
- 3°) (Communion) « Angélus » (extrait des Scènes pittoresques), J. Massenet ;
- 4°) (Sortie) « Te Deum », M.-A. Charpentier.

Saint-Hippolyte-du-Fort

Le dimanche 7 décembre 1980, l'Harmonie de Saint-Hippolyte-du-Fort a fêté sa patronne sainte Cécile.

C'est devant une nombreuse assistance que la messe débutait aux accents de la « Marche pontificale » de Gounod ; on pouvait entendre à l'offertoire « la Sarabande » de Haendel, à la communion, l'Harmonie interprétait « le Choral » et le « Premier Andante » de René Mignon.

L'Harmonie et la chorale se réunissaient ensuite pour interpréter « le Chant triomphal » d'Alsenbourg.

La messe devait se terminer par le « Carillon matinal » de Champagnac, très apprécié par l'assistance, qui témoignait de sa satisfaction en applaudissant la fin de l'office.

Après l'apéritif offert par le curé doyen de la ville à la salle de l'Espérance, les musiciens accompagnés pour la plupart de leur épouse se retrouvaient autour de la table au restaurant « le Languedoc » où le repas de tradition fut fort apprécié.

Après l'allocution du président, M. Guy Vigouroux, qui retraçait, en quelques mots les activités de la société au cours de l'année écoulée, le chef, M. Abrassart, remettait la médaille des vétérans avec étoile dorée à M. Raymond Hébert, pour plus de cinquante années d'activités musicales.

Cette très agréable journée devait se terminer comme le veut la coutume : par des chansons et en se disant « A l'année prochaine »...

Le Vigan

Sainte Cécile en fête par la musique « les Enfants du Vigan »

La fête de Sainte-Cécile, vierge et martyre romaine décapitée vers 232 sous Alexandre Sévère, mais surtout patronne des musiciens, a été choisie par la musique des « Enfants du Vigan », pour célébrer le 100^e anniversaire de la mort de leur fondateur, le frère Olfe, décédé au Vigan, le 6 juillet 1880, à l'âge de 52 ans.

Ce 100^e anniversaire a été l'occasion d'une sympathique manifestation où, à la mémoire du souvenir, se mêlèrent les espoirs de l'avenir. Après le recueillement de tous les musiciens sur la tombe du fondateur disparu, le concert donné à la messe dominicale et le défilé en ville, clairons et tambours en tête, dans la pérorade des voitures participant au Critérium des Cévennes, mais néanmoins dans la bonne humeur générale, un vin d'honneur était offert par la municipalité dans les salons de l'hôtel de ville.

Au cours de cette petite cérémonie, le président Pierre Ducros, après avoir remercié la municipalité et son maire, M. Alain Journet, pour cette aimable invitation, ainsi que toutes les autorités civiles et religieuses réunies autour de la plus vieille association viganaise (vieille d'existence) mais jeune en effectifs (70 exécutants) et dans l'esprit d'y trouver, dans ce témoignage de sympathie, la démonstration qu'une fois de plus la musique au langage universel est un dénominateur commun à tous.

Après avoir retracé en quelques mots la vie du frère Olfe, en se référant aux écrits de notre regretté historien local, M. Pierre Gorlier, il rappela que le frère Olfe créa, en 1864, la musique des élèves des frères, avant de devenir, vers 1904, la musique « les Enfants du Vigan », et il conclut que ce jour d'anniversaire ne pouvait pas être mieux choisi pour décorer ses meilleurs serveurs.

M. le Maire, conseiller général, après de sincères félicitations à tous les musiciens, mit en exergue l'exemple probant de cette société où, grâce à l'effort conjugué de tous, sans distinction d'opinion politique ou religieuse, notre petite cité a pu maintenir ce patrimoine culturel.

Il souligna plus présentement le rôle du conseil général dans les différentes aides apportées, en particulier au niveau de l'école de musique, qui devrait incessamment porter ses fruits, et il se réjouit de voir autour de lui encadrés par les anciens le sourire rayonnant de jeunes visages, gage de l'avenir et témoignage de l'effort de renouvellement accompli.

Le docteur Gilbert Millet, député, évoqua sa surprise et son plaisir de découvrir dans notre petite cité la musique des Enfants du Vigan, il y a 25 ans, lors de son arrivée avec son épouse en pays viganais, il se félicita de son évolution d'ouverture vers les plus larges couches de la population et sa transformation au fil des ans en choisissant un répertoire de plus en plus de qualité, tout ceci à force de volonté et d'énergie, sans grands moyens et c'est pour cela, ajouta-t-il, que vous devez aider les hommes politiques qui se battent pour faire augmenter le budget de la culture, car après de dures journées de travail et les soucis quotidiens, les arts, les sports et les loisirs sont plus que jamais indispensables à l'épanouissement et à l'enrichissement des individus et forment un tout indissociable de la vie, de la qualité de la vie à laquelle nous sommes très attachés.

Ensuite, à l'appel des heureux récipiendaires, dix-neuf en tout, par M. Jacques Richard, toujours plein de bonhomie, il fut procédé dans l'enthousiasme général à la remise des différentes médailles par M. Minair Aimé, vice-président de la Fédération du Midi, et par M. Journet, maire et conseiller général, et pour fêter dignement ce petit événement, chacun leva son verre à la santé et à la prospérité des « Enfants du Vigan ».

HERAULT

Béziers

Assemblée générale de l'Union départementale des sociétés de l'Hérault

Le samedi 6 décembre, à 14 heures, se sont réunies les sociétés musicales de l'Hérault au Palais des Congrès de Béziers, sous la présidence de M. R. Portes, entouré de M. C. Linon, responsable musical, J. Gabaudan, vice-président de la zone A, M. A. Galy, vice-président de la zone B, M. L. Miéchamp trésorier général.

A l'appel des sociétés, 35 sont présentes ou représentées. Sont excusées la compagnie du Languedoc, la fanfare les Bérêts Rouges et la fanfare de Villeneuve-Maguelonne.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les responsables des sociétés, le président invite les retardataires à faire parvenir les feuilles de renseignements aux vice-présidents de la zone A et B et à effectuer le paiement de la cotisation au trésorier général avant le 31 décembre 1980.

M. L. Miéchamp donne connaissance de la situation financière de l'union qui, malgré les frais du stage des jeunes musiciens, est positive.

En ce qui concerne la médaille commémorative de la Confédération de France le président indique qu'en accord avec le président fédéral le dernier délai a été fixé au 20 décembre 1980. Les sociétés qui ont commandé des médailles doivent effectuer le versement de la somme de 95 F entre les mains du trésorier de la fédération.

Le président parle ensuite de la distribution du matériel musical grâce à la subvention du conseil régional. MM. Gabaudan et Galy rendent compte de cette distribution qui dans l'ensemble a été très bien accueillie par toutes les sociétés. Sur demande du président quelques observations sont signalées par des responsables, dont il sera tenu compte pour l'éventuelle distribution de nouveau matériel musical.

Au mois de juillet dernier a eu lieu à Béziers le stage des jeunes musiciens du département. Le président renouvelle ses remerciements et félicitations à MM. C. Linon et Galy pour l'organisation qui fut parfaite sur tous les points. M. C. Linon tire les conclusions sur le plan musical et donne ses directives pour le prochain stage 1981. M. A. Galy signale dans un rapport quelques observations dont il faudra apporter remède dans le prochain stage 1981. Sur proposition du président, le stage 1981 durera trois jours : les 16, 17 et 18 juillet. Afin de donner un ampleur plus importante des contacts vont être pris avec la municipalité de Valras-Plage, pour un éventuel concert dans la station balnéaire. Comme en 1980, c'est M. C. Linon qui assurera la responsabilité musicale, M. A. Galy l'organisation générale et M. L. Miéchamp la gestion financière.

En ce qui concerne les renseignements généraux, le président insiste sur les examens fédéraux pour que les responsables des sociétés qui ont des élèves les présentent aux examens. Une discussion a lieu au cours de laquelle M. Linon, responsable musical, répond et donne toutes indications sur l'enseignement musical et insiste sur la nécessité de la dictée musicale. Il faut que les responsables sachent que cette épreuve est indispensable pour l'élève.

En ce qui concerne le journal confédéral, le président indique que le paiement de la cotisation fédérale donne droit à un abonnement par société. Pour les sociétés qui désirent un abonnement supplémentaire ils doivent s'adresser à M. A. Sarzi, président fédéral, 3, rue des Fossés, 11100 Narbonne.

Pour les jeunes musiciens de nos sociétés, qui partent au service militaire et qui désirent effectuer le service dans une formation musicale, ils doivent prendre contact avec le président fédéral, 3, rue des Fossés, à 11100 Narbonne, en envoyant un timbre pour la réponse.

En ce qui concerne le reclassement des sociétés, il est indispensable que selon les statuts toute société se fasse reclasser. Pour cela il suffit de prendre contact avec le responsable de la zone A ou B qui indiquera les dispositions nécessaires pour effectuer ce reclassement. Pour les assurances, il est important que toutes les sociétés soient assurées. Pour celles qui sont assurées à la Confédération, le responsable est M. Moureaux, mas Botte n° 2, 66700 Argelès-sur-Mer. Le président indique que le modèle de déclaration d'accident ou de sinistre a paru dans le dernier journal confédéral.

Le président rappelle que toute société qui défie doit être précédée d'un agent qui assure la protection de la société. Les responsables des sociétés doivent exiger la

présence d'un agent de police auprès de ses organisateurs.

Les questions de l'ordre du jour étant épuisées et personne ne demandant la parole, le président, souhaitant un joyeux Noël à tous, lève la séance à 16 h 30.

R. PORTES.

Estudiantina biterroise, musique et distinctions

A l'occasion de la Sainte-Cécile et au cours d'une réunion amicale en salle des fêtes, à Saint-Jacques, l'Estudiantina Biterroise a honoré deux de ses membres éminents, le dimanche 23 novembre.

M. Marcel Bernard, qui a assumé de longues années la présidence, avec compétence et amitié, fut confirmé, à la satisfaction générale, Président d'Honneur de l'Estudiantina Biterroise, titre dont il se déclara très heureux en remerciant ses camarades de leur marque de confiance.

Continuant son allocution, M. Bonnafé, Président actuel de l'Estudiantina, avait pour mission de faire part à M. Honoré Dejean de l'estime de tous les membres pour son activité passée.

Entré à l'Estudiantina depuis cinquante ans, appelé à la direction de l'orchestre en 1933, il n'a cessé, après avoir mené la société aux succès musicaux, notamment à Genève en 1934, à Lamalou en 1946, d'apporter une grande partie de son temps et de son savoir, à l'activité musicale de l'Estudiantina : formation d'élèves, répétitions, concerts, furent menés à bien, et souvent malgré les difficultés de la vie. Témoignage de son œuvre, nombre d'arrangements musicaux effectués par lui figurent au répertoire de l'Estudiantina Biterroise.

M. Bonnafé lui conféra, au nom de tous les membres, les titres de Directeur Honoraire et de Président d'Honneur de la Société.

Il appartenait à M. Miéchamp, Trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, et lui-même membre de l'Estudiantina, de remettre à M. Dejean, en termes amicaux et choisis, la médaille de vétéran avec palmes, de la Confédération Musicale de France, et le diplôme signé de M. Sarzi, Président de la Fédération Musicale du Midi, concrétisant l'œuvre faite pour la musique populaire.

Très ému, M. Dejean, dans son allocution, apprécia grandement la marque de son activité, ainsi que les distinctions qui lui ont été décernées. Il remercia tous les membres de l'Estudiantina de leur attention.

Après remise de disques-souvenir aux nouveaux promus et de fleurs à Mme Dejean, la réunion s'est achevée par quelques divertissements amicaux.

La Sainte-Cécile ne pouvait être oubliée. Après sa participation au concert commun du 23 novembre, au Palais des Congrès, elle a été marquée par un concert spirituel en l'église Sainte-Thérèse de Béziers, le dimanche 30 novembre. L'exécution de divers morceaux, sous la baguette de M. Robert Vidal, qui, continuant la tradition, sait tirer le meilleur parti des musiciens et des instruments, permit d'entendre, dans le recueillement du Sanctuaire, de la musique classique, avec l'Adagio de la « Sonate pathétique », de Beethoven, le « Verbe Eternel » de Haendel, convenant au timbre des instruments. L'Agnus Dei, de « l'Arlésienne », finement détaillé et la partition « Chant des Cieux », morceau égal à lui-même en ses divers registres écrit par M. Marius Pelloud, qui fut un des premiers fondateurs et Directeur de l'Estudiantina.

Bonne continuation aux musiciens amateurs de l'Estudiantina Biterroise, et à M. Robert Vidal, leur compétent directeur.

NORMANDIE

MEMENTO

DIMANCHE 18 JANVIER
Caen - Théâtre municipal à 17 h 30.

Orchestre de chambre de Caen.

Soliste : Gérard Poulet, violoniste. Rambeau : Prologue et danses de Dardannes. Mozart : Concerto violon n° 1 KW 207. Lenox Berkeley : Sérénade pour cordes. Haydn : les adieux.
Rouen - Espace Ducham Villon à 17 h 30.

Orchestre de chambre de Rouen.

Solistes : Jean-Claude Bernede, violon ; Anne Fondeville, soprano. Direction : Marc Bleuse. Thrène (suite pour cordes) J.-P. Holstein. Cantate « de Prophetis » Level. Concerto pour violon (création mondiale) M. Bleuse. Yin-Yang, A. Jolivet.

VENDREDI 23 JANVIER, à 20 h 30.

DIMANCHE 25 JANVIER, à 14 h 30.
Rouen - Théâtre des arts, spectacle de ballets.

MARDI 27 JANVIER, à 21 heures.
Caen - Théâtre municipal, orchestre de chambre de Vienne.

Soliste et direction : Philippe Entremont. Mozart, J. Strauss, Haydn.

JEUDI 29 JANVIER à 20 h 45.
Rouen - Palais de justice, orchestre des concerts Lamoureux.

Solistes : Trio Fontanarosa. Egmont, ouverture : Beethoven. Triple concerto : Beethoven. Le Sacre du Printemps Stravinsky.

VENDREDI 30 JANVIER, à 20 h 30.

SAMEDI 31 JANVIER, à 20 h 30.

DIMANCHE 1^{er} FEVRIER, à 14 h 30.
Rouen - Théâtre des arts, Véronique (A. Messager).

DIMANCHE 1^{er} FEVRIER, à 17 h 30.

Caen - Théâtre municipal, orchestre symphonique du conservatoire de Caen. Soliste : Béatrice Hindley, piano. Direction : Jean-Marc Cochereau. Beethoven : Egmont ouverture, concerto piano n° 1, symphonie pastorale.

VENDREDI 6 FEVRIER, à 20 h 30.

Vire - Théâtre municipal, concert lyrique.

SAMEDI 7 FEVRIER, à 20 h 30.

Caen - Théâtre municipal, concert lyrique.

DIMANCHE 8 FEVRIER

Lisieux - Ecole municipale de musique à 9 h 30.

Journée des animateurs de chorales et des choristes.

ROUEN - Théâtre des arts, à 14 h 30. Lo-hengrin (R. Wagner).

SAMEDI 14 FEVRIER

DIMANCHE 15 FEVRIER

Le Havre - salle de l'Harmonie municipale, stage d'éveil pour les batteries fanfares.

VENDREDI 20 FEVRIER, à 20 h 30, DIMANCHE 22 FEVRIER, à 14 h 30.

Rouen - Théâtre des arts, les contes d'Hoffmann (J. Offenbach).

VENDREDI 27 FEVRIER, à 20 h 30.

SAMEDI 28 FEVRIER, à 20 h 30.

DIMANCHE 1^{er} MARS, à 14 h 30.
Rouen - Théâtre des arts, Phi Phi (H. Christiné).

SAMEDI 28 FEVRIER, à 20 h 30, DIMANCHE 1^{er} MARS, à 16 heures.

Caen - Théâtre municipale, Ta bouche (M. Yvain).

DIMANCHE 1^{er} MARS, à 9 heures.

Lisieux - Ecole municipale de musique, prix Marcel Petit, challenge Emile Clerisse.

DIMANCHE 29 MARS, à 17 heures.

Le Havre : Pierre Clément, clarinette, direction : Claude Decuais.

ORLEANAIS BERRY

Congrès fédéral Bourges, 26 octobre 1980

La présidence de séance est assurée par M. Villatte. Il est entouré de Henri Petit, Roger Guillet, Marcel Balichon, Noël Pilate, Luc Malet, auxquels se joignent MM. Mauciat, représentant M. Troussel, président du Comité Economique et Social, Bertheau, représentant M. Touzeau, directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Cher, et M. Bertheau, directeur régional adjoint de ce même ministère. Jean-Denis Bennet assure le secrétariat de séance.

LE RAPPORT FINANCIER :

Henri Petit présente son rapport financier, sain et équilibré ; ce qui a permis le financement d'actions intéressantes, telles que les stages de promotion musicale, d'administration et de gestion, de démonstrations instrumentales dans les écoles et de musique de chambre.

Les comptes sont alors soumis à la commission compétente qui se retire pour rédiger ses observations.

LE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE :

Le secrétaire général donne ensuite lecture du rapport moral et d'activité.

Après avoir remercié la ville de Bourges, le directeur de l'Ecole Nationale de Musique où se déroulent les travaux, ainsi que les musiciens de la S.A.M.P., organisateurs de cette journée, Luc Malet présente les excuses du préfet de région, de M. Troussel, président du Comité Economique et Social, de M. Blaise, inspecteur pédagogique régional de l'Enseignement Musical, de M. Picard, directeur régional de la S.A.C.E.M., etc.

Il transmet à l'assemblée le salut du président Cimetièrre, pour qui il est formulé des vœux sincères et amicaux de prompt rétablissement.

LA FIDELITE DU SOUVENIR :

Le congrès observe une minute de méditation en hommage à la mémoire de MM. Millet, Silvert, Carroy et de tous les disparus des sociétés.

EFFECTIFS :

Le nombre des sociétés affiliées passe de 220 en 1979 à 229 en 1980. Les nouvelles créations sont le plus souvent des écoles municipales de musique qui traduisent la volonté des élus locaux et des responsables de société d'assurer la relève. L'accent est mis alors sur l'aspect civique des associations musicales qui contribuent à la vie associative des communes. Les municipalités sont remerciées pour l'aide qu'elles apportent en la matière.

EXAMENS FEDERAUX :

Le nombre de candidats est en progression malgré un recul du Cher, consécutif à la décision d'une société de ne pas présenter d'élèves. A ce sujet, une évolution des conceptions de certaines écoles est constatée. Les sociétés, qui ont été le plus souvent à l'origine des mises en fonctionnement de ces écoles, sont invitées à veiller pour que les changements d'optique ne se traduisent pas par un tarissement en instrumentistes.

Plus de 82 % des élèves des sessions 1979 se sont représentés en 1980. Ainsi le taux de persévérance est-il un élément positif, apprécié globalement tout au moins. En effet, l'observation plus détaillée des statistiques fédérales révèle qu'une forte proportion des abandons est enregistrée en milieu rural, en conséquence notamment des changements de régime scolaire, et de l'éloignement des villes importantes. Une action rapide s'impose dans ce domaine, pour que les handicaps des situations géographiques soient atténués.

Les moyennes des notes sont légèrement inférieures à celles de 1979. Il n'y a pas lieu de s'alarmer sur ce recul, d'autant plus que le Loiret, qui compte à lui seul plus de la moitié des candidats, a fait passer les épreuves de P1 et P2, solfège et instrument dans les Sociétés elles-mêmes, ou dans des secteurs limités. Ainsi peut-on se réjouir de l'intégrité des jurys locaux.

Sur l'organisation administrative des examens, il est dit que si la presque totalité des Sociétés suivent avec bonne volonté les instructions qui leur sont données, quelques-unes, rares il est vrai, persistent à ignorer la règle commune. Ceci porte un préjudice certain au déroulement des sessions, et complique inutilement le travail bénévole des organisateurs. Des tentatives seront faites pour convaincre les bastions de résistance.

Les remerciements sont adressés à toutes celles et à tous ceux qui apportent leur concours à la préparation, à l'organisation, et au déroulement des sessions. Les Inspecteurs d'Académie et les Chefs d'Etablissements scolaires ont également droit à la gratitude de la F.M.O.B.

PROMOTION :

La place des actions de promotion est importante, mais il faut regretter que les Sociétés, notamment les plus démunies, ne soient pas plus nombreuses à y envoyer leurs ressortissants. Sans doute faut-il insister sur l'un des aspects de la mission des membres du Conseil d'Administration F.M.O.B. qui ne peuvent se satisfaire d'un titre qui sera purement honorifique.

Quoi qu'il en soit, les regroupements de : perfectionnement instrumental, pédagogie instrumentale, initiation à la direction, enseignement du solfège, administration - gestion et batteries-fanfares ont reçu 219 inscriptions pour 449 journées.

Dans ce programme, deux éléments ont été des nouveautés pour 1980. Administration et Gestion avec 36 auditeurs, presque tous venant du Loiret et plus spécifiquement de l'agglomération orléanaise, sera repris à Orléans en 1981, mais pourrait être décentralisé dans les autres départements.

Enseignement du solfège qui a dû être branché au dernier moment sur la présentation de la méthode « Willems », qui sera, lui aussi, repris en 1981, mais sous forme de colloque où chacun pourra exposer ses difficultés et ses solutions.

Mais l'action régionale de promotion doit aussi déboucher sur un approfondissement des sujets, vocation du Centre National de Promotion Musicale de Toucy, géré par la Confédération Musicale de France, et où la F.M.O.B. a envoyé une quinzaine de ses ressortissants cette année.

Le rapporteur se félicite des rapports qui existent, en matière de stages, avec la Di-

rection Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, notamment avec M. Bertheau, adjoint de M. Joseph.

Promotion musicale encore, avec l'essai de présentations instrumentales dans les écoles élémentaires de l'agglomération orléanaise. C'est Marcel François, qui a bien voulu constituer un groupe de haut niveau, dont les prestations ont été appréciées des enfants et, semble-t-il, des enseignants. Un échange de vues entre les responsables de la F.M.O.B. et ceux de l'Education Nationale permettra de décider si l'opération peut être reprise en 1981, quels objectifs communs il est souhaitable d'atteindre, et quelles sources de financement pourront s'associer.

Il reste que M. l'Inspecteur d'Académie du Loiret, ses collaborateurs, Mme Monot, Conseillère Pédagogique Musicale, les Directeurs d'écoles et leurs adjoints, Marcel François et les instrumentistes de son groupe doivent être remerciés de leur concours.

Sept festivals de musique s'ajoutent au bilan des activités. Ce sont des manifestations indispensables, surtout en milieu rural. Mais les résultats financiers ne sont pas toujours à la mesure des efforts consentis, malgré les aides des communes et des Directions Départementales de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Les Séjours Musicaux et de Vacances de Royan et de Castres font l'objet d'un chapitre particulier du rapport. Le Secrétaire Général a souligné le très bon déroulement du séjour de Royan et l'excellent concert donné à Tours. Puis s'adressant à Roger Guillet dont c'était la dernière année de direction, il dit combien la F.M.O.B. lui était reconnaissante et associait Mme Guillet à cet hommage. La relève sera assurée par Daniel Duchet et le rapporteur d'enchaîner : « Daniel sait quelle tâche l'attend ; la partie la plus agréable étant la musique. Mais la musique ne sera rien si tous les autres aspects de cette lourde responsabilité ne sont pas les objets d'une attention égale et permanente. Merci Daniel et bonne chance. »

Le séjour de Castres donne un peu plus de soucis, malgré la compétence et le dévouement de Claudine Fleury et de ses collaborateurs. Deux handicaps conduisent à envisager une modification des responsabilités administratives et de la recherche d'une nouvelle implantation permettant de toucher un public plus nombreux et d'organiser, éventuellement, une journée portes ouvertes. Le Secrétaire Général se réjouit de la réussite des concerts de Salbris et de Saint-Dyé et termine en remerciant les directrices et directeurs des séjours, les animateurs, l'A.R.O.E.V.E.N. et les Directions Départementales de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Mention particulière de l'Harmonie de Chambre, animée par Pierre Roberts, et qui a donné cinq concerts à Vernou-sur-Brenne, Luzille, Le Plessis-Dorin, Lamotte-Beuvron et Argent-sur-Sauldre. A noter également les concerts de l'Ensemble de cuivres de Montargis dirigé par Jacques Berry. En collaboration étroite avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, ce programme d'animation sera repris et amplifié en 1981. Les propositions d'accueil des concerts sont reçues au secrétariat général.

DEPARTEMENTALISATION - REGIONALISATION :

Le processus est engagé. Les départements composant la F.M.O.B. auront chacun leur trésorerie à partir du 1^{er} novembre. L'objectif 1981-1982 pourrait être la constitution d'Unions Départementales, avec statuts déposés. Les textes de base vont être préparés au niveau des rencontres des responsables des six départements de la région Centre. Trois de ces rencontres ont déjà eu lieu à Blois, et les travaux portent actuellement sur les comparaisons des méthodes et des moyens de chacune des fédérations. La prochaine réunion de décembre portera plus précisément sur la désignation des rédacteurs des statuts départementaux et sur l'édition d'un bulletin de liaison interdépartemental.

INFORMATION :

Un appel est lancé pour que le journal de la C.M.F. et le bulletin F.M.O.B. soient lus et mis à la disposition de tous les membres des Sociétés. Ainsi, les liens entre tous les échelons de nos structures devaient-ils en ressortir plus nombreux et plus étroits.

Un salut à la presse régionale, notamment pour celle du Cher et du Loiret.

• Suite page 20

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 19

REMERCIEMENTS :

La gratitude de la F.M.O.B. va à l'établissement Public Régional, aux Conseils Généraux, aux Préfets et à leurs services, aux Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, aux Inspecteurs d'Académie et à l'ensemble des services de l'Education Nationale, aux Affaires Culturelles, aux Caisse d'Epargne, aux Etablissements bancaires, à l'A.R.O.E.V.E.N., aux Municipalités, etc.

Remerciements particuliers aux responsables du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre : MM. Villatte, Cimetière et Pilate, pour la réalisation du programme régional d'attribution des instruments.

CONCLUSION :

Pour conclure, le Secrétaire Général assure les responsables des Sociétés, et notamment ceux des plus défavorisées, que le Bureau Fédéral dans son entier a comme principal souci d'apporter toute l'aide nécessaire à la bonne marche des harmonies, des fanfares, des batteries-fanfares et des autres associations affiliées à la F.M.O.B. « Elles doivent savoir qu'elles peuvent compter sur le dévouement des responsables départementaux et fédéraux, qui les complimentent par ailleurs de maintenir, souvent au prix de beaucoup de courage, la présence, indispensable, des Sociétés Musicales Populaires dans le tissu socioculturel de la nation. »

VOTE DES RAPPORTS

Rapport moral : L'un des congressistes apporte une information sur les démonstrations instrumentales dans les écoles de la Nièvre. L'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale qui était chargé d'organiser cette action a été muté à Joué-les-Tours. Le président Villatte suggère que la F.M.O.B. prenne contact avec cette personne.

Aucune autre intervention ne s'étant manifestée, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapporteur remercie l'assemblée.

Rapport financier : Michel Meret, porte-parole de la commission aux comptes, composée aussi de MM. Bourdeau et Amathieu, donne lecture du rapport de cette commission, qui conclut à une très bonne gestion des finances fédérales et une parfaite présentation des comptes. Le rapport financier est lui aussi approuvé à l'unanimité des mandats. Le Trésorier Fédéral Henri Petit est félicité et remercié.

ACTIVITE DU GROUPEMENT DES FEDERATIONS MUSICALES DE LA REGION CENTRE :

Le président Villatte rappelle les éléments du programme 1980 et donne les premières indications du programme 1981. Il semble que l'Etablissement Public Régional ne participe qu'au taux de 40 %. Par contre, une subvention ministérielle importante pourrait être obtenue au titre de l'animation culturelle en milieu rural. Il précise aussi que les propositions des Sociétés doivent parvenir au Secrétaire Général René Cimetière avant le 1^{er} décembre.

AIDE AUX SOCIETES RURALES :

Amorcé dans le rapport moral, le thème est repris et développé. Une expérience est envisagée dans le secteur Beaulieu-sur-Loire, Bonny-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire. La décision budgétaire du Conseil Général du Loiret est attendue dans les jours prochains.

ORGANISATION DES EXAMENS :

Le Secrétaire Général insiste à nouveau sur l'importance de respecter les règles communes, notamment en ce qui concerne les inscriptions numériques de décembre, les inscriptions nominatives, trois semaines avant la session, et la vérité de la liste des propositions de jurés. Des mesures seront prises dans les cas les plus caractérisés.

Comme dans les autres congrès, un participant intervient au sujet de la liste des morceaux imposés aux examens par la C.M.F. Il est précisé à ce sujet que cette liste est établie au niveau confédéral et que le président de la F.M.O.B. n'en a connaissance qu'en même temps que toutes les sociétés, par le journal C.M.F. Cependant, dans la mesure où le matériel est disponible assez tôt, le groupe de travail F.M.O.B., chargé des examens, analyse la liste nationale et apporte, si besoin est, les aménagements nécessités par les réalités du terrain.

Le congrès se penche ensuite sur les points suivants : Promotion - Départementalisation et Régionalisation.

COTISATION 1981 :

La cotisation 1981 est portée à 210 F par Sociétés, qui recevront, en outre, 2 journaux C.M.F. au lieu d'un. Le vote est acquis à l'unanimité.

ELECTIONS :

Les élections départementales sont entérinées par le congrès.

MODIFICATION DES STATUTS :

Afin de ne donner une meilleure assise à la représentativité des membres du Conseil d'Administration, l'article 6 du titre II des statuts de la F.M.O.B. a désormais la rédaction suivante :

La Fédération est administrée par un Conseil d'Administration composé pour 4/5 au moins, de membres actifs des Sociétés affiliées, élus par les Conseils d'Administration des Sociétés appartenant à un même secteur géographique, ces élections étant entérinées par le Congrès Départemental, puis par le Congrès Fédéral, et pour 1/5 au plus, de membres, qui, n'ayant aucune activité au sein des Sociétés affiliées au jour de l'élection, accomplissent régulièrement des tâches signalées au service de la Musique Populaire d'amateurs. Ils sont proposés par les Présidents Départementaux ou par le Président Fédéral, et élus par le Congrès Fédéral.

Le reste de l'article 6 sans changement. Ce texte est adopté à l'unanimité.

ALLOCATION DE M. BERTHEAU

M. Bertheau, Directeur Régional Adjoint de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, prend alors la parole, d'abord pour dire qu'il est très bien informé de ce qui se fait à la F.M.O.B. et que sa présence est à la fois un symbole et un témoignage. Ayant insisté sur l'intérêt qu'il porte aux actions de très haute valeur, M. Bertheau affirme que ces façades ne doivent pas atténuer le rôle essentiel de chacune des sociétés, là où elle s'active. Le Directeur Régional Adjoint de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, souhaite ensuite le plein succès des entreprises des Sociétés et de la Fédération.

ALLOCATION DE M. MANCIAT :

Représentant de M. Troussel, Président du Comité Economique et Social, M. Manciat a assuré la F.M.O.B. de son soutien au sein de l'Assemblée Régionale.

Le Président Villatte lève alors la séance.

RECEPTION A LA MAIRIE :

Mme Gimonet, maire adjoint, représentant M. Raimbaut, maire de Bourges, et M. Parnet, maire adjoint de la Culture, accueillent les congressistes à l'hôtel de ville. Mme Gimonet remercie les Sociétés pour tout ce qu'elles apportent dans la vie des cités.

Après le repas amical, servi à l'Auberge de la Jeunesse, une délégation conduite par Marcel Balichon, accompagnée de Mme Millet, est allée s'incliner et se recueillir sur la tombe de Jean Millet, qui représente pour tous l'exemple à suivre et le symbole du dévouement, de l'efficacité et de l'action raisonnée.

Le Bureau Fédéral remercie la municipalité de Bourges, le Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et les musiciens de la S.A.M.P. pour leur accueil et leur parfaite organisation.

Nécrologie

Henri Carroy, président d'honneur de la F.M.O.B. n'est plus.

Henri Carroy est décédé le 23 septembre 1980 à l'âge de 86 ans. Depuis quelques années, il s'était retiré dans un foyer pour personnes âgées, alors que de nombreuses et sérieuses opérations chirurgicales avaient entamé ses forces.

Elu à la présidence fédérale de la F.M.O.B. en 1956, en remplacement de M. Marius Faugoin, il a laissé le souvenir d'une personne possédant le sens aigu de la conciliation et de la gentillesse. Ses traits d'humour faisaient la joie de ses amis, qui ont pu apprécier, par ailleurs, le dévouement d'Henri Carroy, dans une période où l'avenir des Sociétés Musicales semblait chargé d'inquiétants nuages.

En 1964, Henri Carroy ne sollicite pas le renouvellement de son mandat, en raison d'une activité professionnelle et sociale intense. Il sera remplacé par notre ami René Cornichon.

Aux obsèques qui ont eu lieu le 26 septembre à Orléans, une importante délégation de la F.M.O.B. est venue rendre un dernier hommage à la mémoire de ce serviteur de la musique populaire que fut Henri Carroy.

La F.M.O.B. renouvelle à la famille du défunt l'expression de ses très sincères condoléances et de sa vive sympathie.

Après les séjours musicaux et de vacances - A.R.O.E.V.E.N.-F.M.O.B.

Les lecteurs de ce journal ont déjà pris connaissance de l'article consacré à l'Har-

monie Cadette de l'Académie d'Orléans-Tours, paru dans le numéro 333 d'octobre 1980 avec la signature de notre ami André Sarzi, Président de Sociétés Musicales du Midi.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de publier l'appréciation de Désiré Dondeyne, sur l'Harmonie estudiantine, organe du séjour musical et de vacances A.R.O.E.V.E.N.-F.M.O.B. de Royan, et sœur aînée de l'Harmonie Cadette.

Rappelons que le séjour de Castres était placé sous la direction de Claudine Fleury et celui de Royan sous l'autorité de Roger Guillet.

Une prestation remarquable de l'Harmonie estudiantine

On a souvent parlé ou écrit que les orchestres d'harmonie et fanfare étaient fondés sur la base d'expressions folkloriques ou militaires, et pourtant nous avons eu la preuve, lors de la soirée du 22 août 1980 organisée par la F.M.O.B. avec l'aide de la ville de Tours et l'Harmonie Municipale qu'il n'en était pas toujours ainsi, pour le prestige de la musique en région de Loire, avec l'orchestre de l'Harmonie Estudiantine de l'Académie d'Orléans-Tours.

Celle-ci, composée uniquement de jeunes élèves des Conservatoires de la région, et issus des musiques et formations des Fédérations Musicales de la Région Centre, tous amateurs au sens noble du mot, et à la suite d'un stage à Royan, nous ont transportés dans le monde de la musique pendant trois heures, avec un brio et un dynamisme peu communs, en abordant un programme éclectique, difficile, du classique au contemporain, de la musique de genre à celle de variétés, prouvant ainsi que, en musique, toutes les formes sont acceptables quand elles sont si bien pratiquées. On ne saurait trop faire l'éloge des efforts qu'il a fallu consentir pour obtenir ce résultat qui nous reconforte du bien-fondé de la pratique musicale amateur.

Aussi, félicitons tous ces jeunes et leurs cadres qui ont montré en cette soirée que le patrimoine vivant de notre pays et de notre jeunesse est bien présent.

A tous bravo, et à quand le prochain concert ?

Désiré DONDEYNE.

Directeur honoraire de la Musique des Gardiens de la Paix de PARIS.

CHER

Un nouveau président pour le Cher : Marcel Balichon

Marcel Balichon, nouveau Président Départemental de la F.M.O.B., est une personnalité musicale très connue dans notre région.

De solides études musicales, un eclectisme instrumental, une longue pratique de directeur de société, un sens profond de l'humain font de lui l'homme digne d'être à la tête des Sociétés Musicales et Chorales de notre département.

1^{er} Prix de violon du Conservatoire d'Orléans ; saxophoniste, élève du maître Marcel Mule ; altiste, pianiste, accordéoniste ; étude d'harmonie et d'orchestration, avec des prix de Rome.

M. Balichon a été soliste dans l'ex-musique de la place de Paris, trente ans directeur de la Lyre Municipale Vierzonnaise, trente-trois ans directeur de l'Ecole de Musique de Vierzon, vingt-huit ans directeur de la Chorale Vierzonnaise. Il est actuellement directeur du Quatuor de Saxophones de Vierzon, membre exécutant de l'Ensemble Instrumental de Bourges et de l'Association des Concerts de Bourges.

Son but est de poursuivre l'action de son prédécesseur, M. Jean Millet, avec le même esprit et la même foi et de servir la musique en ayant une attention toute particulière pour les formations rurales qui connaissent beaucoup de difficultés.

Tous les membres de la F.M.O.B. se réjouiront de cette élection qui témoigne de l'estime et de la confiance que Marcel Balichon inspire depuis plus de trente ans autour de lui.

LOIR-ET-CHER

Distinction

A l'issue du Congrès Départemental du Loir-et-Cher, Roger Guillet s'est vu remettre les insignes d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Au nom d'une amitié vieille de quarante années, Albert Tartarin, chef d'orchestre, compositeur et professeur honoraire d'enseignement musical de lycée, lui-même titulaire de cette distinction, a épinglé les attributs du titre au revers du veston du récipiendaire. Rappelant la carrière de Roger Guillet, c'est saluer une vie de dévouement à la cause musicale et d'enthous-

iasme communicatif pour la jeunesse. C'est aussi mettre en évidence le rôle dont peuvent se charger les enseignants pour le bénéfice de nos Sociétés d'amateurs, surtout quand on a la chance d'être assisté d'une épouse aussi attentive qu'est Mme Guillet.

Que Roger Guillet veuille bien accepter nos très sincères et très cordiales félicitations et que Mme Guillet se sache associée dans l'expression de l'amicale reconnaissance de la F.M.O.B.

LOIRET

Distinction

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance des lecteurs de ce bulletin que notre ami, Léo Raffard, qui assume la lourde charge de Secrétaire Fédéral aux examens, s'est vu remettre des mains du Président Cimetière, la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Voilà une distinction amplement méritée et qui nous donne l'occasion de présenter au récipiendaire nos très amicales félicitations. Que Mme Raffard, dont nous apprécions aussi le dévouement, veuille bien accepter nos hommages les plus respectueux.

SUD-EST

RHONE

Assemblée générale du 26-10-80

C'est à la M.J.C. des Etats-Unis à Lyon que le président Vettard ouvre, à 15 heures, l'assemblée générale 1980, en présence de nombreuses personnalités et des délégués de tous les groupements du département.

Le pointage effectué à l'entrée par le secrétaire fait apparaître que le quorum est atteint et que l'assemblée peut débiter valablement.

M. Vettard souligne la présence de diverses personnalités qui marquent ainsi tout l'intérêt qu'elles portent à nos sociétés et au développement de la culture musicale.

Il remercie particulièrement :

M. le préfet B. Courtois, chef de la mission régionale, homme de terrain qui connaît bien nos problèmes ;

M. Caille, député du Rhône, vice-président de la Commission culturelle et sociale à l'Assemblée nationale ;

M^e Berger, membre de la Commission départementale du conseiller général, président A.D.D.I.M. Rhône ;

M. Adam, président fédéral, président A.D.D.I.M. ;

M. Mettraux, conseiller général, membre de la Commission culturelle ;

M. Pouilhes, inspecteur départemental jeunesse et sports ;

M. Guyonnet-Dupérat, délégué régional S.A.C.E.M. ;

M. Corlin, secrétaire général du comité des fêtes de Lyon ;

M. Gicquel, délégué départemental A.D.D.I.M. ;

M. Millet, directeur M.J.C. Etats-Unis ;

M. Buttard, directeur technique fédéral ;

M. Bernard, président honoraire U.D. du Rhône ;

M. Guillard, de la Maison Guillard-Bizel.

Il excuse :

M. Philip, préfet de région ;

MM. Perrut, député du Rhône, président de l'A.R.D.I.M. ; Hamelin, Hamel et Mayoud, députés du Rhône ;

M. Mercier, sénateur ;

M^e Chaîne, Mme André, M. Poutissou, M. Villars, M. Tregouet, M. Mick, conseillers généraux ;

M. J. Aster, directeur auditorium ;

M. M. Lombard, directeur du conservatoire, actuellement en Allemagne ;

M. le Capitaine Serres, Chef de la Musique Régionale ;

M. R. Cornillon, Inspecteur à la Direction régionale Jeunesse et Sports.

Le Président Vettard rappelle que, sur l'impulsion de Gabriel Rolando, l'Union Départementale du Rhône a été fondée en 1955 et que nous pourrions aujourd'hui en fêter les noces d'argent. Il souligne le chemin parcouru depuis lors sous l'impulsion des Présidents Henri Lager, actuellement Maire de Bourg-de-Thizy, et de Francisque Bernard jusqu'en 1977.

Continuant son rapport moral, le président Vettard indique que 1980, année difficile sur beaucoup de points, tragédies dans le monde, état de belligérance entre certaines nations, n'en reste pas moins

une année qui peut être considérée comme positive pour l'U.D. du Rhône.

Pendant de nombreuses années, nos associations musicales ont, envers et contre tout, maintenu dans chaque village, dans chaque cité, la présence musicale permettant ainsi, après cette traversée du désert, alors que le créneau musical était redécouvert comme une partie indispensable de l'éducation, une marche en avant plus rapide de l'enseignement par les implantations existantes, surtout en milieu rural.

Le Président souligne le rôle décisif de tous ces bénévoles qui, par leur foi, leur allant, leur persévérance, leur dynamisme, ont permis cet aboutissement, aboutissement qui a son revers, car les besoins financiers deviennent impérieux. Les communes qui le peuvent apportent le plus souvent un soutien financier à la mesure de leurs moyens ; il n'en reste pas moins vrai que de nombreuses sociétés connaissent de graves problèmes, d'où l'attente de prise en considération par le Département du Rhône du sort des 145 sociétés adhérentes à l'U.D.

Puis le Président fait le panorama des manifestations de la saison écoulée et remercie tous les responsables pour les excellentes réalisations auxquelles lui-même ou des membres du conseil d'administration ont pu assister.

Il souligne toutefois le succès du Forum de la Musique, qui a pu se dérouler à l'Auditorium le 20 avril 1980, grâce à la compréhension et à l'amabilité de M. Jean Aster qu'il remercie au nom de toutes les sociétés, en y joignant des remerciements à tout le personnel de cet auditorium pour sa parfaite collaboration.

Puis le Président attire l'attention des auditeurs sur le rôle primordial d'André Gicquel, délégué de l'A.D.D.I.M., maître d'œuvre de ce forum, qui, agissant en parfaite harmonie avec nos associations, a réalisé un très gros travail pour le service des musiciens du Rhône. Il lui adresse les remerciements de toute l'assemblée.

STAGE DE SAVIGNY

Deuxième édition — sans commentaires... 25 stagiaires en 79, 40 en 1980.

A l'issue du vote, sont réélus ou élus au Conseil d'administration pour trois ans, MM. Chapuy, De Chabannes, Falcoz, Jallifier, Perret, Prajoux.

INFORMATION COMITE TECHNIQUE

Roger Cayrol, sans rappeler les nouveaux programmes en vigueur depuis 1979, indique tout de même que le Conservatoire va dans le même sens que le comité technique, et il demande aux responsables de l'enseignement musical de ne pas former seulement l'élève sur le plan instrumental, mais de former un musicien vraiment sensibilisé à la musique.

Roger Cayrol indique que les délégués techniques de chaque département ne sont pas toujours pris au sérieux ; il rappelle le rôle prépondérant de ceux-ci, au sein du comité technique départemental, ainsi que leur mission d'information quant aux décisions prises par celui-ci.

Pour le stage de l'U.D. à Savigny, Roger Cayrol ne croit pas utile de revenir et de surenchérir sur les déclarations du Président au sujet de celui-ci.

Le Président remercie Roger Cayrol pour tout son dévouement au service de nos sociétés et propose à l'assemblée de le reconduire dans ses fonctions de directeur technique ; un adjoint sera proposé à l'issue de la première réunion technique.

Accord de l'assemblée.

Marius Butard, Directeur technique fédéral, indique que, lors de ses visites aux différents stages des U.D. de la Fédération, il a pu constater le bon et sérieux travail qui s'y accomplit.

Il rappelle que le stage fédéral n'est pas d'un degré supérieur, mais est bien spécifique : direction et pédagogie, demande que les stagiaires futurs chefs aient déjà un peu de pratique.

Le Président remercie M. Butard pour son intervention et pour le dévouement dont il fait preuve au niveau fédéral.

EXAMENS

L'examen 4^e degré fédéral aura lieu le 10 mai 1981, au Conservatoire national de région, 4, montée de Fourvière à Lyon.

L'examen 3^e degré fédéral est fixé au 17 mai 1981, lieu à déterminer.

Le Président insiste pour que les délégués techniques de chaque groupement soient présents à ces examens.

Stage : le stage de l'U.D. du Rhône aura lieu du 19 au 31 juillet 1981, toujours au Centre de promotion sociale de Savigny.

Des fiches d'inscription seront adressées à chaque président au mois de décembre.

M. Cailié, délégué, étant obligé d'assister à une autre manifestation, prend la parole

à la demande du Président, pour dire à l'assemblée sa satisfaction d'assister à cette assemblée générale, compte tenu des problèmes importants qui ont été débattus. Il assure les associations musicales de son soutien le plus entier au niveau national, notamment au sein de la commission des affaires sociales et culturelles dont il est vice-président, et demande à chacun de continuer à travailler pour les associations musicales dont l'existence est une nécessité impérieuse dans nos villes et nos villages.

Il promet de sensibiliser ses collègues aux problèmes de nos sociétés.

Le Président, tout en se félicitant de ce succès, tient à rendre hommage à Roger Cayrol et à Madame, ainsi qu'à son équipe, qui ont animé et dirigé de main de maître ce stage ; n'oublions pas le personnel du Centre de promotion sociale de Savigny qui assure la restauration et le logement de toute l'équipe.

EXAMENS

Dans leur nouvelle forme, ont connu un nombre limité de candidats, mais avec le temps et la mise en place progressive des nouveaux programmes, ce nombre devrait aller croissant.

Le Président rappelle le festival de Charbonnières et les épreuves de classement qui ont eu lieu au cours de celui-ci ; rappelle également du congrès fédéral d'Aix-les-Bains et du concours musical qui suivit.

Le président adresse ses remerciements et ses félicitations à Maurice Adam, Président fédéral, pour l'accueil réservé à tous et la belle réussite de ces manifestations.

Avant de conclure, le Président demande d'observer une minute de silence en mémoire de tous les musiciens disparus au cours de l'année, notamment le maître Edmond Trillat, qui fut longtemps Président d'honneur de la Fédération ; le docteur Maurice Potel, très présent dans les sociétés musicales lyonnaises ; Henri Camand, Chef d'orchestre, qui dirigea de nombreuses sociétés, et tous les musiciens de nos sociétés dont certaines ont été durement frappées.

Le Président remercie ensuite l'équipe du Conseil d'administration : MM. Abram, Weinborn, Germain, Falcoz, Gelin, etc.

pour tout le travail souvent ingrat accompli au cours de l'année.

Le Président conclut en faisant appel au dévouement et à la ténacité de tous, pour l'amélioration musicale de nos sociétés et la progression constante des effectifs.

Les applaudissements de l'assemblée clôturent cet exposé et sont le témoignage de reconnaissance pour l'action entreprise par notre Président.

COMPTE RENDU FINANCIER

M. Germain, Trésorier, présente comme les années précédentes un compte rendu clair et précis, des différents mouvements financiers de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel.

M. Chevallier, au nom de la commission de contrôle, demande d'approuver ce compte rendu et adresse les félicitations de tous à M. Germain.

Rapport adopté à l'unanimité.

COMMISSION DE CONTROLE

Aucune candidature ne s'étant manifestée, sont réélus : MM. Chevallier, Guillou, Morateur.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Six membres : MM. Chapuy (Azergues), De Chabannes (Beaujeu), Falcoz (Limo-nesi), Perret-Jeanmet (Neuville), membres sortants, sont candidats.

MM. Crouzet (Saint-Genis-Laval), Lager (Reins-Trambouze) sont démissionnaires. Leur groupement respectif présente les candidatures de M. Jallifier pour Saint-Genis-Laval et M. Prajoux pour Reins-Trambouze.

Subventions

Le Président aborde ensuite le problème des subventions et tient immédiatement à souligner les sources possibles de subventions suivant leur caractère spécifique, qui peuvent passer par le canal de l'Union départementale.

1^o Subvention de fonctionnement : c'est la subvention actuellement attribuée par le Conseil général, qui est répartie suivant le processus indiqué entre toutes les sociétés du département ; elle n'a pratiquement pas varié depuis l'an dernier, passant de 70.000 à 72.000 F pour 145 sociétés membres de l'U.D. Cette subvention, qui passait jusqu'alors par le canal de Jeunesse et Sports, sera, pour 1981, attribuée directement par le Conseil général, ce qui a nécessité le dépôt d'un nouveau dossier directement à cet organisme dont les membres sont très conscients des problèmes de nos associations.

2^o Subvention d'équipement : l'établissement public régional (E.P.R.) vient d'ins-taurer, à la suite de nombreuses démarches, au niveau des groupements des Fédérations Musicales de la région

• Suite page 22



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 21

Rhône-Alpes, une politique globale d'aide à l'achat d'instruments, qui se concrétise pour le Rhône par une enveloppe annuelle pendant trois ans (1981, 1982, 1983) de 100.000 F, pour 120 sociétés, suivant le projet figurant sur la note 2688 de M. le Préfet de Région.

Cette aide représentera 40 % du prix d'achat des instruments ; elle pourrait éventuellement être complétée par une aide d'équipement au niveau du Conseil général, c'est le souhait émis par les Conseillers régionaux.

Le président souligne également une aide spécifique pour l'achat d'instruments dont nos sociétés sont bénéficiaires actuellement, grâce aux efforts de l'A.D.D.I.M. en collaboration avec l'U.D.

Festival départemental :

Le président confirme que M. ASTER est tout disposé à accueillir cette année encore le Forum de la musique. Il propose l'organisation de cette manifestation dans le cadre du Congrès mondial du Théâtre pour l'enfance et la jeunesse qui se tiendra à Lyon au mois de juin 1981. M. GICQUEL précise que la date retenue sera le samedi 13 juin, de 14 heures à 19 heures.

Cette date est malheureusement la plus encombrée pour nos sociétés, toutefois, avant de prendre une décision définitive, il serait souhaitable que chaque groupe indique avant le 15 novembre les sociétés désirant faire un effort à ce sujet.

Calendrier :

Les groupements ayant fixé les dates importantes de la saison, les ont communiquées au secrétariat.

M. le Préfet COURTOIS remercie le président de l'assemblée et de la qualité de l'accueil qui lui est réservé, s'excuse du peu de temps qu'il peut nous consacrer, étant conduit à se rendre à une autre importante manifestation.

M. le Préfet reconnaît le rôle important des sociétés musicales dans l'animation de nos villes et villages, l'œuvre utile, persévérante dont elles font preuve, il se dit conscient des problèmes matériels qui pèsent sur nos sociétés, il faut envisager, dit-il, une politique nationale de structures, coordonnant tous les efforts d'aide aux activités musicales.

Le préfet de région doit créer une complémentarité avec l'établissement public régional et l'Etat.

L'établissement public régional est intervenu en 1978 sous forme de subventions pour l'achat d'instruments, certaines sociétés en ont bénéficié. Devant l'afflux des demandes, interruption en 1980 par souci d'économie budgétaire. Puis mise en place d'une structure d'organisation.

Le plan d'intervention est prévu sous la forme indiquée par le président VETTARD précédemment, plus projet de financement de musibus et de centres départementaux d'instruments de musique.

L'établissement public régional demande de poursuivre dans la voie de l'instruction musicale ; et de venir en aide aux créateurs qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer.

M. VETTARD remercie M. COURTOIS de son exposé et de l'intérêt qu'il porte aux sociétés musicales.

De l'intervention de M. BERGER, conseiller général, traitant de nombreux problèmes relatifs à la vie musicale, on peut retenir cette promesse : dans le but d'aider à l'équipement de nos sociétés, le conseil général pourrait intervenir dans une proportion de 30 %, ce qui diminuerait l'apport desdites sociétés.

Le président prend acte et remercie M. BERGER de son appui, soulignant les excellents et étroits rapports existant entre l'A.D.D.I.M. et l'U.D. du Rhône.

Rapports conservatoire - sociétés musicales : à la suite de diverses interventions, il ressort qu'une politique de concertation devrait être bénéfique pour nos sociétés musicales. Le président, membre du conseil d'administration du conservatoire, verra M. LOMBARD, directeur du conservatoire, pour envisager des rencontres.

M. GUYONNET-DUPERAT, délégué régional de la S.A.C.E.M., nous assure de continuer à travailler en commun, et sera toujours avec plaisir à notre service. Il rappelle la nécessité de prendre contact, avec la S.A.C.E.M. pour tous les problèmes qui peuvent se poser à nos sociétés pour l'organisation de manifestations musicales, rappelle également l'accord passé avec la C.M.F.

Remerciements du président.

En l'absence du capitaine SERRE, le président demande de procéder le plus tôt possible à l'inscription des candidats à l'incorporation, il existe déjà des candidatures pour 1982.

Le président rappelle le rôle de répartiteur de la 5^e Région militaire, possibilité

d'envoyer les candidats dans des musiques militaires dépendant d'autres régions.

M. CORLIN de la commission des fêtes de la Ville de Lyon, demande par l'intermédiaire du président, aux sociétés musicales, de continuer d'assurer leur participation pour l'animation de la ville pour le « Mai Lyonnais ».

Le président ADAM prend alors la parole pour dire combien il a été intéressé par cette assemblée générale, et les questions qui ont été débattues.

Il félicite tous les participants qui prouvent ainsi l'intérêt qu'ils portent à leurs sociétés, et remercie vivement le président VETTARD et tout le conseil de l'U.D. pour le travail fait dans le département du Rhône, qui est de loin le plus important de la région, et invite chacun à continuer son effort pour que la musique amateur vive et se développe.

La réunion statutaire est fixée au 8-11-80. L'assemblée générale aura lieu le 24-10-1981.

Il est 18 heures, le président VETTARD déclare close l'assemblée générale 1980.

Le secrétaire : A. GELIN.

Réunion statutaire du 8 novembre 1980

Afin de désigner les membres du bureau pour l'exercice 1980-1981, les membres du conseil d'administration se sont réunis le samedi 8 novembre 1980, à 9 h 30.

Le président VETTARD accueille les membres du conseil.

Sont présents MM. CHOSSELET, VALLAT, GERMAIN Ernest, GERMAIN Marcel, PERRET, PRAJOUX, CAYROL, ABRAM, FALCOZ, GELIN, CHALVIN, BERNARD, JALLIFIER, WEINBORN, RAGOT représentant M. CHAPUY.

Excusés, MM. BOUISSOU, de CHABANNES, LAGER.

Après avoir entériné les candidatures de MM. JALIFFIER et PRAJOUX en remplacement de MM. CROUZET et LAGER, candidatures adoptées en assemblée générale, le conseil procède à l'élection des membres du bureau.

A l'unanimité, moins leur propre voix, sont élus :

M. le Président du conseil général, président d'honneur.

M^e BERGER, conseiller général, vice-président d'honneur.

M. MICHEL LOMBARD, directeur du conservatoire, vice-président d'honneur.

M. BERNARD, président honoraire.

H. LAGER, vice-président honoraire.

A. VETTARD, président actif.

L. ABRAM, vice-président.

R. CAYROL, vice-président.

M. de CHABANNES, vice-président.

J. FALCOZ, secrétaire.

A. GELIN, secrétaire.

E. GERMAIN, trésorier.

SAVOIE

Bourg-Saint-Maurice

Brillante sainte Cécile

Dimanche 7 décembre, l'Harmonie chorale « l'Echo du Saint-Bernard » a fêté avec éclat sainte Cécile. En consacrant cette journée à leur sainte patronne, les musiciens et choristes ont fait une brillante démonstration de la continuation d'un essor que chacun se plaît à souligner en applaudissant.

Notre école de musique n'a, en effet, été ouverte qu'à l'automne 1978. L'installation, en notre ville, pour raisons professionnelles, de M. Georges Cressens, vice-président de l'Union départementale des sociétés musicales de Savoie, n'y est pas étrangère.

L'Harmonie, après s'être enrichie de la rentrée de nombreux jeunes, compte actuellement 44 membres et la chorale mixte d'adultes 41 membres.

A 9 h 30, à l'église paroissiale, qui avait fait le plein, a débuté l'office religieux célébré par l'abbé Jean-Pierre Sens, les chants en chœur et l'harmonie des instruments ont pris toute leur ampleur dans le grand édifice... A la sortie de l'église, malgré les chaussées rendues glissantes par la neige et le gel, l'harmonie s'est mise en place pour un défilé jusqu'à l'hôtel de ville où elle a donné un concert très applaudi.

A 11 heures, tout le monde s'est retrouvé dans la salle de réception de la mairie où, après que le président Silvestre Antoine ait souligné l'éclat de cette fête et remercié la municipalité pour son appui et son accueil, M. le Maire a tenu à rendre un vif hommage aux chanteurs, aux musiciens et aussi au comité de direction pour les performances remarquables de l'école

de musique et de « l'Echo du Saint-Bernard ». M. Michel Barnier, député et conseiller général, empêché, s'était fait excuser.

Avant que l'on ne lève les verres de vin et de jus de fruit pour les jeunes, la chorale a, bien sûr, chanté.

A 12 h 30, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour un repas en commun savoyard auquel il a été vivement fait honneur. L'après-midi s'est prolongé tout naturellement dans une ambiance amicale et familiale avec les chanteurs et, évidemment, noblesse oblige, les musiciens.

Ugine

Harmonie municipale « L'Echo du Mont Charvin »

Novembre est toujours un mois chargé pour les musiciens de l'harmonie, mais le travail demandé, ne manque pas d'intérêt, tant sur le plan public, que sur le plan individuel. Pour nous, musiciens amateurs, se produire en public est toujours un aboutissement et une satisfaction, sinon une fierté.

Ainsi le 11 novembre fut marqué par les manifestations habituelles consacrées au souvenir. Ce jour vit également notre participation à l'office, en l'église Saint-Laurent. Cette manifestation musicale, dans ce lieu saint, propice au calme et au recueillement, est toujours un moment pathétique que chacun ressent profondément. Le repas de midi, pris en commun, constitue la détente nécessaire à cette journée, qui se poursuivra par l'assemblée générale.

Cette assemblée, présidée par M. Albert Botta, permet de faire le point sur les activités de l'année écoulée. A la lumière des différents comptes rendus, il s'avère que notre société se porte bien, tant du point de vue moral que financier. Grâce à cette excellente gestion, le comité directeur, rajouté par quelques nouveaux membres, fut reconduit dans ses fonctions.

Deuxième manifestation musicale du mois, le concert public en salle, premier de la saison, revêt toujours un caractère important tant pour le directeur que pour les musiciens. Constitué pour une grande part, de jeunes, d'âge scolaire, l'organigramme de la société est chaque année remis en question et pose des problèmes importants pour la mise au point d'un concert. Cependant, le succès obtenu semble avoir aplani ces difficultés, car les différents morceaux interprétés reçurent un accueil vraiment chaleureux. Parmi les œuvres brillantes, telles que « Preamble et Cortège » de J.-E. Barat, « Le Char de Neptune » de R. Coiteux, je citerais « Les Deux Amis » polka pour 2 clarinettes de L. Magnan où nos deux « jeunes amis » G. Mottier et C. Ouvrier-Bounaz, malgré un peu d'émotion, tirèrent très bien leur épingle du jeu. Notre soliste féminine, M.-L. Bouvier, hauboisiste, toujours très à l'aise, se distingua dans « La Sicilienne » de J.-S. Bach. Un peu de musique légère avec une fantaisie sur l'opéra comique de Donizetti « La Fille du régiment », nous amena à un final très caractéristique : « Danzas Folclorísticas » de C. Vlák, airs variés du folklore mexicain. Une parenthèse, provoquée par une remise de décorations, permit à M. Albert Botta, président, de remercier le public uginois et de dire sa satisfaction, de féliciter les nouveaux recipiendaires : MM. Ausannay, Gerfaux, Planté, Balegno.

Réhaussé par la présence de nombreux édiles, représentant M. le maire empêché, un vin d'honneur, réunit musiciens et sympathisants.

Troisième prestation de ce mois de novembre musical, le concert dit « des Médailles ». Ce concert annuel, à la demande de la direction des Acéries, est offert aux nombreux médaillés de cet établissement. S'adressant à un auditoire peu motivé, cette manifestation musicale, malgré sa qualité, n'obtint pas le succès mérité, à notre très grand regret !

P. BALEGNO

HAUTE-SAVOIE

Faverges

Assemblée générale du 26 octobre 1980

C'est Paul Delzant, président en exercice et président de la Fédération Ancey-Saint-Julien, qui accueille les délégués administratifs et techniques des trois fédérations (Faucigny, Chablais et Ancey).

Il salue la présence de M. Adam, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, qui groupe sept départements, qu'accompagnait une délégation administrative et technique de cette même fédération.

Etalent également présents : MM. Lachenal, maire adjoint de Faverges, et M. Ducret.

Est adopté le procès-verbal de l'assemblée du 21 octobre 1979 à Evian.

La situation financière fait apparaître un solde disponible de la somme de 6.095,63 F.

FIXATION DE DATES DIVERSES 1981

Assemblée générale : 25 octobre à Bonneville.

Festivals des fédérations : Ancey : 14 juin à Sévrier (soixante-quatrième anniversaire de la société locale) ; Chablais : 21 juin à Velgy ; Faucigny : 28 juin à Bonneville.

Examens fédéraux : départemental : à Cluses le 3 juin. Fédérations : Chablais : à Thonon le 10 juin ; Faucigny : à Passy-Annemasse le 17 juin ; Ancey : à Ancey le 24 juin.

Stage départemental de Cruseilles : du 20 juillet au 1^{er} août.

Congrès de la Fédération du Sud-Est : samedi 4 et dimanche 5 juillet à Ancey.

Le président confirme que c'était la Haute-Savoie, en 1981, qui accueillera le Congrès Sud-Est.

Samedi matin : réunions de commissions ; après-midi : séance plénière ; soir : (en projet) musique départementale.

Dimanche après-midi : auditions, quatre à cinq sociétés par fédération.

ECOLES DE MUSIQUE

Une assez longue discussion est ouverte sur la distinction entre écoles restant du ressort exclusif des sociétés musicales en vue du recrutement de leurs membres par un enseignement solfège et instruments approprié, et les écoles municipales n'ayant pas cet objectif, avec classes de piano, violon, guitare...

MEDAILLES

Afin de faciliter demande et règlement, établir par fédération une seule demande et c'est la Fédération qui effectuera un seul règlement pour l'ensemble des sociétés demandereses.

LE TECHNIQUE INTERVENANT

Jo Lanovaz relève la bonne tenue des examens fédéraux dans chaque fédération.

Le stage de Cruseilles, dont c'était la deuxième année d'existence, a été d'une particulière réussite. Il serait bien, pour une dizaine de stagiaires y ayant participé deux ans déjà, de prévoir une troisième année, ce qui leur permettrait, comme moniteurs particulièrement qualifiés, de seconder les directeurs des sociétés d'où ils proviennent.

Pour le stage 81, le président précise l'impératif, au moment de l'inscription au stage, de faire effectuer un versement par stagiaire. C'est d'ailleurs ce qui est de règle dans les différents départements Sud-Est.

D'autre part, en ce qui concerne le projet de musique départementale, ce serait un effectif de quatre-vingt qu'il faudrait réunir pour l'ensemble des trois fédérations, avec au moins une dizaine de répétitions et cela le dimanche matin, à Bonneville, M. Coudurier s'en montrant d'accord.

BOURSE D'AIDE A LA CREATION MUSICALE

Deux types de bourses seront accordées par le ministère de la Culture et de la Communication en 1981.

Bourses de recherche : aux compositeurs, chercheurs et interprètes en vue de les aider à la réalisation d'un projet spécifique.

Bourses annuelles de création : à quelques compositeurs et interprètes déjà confirmés pour se consacrer entièrement, pendant une année, à leur activité musicale fondamentale, en les dégageant de toute activité salariée principale.

La direction de la musique rappelle que les dossiers complets de candidature devront parvenir au Bureau d'aide à la création et à la recherche, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, (tél. : 555-92-03) au plus tard le 20 janvier 1981.

Pour le festival du dimanche après-midi, auditions comme prévu, à raison de quatre sociétés par fédération.

Le moment était arrivé de lever la séance. Paul Delzant en profita pour donner la parole au président Adam, qui saisit l'occasion pour exprimer tout le plaisir qu'il avait eu d'assister à cette assemblée générale. C'était pour lui la septième...

En même temps, il parla de la politique musicale de l'Établissement régional public pour aide à l'acquisition d'instruments de musique.

Un système a été mis au point, prédéterminé en ce qui concerne sa durée (trois ans : 1981, 1982 et 1983, cadre financier annuel : 500.000 F).

Répartition de l'enveloppe régionale au prorata du nombre de sociétés musicales de chaque département. Taux d'intervention : 40 % de l'E.P.R.

Pour la Haute-Savoie, nombre de sociétés retenues : 80, chiffre arrondi ; ratio de répartition : 13 %. Subvention annuelle : 65.000 F, par conseils généraux. Collecte et instructions des demandes par un service départemental.

L'on se quitta sur le verre de l'amitié offert par la municipalité de Faverges.

SUD-OUEST

Obsèques de M. Lucien Elie vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest

En l'église Saint-Vincent de Mérignac ont eu lieu les obsèques de M. Lucien Elie, subitement décédé, à la consternation de tous ceux qui le connaissaient.

Régisseur de la musique municipale, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, sous-directeur de l'École de musique de la Société symphonique et professeur à l'École municipale de Talence, autant de fonctions où son aménité, son dévouement à toute épreuve, lui firent de solides amitiés.

Au témoignage des nombreuses fleurs et de la foule qui remplissait l'église s'ajouta celui des musiciens de l'orchestre de la Société symphonique, que dirigeait M. Darmenté, et de l'Ensemble de saxophones de Talence, qui se firent entendre pendant l'office.

M. Henri Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales, dit, avec beaucoup d'émotion, des paroles d'adieu à celui qui fut son collaborateur de tous les instants et, après avoir évoqué le souvenir de Fernand Elie, son père, dit combien restera dans le cœur de tous l'ami que fut Lucien Elie.

Nous adressons à Mme Elie et à toute sa famille les condoléances les plus attristées.

TARN

Lavour

La Lyre a fêté sainte Cécile

Vendredi 21 novembre, la Lyre, son imposante école de musique et ses invités d'un soir, la Batterie et l'Ensemble vocal du Jaquemart ont, sous la halle ronde archicombale, donné un concert gratuit et de haute tenue. La musique populaire à Lavour prend un essor considérable grâce à l'activité débordante de cette société « extra » animée, il est vrai, par des musiciens « hors pairs », sous la férule du maître à penser Bernard Alquier que beaucoup de sociétés voudraient actuellement avoir à leur disposition. Bref, Lavour est fière de sa Lyre... la Lyre le lui rend bien. Nous avons apprécié la prestation de la Batterie et de la Lyre dans un pas redoublé d'entrée de seconde partie du programme. « Auprès de ma blonde », justesse, tempo et... nuances, tout y était. Le quatuor de saxophones F. Cathalou (saxo alto), P. Baron (saxo soprano de valeur), M. Fabre (saxo baryton) et le sous-chef Alex Jalibert (saxo ténor) accompagnaient d'abord Bernard Alquier (au bugle) qui nous fit une remarquable interprétation de la « Sérénade » de Schubert. Le quatuor se fit entendre seul : « la Marche d'Alceste », « la Marche royale de France » furent très applaudies ; « Sax-Sérénade », aux rythmes jazzistiques, un nouveau morceau que nous redemanderons et qui met en valeur le pupitre de saxophones de la Lyre où de nouveaux jeunes, parmi lesquels Olivier Segonne, Alain Moulet, Bruno, Patrick Juan, Alain Moulières (pen-

sionnaires du Conservatoire) se mirent en évidence aux côtés de MM. Jalibert, Fabre et Baron. Les cuivres, joyaux de la Lyre, bien emmenés par Ch. Albert, solo, et renforcés par Paul Millischer (merci d'être venu à Toulouse), furent égaux à eux-mêmes, quant aux basses Roger Cloup, le leader à la contrebasse, Norbert Condat, J.-M. Sequin, au trombone, et les saxo barytons Fabre et Gérard Pradelles, rien à craindre, ça sonne ! Dirigé par M. Guipouy, l'Ensemble vocal du Jaquemart, égal à sa réputation, assura remarquablement la fin de la première partie. Merci à vous tous et surtout à la Lyre de Lavour et son école de musique qui présenta, au début de la soirée, plus de 60 élèves venus des « bancs de l'école » nous jouer des mélodies bisées, chantées et... sifflées par les quelque cinq cents personnes présentes... Merci la Lyre, merci la Batterie, merci l'Ensemble vocal que nous avons retrouvé dimanche 23 novembre à Saint-Alain, autour de M. Didier Brunel, aux grandes orgues, responsable de l'A.D.D.A. et titulaire des grandes orgues, là encore, magistrale messe et imposant concert avec, en tête d'affiche (un impromptu), MM. Albert Calvayrac et Paul Millischer (professeurs au conservatoire de Toulouse), tous deux co-solistes du Capitole, qui avaient tenu en tant qu'amis personnels de Bernard Alquier et sympathisants de la Lyre de Lavour, à fêter sainte Cécile en leur compagnie. Ces deux solistes furent d'ailleurs chaleureusement applaudis par le très nombreux public qui remplissait une fois de plus l'immense cathédrale de Saint-Alain.

M. Daure et son équipe recevaient la Lyre de Lavour et ses amis à « l'Hermitage ». 82 convives avaient pris place à table, parmi lesquels M. Michel Roudet, représentant le maire de Lavour excusé, M. le Sénateur Spenale, maire de Saint-Sulpice, M. Noël Grand, président des Sociétés musicales du Tarn, directeur de l'Harmonie de Mazamet, M. Vayssie, président honoraire de la Lyre, M. Didier Brunel, représentant de l'A.D.D.A. et titulaire des Grandes orgues de Saint-Alain, M. Bernard Alquier et M. Alex Jalibert, directeur et sous-chef de la Lyre de Lavour, M. Emile Bardet, président de la Lyre de Lavour, souffrant, était absent.

Nous adressons au chef, M. Daure, à Mme Daure, à sa famille et au personnel de « l'Hermitage occitan » tous nos compliments. L'accueil fut chaleureux, le repas fut succulent, le service fut parfait. « L'Hermitage occitan » sut recevoir dignement la Lyre et ses amis. Merci M. Daure, la musique vous le rendra.

YONNE

Sens

Pour la première fois, à l'occasion de la Sainte-Cécile, les quatre sociétés musicales de Sens se sont associées pour donner un concert qui ne comprenait pas moins de 120 choristes et 80 musiciens. Pour bien des assistants ce face à face avec une telle masse chorale et orchestrale fut une révélation. Ainsi ces « musiciens du soir », ces amateurs dont on sourit si volontiers étaient capables de faire jaillir de leurs partitions toutes les émotions et tous les enthousiasmes que les grands maîtres ont su y enfermer...

Mais notre objet n'est pas de lancer ici un ridicule cocorico. Si nous prenons place dans ces colonnes c'est pour y exposer une difficulté à laquelle nous avons été confrontés et pour y apporter, peut-être, l'ébauche d'une solution.

Nous disposions de trois chorales mixtes, d'un orchestre de chambre et d'une harmonie. S'il fut assez facile d'associer les voix aux cordes, par exemple dans le choral final de la Cantate n° 142 de J.-S. Bach, et d'ajouter trois trombones pour l'exécution du « Sumite Psalmum » de Schutz, l'intégration d'une formation d'harmonie fut plus délicate. Nous n'avons trouvé pour ce faire que le choral final de la Cantate n° 147 de Bach.

Mais il est certain que de nombreux chefs ont trouvé des solutions intéressantes à ce problème de répertoire. Nous serions heureux qu'ils nous communiquent leur expérience. En échange nous pourrions leur donner des renseignements sur les œuvres que nous possédons (adresse d'éditeurs, textes, minutage, difficultés, etc.). Qu'ils nous écrivent, nous nous engageons à leur répondre.

Peut-être serait-il souhaitable d'ouvrir dans ce journal une rubrique : « Ce que nous jouons... » et d'organiser le prêt de spécimens qui permettrait de choisir en connaissance de cause.

Nous lançons l'idée. Aux lecteurs de nous dire si elle est susceptible de leur rendre service.

J. BERGERE.

Rassemblement régional d'Harmonies juniors du 26 octobre à Tarbes

Pour ce rassemblement de Midi-Pyrénées, Fidèle au rendez-vous que vous lui avez donné, La Fédération du Tarn, heureuse de vous voir, Vous dit : Mademoiselle, Madame, Monsieur « Bonsoir ».

Elle présente ses jeunes qui, de jouer, sont fiers. Ecoutez leurs accords. L'esprit de Glenn Miller S'exprime, chante et danse « Sérénade à la Lune ». Son âme batifole au loin dans la nuit brune.

Quand j'entends les saxos avec les clarinettes, Ajoutez les trombones ; quand j'entends les trompettes Et quand je vois, ici, notre Orchestre junior, Je sais qu'il sera digne au sein de la Bigorre.

Chantez, jeunes, jouez, donnez tout de votre âme Car vous devez charmer ce public mélomane. C'est vous, qui êtes du Tarn, ici, sur ce podium, L'interprète actif de la Fédération.

Cher public, Ecoute tous ces jeunes, tous aimant la musique. Ecoute et apprécie ; entends comme ils s'appliquent. Ils font tout pour le mieux, font chanter l'instrument Qui donne la mesure à leur âme d'enfant.

Si j'ai voulu, ce soir, qu'ils jouent derrière moi Lorsque je dis ces vers, ces vers qu'avec émoi J'ai composé pour eux, c'est que, tu vas comprendre, Ils donnent, avec chaleur, plus qu'on ne peut leur rendre.

Cet Orchestre junior pourvu d'adolescents Reçoit un sang nouveau qui s'accroît tous les ans. L'école de musique, telle le blé qui lève, Va, de son avenir, assurer la relève.

Chantez, jeunes, jouez, vous êtes le futur. La musique à venir, sans vous, soyez en sûrs, Ne se peut d'exister. Sans vous et sans votre âme Comment se pourrait-il que les notes s'enflamment.

Et vous devez jouer et mieux jouer encore Car vous êtes à Tarbes, chef-lieu de la Bigorre, Tarbes qui a vu naître Théophile Gauthier Et Foch, le maréchal de gloire auréolé.

Jouez, jeunes, jouez car vous êtes le Tarn, Vous êtes écoutés et suivis du regard Par les responsables de Midi-Pyrénées ; De votre prestation, qu'ils soient tout étonnés.

Jouez, jeunes, jouez, jouez passionnément, Les organisateurs doivent être contents. Chantez tout plein d'ardeur, jouez la bacchanale Pour ce rassemblement, oh ! combien régional.

Récitez sur l'air de « Sérénade à la lune » de Glenn Miller par son auteur : Emile Bardet, président de la Lyre de Lavour et trésorier de la Fédération ; l'Orchestre Junior de la Fédération du Tarn était dirigé par M. Noël Grand, président de la Fédération.

Un exemple à suivre...

Nous publions le modèle des feuilles de procès verbaux des Examens Fédéraux de la Fédération Musicale de la Côte-d'Or. Cette présentation est très intéressante, et nous espérons bien pouvoir l'appliquer pour l'ensemble des Fédérations.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE LA CÔTE-D'OR

FONDÉE LE 22 MARS 1968

5, RUE DE L'ÉCOLE DE DROIT

TEL (80) 32 83 19

CCP DIJON 59-51

Examens fédéraux du :

Nom de la Société :

Lieu :

Éducation musicale : Division

Degré :

Jury :

| NOMS DES ÉLÈVES | 10 | 20 | 10 | 10 | 50 | TOTAL | Récompense | Ne rien inscrire (Rayer au secrétariat) | BAREME DES RECOMPENSES |
|-----------------|----|----|----|----|----|-------|------------|---|---|
| | | | | | | | | | |
| 1 | | | | | | | | | Préparatoire |
| 2 | | | | | | | | | 1 ^{er} et 2 ^{es} années |
| 3 | | | | | | | | | Élémentaire |
| 4 | | | | | | | | | 1 ^{er} et 2 ^{es} années |
| 5 | | | | | | | | | Moyen 1 ^{er} Année |
| 6 | | | | | | | | | 45 Très Bien |
| 7 | | | | | | | | | 40 Bien |
| 8 | | | | | | | | | monte dans la division supérieure |
| 9 | | | | | | | | | 32,5 Assez Bien |
| 10 | | | | | | | | | 25 Moyen |
| 11 | | | | | | | | | Moyen 2 ^{es} Année |
| 12 | | | | | | | | | 40 1 ^{er} Mention |
| 13 | | | | | | | | | monte en Pré-Supérieur |
| 14 | | | | | | | | | 32,5 2 ^{es} Mention |
| 15 | | | | | | | | | 25 3 ^{es} Mention |
| 16 | | | | | | | | | Pré-Supérieur |
| 17 | | | | | | | | | 40 1 ^{er} Accessit |
| 18 | | | | | | | | | monte en Supérieur |
| 19 | | | | | | | | | 32,5 2 ^{es} Accessit |
| 20 | | | | | | | | | 25 3 ^{es} Accessit |
| 21 | | | | | | | | | Supérieur |
| 22 | | | | | | | | | 45 1 ^{er} Prix |
| 23 | | | | | | | | | Accession en Excellence |
| 24 | | | | | | | | | 40 1 ^{er} Prix |
| 25 | | | | | | | | | 32,5 2 ^{es} Prix |
| | | | | | | | | | 25 3 ^{es} Prix |

80^e Assemblée Générale de la C.M.F.

ORDRE DU JOUR

Vendredi 6 mars

- 9 h Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président ;
Rapport Moral, présenté par le Secrétaire Général, André Petit ;
Rapport Financier, présenté par le Trésorier, André Deltour ;
Rapport des Commissaires aux Comptes ;
Approbation des comptes de l'Exercice 1980 et des propositions de budget pour l'Exercice 1981 ;
Fixation du montant de la cotisation pour 1982.
- 11 h 15 Réception des personnalités.
- 12 h Audition d'un orchestre.
- 12 h 30 Déjeuner sur place.
- 14 h Rapport de la Commission du Journal, présenté par son Président, Henri Ciran. Fixation du prix de l'abonnement pour 1982 ;
Rapport de la Commission de l'Administration Générale, présenté par son Président, François Villatte ;
Rapport de la Commission de Tourcy, présenté par son Président, André Relin ;
Rapport de la Commission Jeunesse, présenté par son Président, Daniel Zemp ;
Rapport de la Commission Artistique, présenté par son Président, Roger Thirault.

- 17 h 30 Audition d'un orchestre.
- 18 h 15 Vin d'honneur, auquel sont invitées diverses personnalités et les représentants de la presse.
- 19 h 15 Dîner sur place.
- 20 h 30 Concert, par la Musique de la Police Nationale, sous la direction de son Chef, le Commissaire Principal Pierre Bigot, sous la présidence effective de M. Achille Peretti, Maire de Neuilly-sur-Seine.

Samedi 7 mars

- 9 h Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration, pour la désignation des Membres des Commissions.
- 10 h Interventions de personnalités.
- 11 h Réunion du Conseil d'Administration pour la désignation des Membres du Bureau ;
Conclusions.
- 12 h Audition d'un orchestre.
- 12 h 45 Déjeuner sur place.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Le Concours d'Excellence aura lieu le 8 mars 1981 au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Les inscriptions doivent nous parvenir, par l'intermédiaire de votre Président de Fédération, avant le 15 février 1981, date limite irrévocable. Passé cette date, les inscriptions ne seront plus recevables.

EDITIONS ROBERT MARTIN

NOUVEAUTES 1981

60 Duos sur des airs populaires, de Marc Dijoux, pour 2 flûtes à bec, 2 flûtes, 2 hautbois, 2 cors, 2 trompettes, 2 saxophones, 2 clarinettes et solfège chanté, facile 33,00 F

RAPPEL DE QUELQUES NOUVEAUTES POUR INSTRUMENTS A VENT

- TROMPETTE, COR D'HARMONIE**
Pour jouer à deux ou trois, de Jean-Louis Martin, facile 31,00 F
- BASSES sib ou TUBAS**
12 divertissements en duos, clé de fa, de Julien Porret, facile 33,00 F
- COLLECTION QUINTETTE DE CUIVRES JEAN-BAPTISTE ARBAN** (conducteur 1^{er} et 2^e trompettes, cor en fa, trombone, tuba ut ou basse sib) :
Fugue en la mineur, de Jean-Sébastien Bach, transcription Thierry Caens, moyenne force 40,00 F
Merle et Pinson, polka pour 2 cornets ou trompettes sib, de J. Reynaud, arrangement Thierry Caens, moyenne force 40,00 F
- QUATUOR DE SAXOPHONES**
L'Art de la Fugue, de Jean-Sébastien Bach, transcription de Michel Delgiudice, moyenne force 69,00 F
- CLARINETTE**
6 Duos concertants pour deux clarinettes, dédiés aux amateurs, de Joseph Haydn, moyenne force 55,00 F
- FLUTE**
10 Pièces faciles pour trois flûtes, de Raymond Guiot 95,00 F
- ORCHESTRES JUNIORS**
Mon Deuxième concert, de Jean-Claude Amiot et Chris John, assez facile. L'exemplaire complet (conducteur et 28 parties) 214,00 F

HARMONIES

Nous pouvons vous fournir, avec un délai d'environ un mois, les morceaux suivants, dans la composition américaine qui comprend un conducteur et 60 parties :

- Bugler's holiday, de Leroy Anderson, trio de cornets avec harmonie, formation complète 160,00 F
Typewriter (La machine à écrire), de Leroy Anderson, formation complète 160,00 F
Syncopated Clock (L'Horloge syncopée), de Leroy Anderson, formation complète 160,00 F
Promenade, de Leroy Anderson, formation complète 170,00 F
Suite française, de Darius Milhaud, formation complète 350,00 F

Ces ouvrages sont vendus en formation complète ; il ne peut être fourni de parties supplémentaires.

Et n'oubliez pas que :

**de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :**



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

EDITIONS ROBERT MARTIN

VIENT DE PARAITRE :

« ON N'EST PAS DES GRENOUILLES »

Célèbre chanson de Sacha Distel,
arrangée en samba pour harmonie ou fanfare
par Laurent Bertin (tarif Bb)

Conducteur gratuit sur demande

journal de la
Confédération
Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F

FRANCE 1 an 30 F
ETRANGER 1 an 75 F

Compte Chèque Postal
46.38.65 G PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86